

# Laissons Faire

Revue mensuelle de l'Institut Coppet

---

Numéro 32 ~ Avril 2019

Institut Coppet

# Laissons Faire

revue mensuelle de l'Institut Coppet

Rédacteur en chef : Benoît Malbranque

## Comité d'honneur :

**Christian Michel**, entrepreneur, essayiste, président de Libertarian International, directeur de l'International Society for Individual Liberty (ISIL)

**Robert Leroux**, docteur en sciences sociales, professeur à l'Université d'Ottawa.

**Gérard Minart**, journaliste et essayiste, ancien rédacteur en chef à La Voix du Nord. Auteur de biographies de F. Bastiat, J.-B. Say, G. de Molinari et J. Rueff.

**David Hart**, historien des idées, directeur du projet Online Library of Liberty (OLL) pour le Liberty Fund à Indianapolis aux USA.

**Mathieu Laine**, entrepreneur, éditorialiste au Point et au Figaro, professeur affilié à Sciences-Po.

**Philippe Nemo**, professeur de philosophie politique et sociale à l'ESCP-Europe (École Supérieure de Commerce de Paris), essayiste et historien des idées politiques.

**Alain Laurent**, philosophe, essayiste et directeur des collections « Bibliothèque classique de la liberté » et « Penseurs de la liberté » aux éditions des Belles Lettres.

**Frédéric Sautet**, docteur en économie, ancien professeur à New York University et à George Mason, il enseigne désormais à la Catholic University of America.

**Emmanuel Martin**, docteur en économie, responsable du projet d'Atlas network « Libre Afrique » et directeur de l'Institute for Economic Studies – Europe (IES).

**Guido Hülsmann**, docteur en économie, professeur à l'université d'Angers et Senior Fellow au Mises Institute à Auburn (USA).

**Cécile Philippe**, docteur en économie, directrice de l'Institut économique Molinari.

**Henri Lepage**, membre de la Société du Mont-Pèlerin, fondateur de l'Institut Turgot.

**Thierry Afschrift**, spécialiste de droit fiscal, avocat au Barreau de Bruxelles, Anvers et Madrid, et professeur ordinaire à l'Université Libre de Bruxelles.

# *Laissons Faire*

Publication mensuelle de l'Institut Coppet

[www.institutcoppet.org](http://www.institutcoppet.org)

32<sup>ème</sup> Numéro ~ Avril 2019



INSTITUT  
COPPET

Numéro spécial

*L'Angleterre et l'Irlande dans les yeux du jeune Molinari*

(extrait du brouillon du premier volume des *Œuvres de Molinari* en préparation)

I. Historique de la crise irlandaise pour servir d'introduction aux articles de Gustave de Molinari	5
II. Situation de l'Irlande ( <i>Revue nouvelle</i> , janvier 1847)	12
III. De l'agriculture en Angleterre ( <i>Journal des économistes</i> , janvier 1847)	23
IV. L'Irlande ( <i>Journal des économistes</i> , mars 1847)	38
V. La crise financière et commerciale en Angleterre ( <i>Journal des économistes</i> , juin 1847)	57
Recension critique : <i>Black '47</i> , film irlandais-luxembourgeois réalisé par L. Daly.	69



# Historique de la crise irlandaise pour servir d'introduction aux articles de Molinari

Benoît Malbranque

Cette forme de prescience instinctive que Molinari a manifestée sa vie durant dans son analyse journalistique des faits, et qui constitue aujourd'hui la richesse et l'originalité de son œuvre, se retrouve encore dans sa jeunesse par la justesse du traitement qu'il fit de la question irlandaise. La famine terrible et tristement célèbre qui toucha ce pays à la suite de déficits successifs dans la récolte des pommes de terre lui offrit l'objet de son premier article pour le *Journal des économistes*. Après avoir raconté l'histoire, l'objet et les tensions de cette publication appelée à tenir une place centrale dans la carrière subséquente de Molinari, il nous reste ici à nous acquitter d'une seconde tâche introductive, celle de rappeler les termes dans lesquels se posait au temps de Molinari le débat sur la famine irlandaise et de quelle nature était le mal qu'il s'agissait pour lui d'analyser.

Lorsqu'en janvier 1847 Gustave de Molinari consacre son premier article à l'Irlande, une crise profonde couve et se développe depuis l'été 1845 et la situation vient tout juste de dégénérer. Cette grande famine qui devait marquer l'Histoire et dont l'ampleur, considérée par la perte numérique de population qu'elle a entraînée en termes relatifs, reste jusqu'à ce jour inégalée<sup>1</sup>, s'est avérée toutefois un épineux sujet d'étude pour les historiens. Pendant un siècle et demi, cet épisode malheureux, d'une nature en elle-même peut-être avilissante pour l'orgueil irlandais, s'entremêlait sans remède dans le contexte politique de la domination anglaise, et se signalait donc et par cela comme une source éternelle de haines et de divisions. Aujourd'hui, et après l'intense activité de publications au cours de la décennie 1990, nous reconnaissons sans difficulté avec John Waters, journaliste à l'*Irish Times*, qu'il est « puéril de traiter de la famine irlandaise en dehors du cadre du processus colonial au sein duquel elle s'est déroulée »<sup>2</sup> — un travers qu'avait d'ailleurs parfaitement évité Molinari. Cependant nous avouons que le concert de louanges pour la politique de l'interventionnisme et les reproches adressés aux gouvernements de l'époque pour leur frilosité n'emportent pas notre conviction. Avec Molinari, nous croyons que les principes de la non-intervention, de la paix et du laissez-faire, héritage intellectuel de

<sup>1</sup> Cormac Ó Gráda, « The Great Famine and Today's Famines », in Cathal Póirtéir, *The Great Irish Famine*, Mercier Press, 1995, p. 250. — La mort et l'émigration ont enlevé à l'Irlande un quart de sa population entre 1845 et 1853.

<sup>2</sup> John Waters, « Ghosts of our colonial past », in Tom Hayden, *Irish Hunger : Personal Reflections on the Legacy of the Famine*, Roberts Rinehart Madison, 1998, p.28-30

Cobden, fournissent un cadre conceptuel plus pertinent pour penser cette grande crise.

La grande famine irlandaise pris naissance en 1845, dans un contexte économique, politique et social qui mérite d'être rappelé brièvement. Du point de vue politique, l'Irlande faisait partie du Royaume-Uni depuis 1801 ; du point de vue économique, le morcellement des terres et la résidence en dehors de l'Irlande de la majorité des grands propriétaires terriens frappaient tous les esprits comme l'illustrent les écrits de Gustave de Beaumont ou d'Alexis de Tocqueville<sup>1</sup>.

Néanmoins, de toute les singularités de la situation irlandaise à cette époque, c'est la prépondérance de la pomme de terre qui, du point de vue de l'histoire qui nous occupe, est certainement la plus digne de mention. La consommation de ce tubercule dans l'Irlande de l'époque dépassait toutes les imaginations. Riches comme pauvres en avaient fait l'ingrédient de base de leur régime alimentaire et pas moins de trois cinquième de la population, soit plus de 3 millions de personnes, dépendaient littéralement de la pomme de terre pour leur survie. Chez les plus grands consommateurs de pomme de terre — ce *potato-people* qui sera si durement frappé par famine — celle-ci était agrémentée de *buttermilk* ou lait fermenté pour former un régime alimentaire rudimentaire mais étonnamment complet, qui explique la santé, la taille et la longévité des Irlandais de l'époque précédant la famine. Déjà en son temps, Adam Smith remarquait que « les porteurs de chaises à bras, les portefaix, les porteurs de charbon à Londres, et ces malheureuses femmes qui vivent de prostitution, c'est-à-dire les hommes les plus robustes et les plus belles femmes peut-être des trois royaumes, viennent pour la plupart des dernières classes du peuple d'Irlande, qui vivent en général de cette racine. Il n'y a pas de nourriture dont la qualité nourrissante, ou dont l'analogie particulière avec la constitution de l'homme soit démontrée d'une manière plus décisive. »<sup>2</sup> L'emploi de la pomme de terre, qui faisait que le peuple irlandais tendait à vivre plus longtemps et en meilleur santé qu'ailleurs en Europe à la même période, dépassait même le cadre strictement alimentaire. Non satisfait d'en faire le socle de sa subsistance, le peuple l'utilisait aussi bien pour payer son loyer que comme matière première à distillation. Pour fournir à tous ces usages, la production de la pomme de terre n'occupait pas moins d'un tiers du sol irlandais en 1845.

Cette dépendance du peuple irlandais pour la culture de la pomme de terre était l'objet de nombreuses critiques de la part des économistes. Recherchant dans les conditions et les institutions de l'Irlande quelle est « la cause particulière de malheur et de pauvreté qui abaisse les classes inférieures du peuple », Malthus citait « la facilité d'avoir une cabane et des pommes de terre », laquelle avait fait naître d'après lui « une population qui n'est pas demandée par l'état actuel des capitaux et des divers emplois d'activité. »<sup>3</sup> Cette situation devait être d'autant plus déplorable d'après lui qu'elle ne

<sup>1</sup> Voir Gustave de Beaumont, *L'Irlande sociale, politique et religieuse*, Paris, 1839. Beaumont y critique sévèrement l'aristocratie et dit : « Il faut détruire l'aristocratie d'Irlande et l'extirper jusqu'à sa racine » (volume 2, p.180) — « Nous avons ici, témoigne-t-on au voyageur Tocqueville, tous les maux de l'aristocratie, sans aucun de ses avantages. » (Notes de Tocqueville sur son voyage effectué en Irlande en juillet-août 1835 ; *Œuvres complètes*, 1958, volume 5, p.99)

<sup>2</sup> Adam Smith, *Richesse des Nations*, Guillaumin, 1843, tome 1, p. 206-207

<sup>3</sup> Thomas R. Malthus, *Essai sur le principe de population*, Paris, Guillaumin, p. 542.

lui paraissait pas susceptible d'être enrayée par une quelconque loi sociale ou un quelconque système de charité, tout bien élaborés et généreux qu'on puisse les supposer. « En Irlande et dans tout pays où les pommes de terre feront la principale nourriture du peuple, et où tout homme pressé de se marier trouvera à sa portée un petit champ qui, planté en pommes de terre, suffira à l'entretien d'une famille, on pourra proposer des prix, jusqu'à épuiser le trésor public, pour découvrir le meilleur moyen d'occuper les pauvres ; mais jusqu'à l'époque où quelque cause puissante viendra arrêter les progrès rapides de la population qu'excite un tel ordre de choses, on peut se tenir pour assuré qu'on n'arrivera point à la solution d'un problème qui présente une véritable impossibilité physique. »<sup>1</sup> Malthus reprochait à la pomme de terre de ne réclamer qu'un faible travail — c'est l'image traditionnelle de la pomme de terre comme d'une production agricole source d'indolence, *a lazy crop* — et d'encourager ainsi l'oisiveté et le périlleux passe-temps de la reproduction. La complète dépendance envers ce tubercule ouvrait aussi de sombres jours pour l'avenir. Dans des termes qui raisonnent comme prophétiques, Malthus écrivait : « M. Young suppose que, si le peuple se nourrissait de lait et de pommes de terre, il serait moins exposé qu'à présent aux disettes. Il m'est impossible de comprendre quel peut être le fondement d'une telle opinion. Sans doute ceux qui vivent de pommes de terre ne peuvent souffrir de la disette de blé. Mais y a-t-il donc quelque chose d'absurde à supposer que la récolte des pommes de terre vienne à manquer ? Il me semble que l'on convient généralement que cette racine est plus sujette que le grain à être endommagée pendant l'hiver. »<sup>2</sup>

\*\*\*

La grande famine irlandaise commença en 1845 quand la moitié de la récolte de pommes de terre manqua.

En août, les signes d'une maladie touchant la pomme de terre avaient été aperçus en Angleterre. Le mal, qui semble avoir provenu d'Amérique du Sud, se développa et s'étendit bientôt à l'Écosse, à la Belgique et à la Hollande. En septembre, on l'observa pour la première fois en Irlande. La récolte irlandaise de l'été 1845, qu'on prévoyait abondante, s'avéra très largement contaminée et pour moitié impropre à la consommation. Elle devait pourtant soutenir la population jusqu'à la récolte de l'année prochaine. Recevant les premiers avis venus d'Irlande, témoignant de la grande perte des récoltes, le gouvernement britannique répondit d'abord par un scepticisme. « Les rapports venus d'Irlande, dit Robert Peel, sont tellement empreints d'exagération qu'il est toujours profitable de n'y réagir qu'après un certain délai. »<sup>3</sup> Les procédés rudimentaires dont les médecins et biologistes firent la recommandation s'avèrent inefficaces et on en vint à reconnaître une véritable impuissance.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 543-544.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 544

<sup>3</sup> Lettre de Sir Robert Peel au Duc de Wellington, 21 octobre 1845 ; C. S. Parker, *Sir Robert Peel from His Private Letters*, 2<sup>e</sup> édition, London, 1899, p. 223

Considéré en lui-même, ce déficit dans les récoltes n'était pas un épisode sans précédent. Au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Irlande connut des disettes successives, comme en 1821-1822, où la charité privée, en l'absence de tout système public — la première loi sur les pauvres (*Poor law*) irlandaise date de 1838 —, sut fournir les ressources suffisantes pour amortir le manque de la production.

En 1845, comme réponse à la crise irlandaise le gouvernement britannique mit en place deux grandes mesures : d'un côté, il organisa l'achat de provisions (blé notamment) et son acheminement en Irlande pour fournir à la subsistance du peuple ; d'un autre, il instaura des programmes d'emploi pour occuper les pauvres et leur fournir les ressources leur permettant de payer ces subsistances.

L'achat de subsistances s'opérait par l'intermédiaire d'organisations supervisées par le gouvernement, lequel ne souhaitait pas apparaître trop directement comme un dispensateur de secours, pour les raisons naturelles que nous rappellerons plus loin. Organisateur général de l'opération, il abondait en outre à hauteur de 100% aux montants dépensés pour ces achats, c'est-à-dire qu'il convenait de faire participer le budget du Trésor pour doubler chaque effort fait par la charité locale. Ces premières mesures du gouvernement britannique de Robert Peel, vues comme temporaires, furent dans l'ensemble couronnées de succès. Un journal d'habitude critique de son action, le *Freeman's journal*, reconnaîtra que « pas un homme n'est mort au cours de son administration »<sup>1</sup>. Toutefois, ces mesures ne furent pas appliquées sans une certaine retenue et des retards volontaires — ainsi la mise en place d'un achat subventionné de subsistances, entérinée à la fin du mois de novembre 1845, ne fut suivi d'instructions pratiques que le 28 février 1846 —, ceci officiellement dans la vue d'apprendre au peuple irlandais à dépendre de lui-même et à trouver autour de lui, chez les propriétaires irlandais et peut-être même dans la vertu de la prévoyance, les moyens de se secourir lui-même lors des temps difficiles. Le gouvernement craignait plus qu'autre chose qu'en ouvrant trop libéralement les liens de sa bourse le peuple irlandais n'en vienne à considérer ses offrandes comme un acquis, qu'on pourrait peut-être même porter plus haut, et qu'en outre un exemple déplorable par ses conséquences soit parallèlement donné au reste du Royaume-Uni. Signe de cette mentalité, au début de la famine, les autorités britanniques envoyèrent aux agents locaux en charge de l'assistance à la population irlandaise des exemplaires des œuvres d'Adam Smith (*Wealth of nations*) et d'Edmund Burke (*Thoughts on scarcity*), qui soutenaient l'initiative individuelle et la liberté économique.

À l'été 1846, près de 700 comités de secours (*relief committees*) étaient établis à travers l'Irlande. Leur mission était de récolter des fonds pour faire l'achat de subsistances venant de l'étranger. On peut dire qu'ils s'en acquittèrent bien, puisque les sommes récoltées dépassèrent tout ce que le pays avait connu en termes de charité et de secours aux pauvres. Au surplus, le montant était augmenté de la très large dotation du gouvernement britannique. Les grains que ces fonds permirent d'acheter étaient mis en vente dans des dépôts à travers le pays.

<sup>1</sup> Cité par Mary Daly, *The Famine in Ireland*, Dundalk, 1996, p. 69 — Robert Peel fut remplacé par John Russell en juin 1846.



D'un autre côté, on monta des ateliers de travail qui employèrent, entre octobre 1846 et juin 1847, pas moins de 10% la part de la population irlandaise<sup>1</sup>.

Impopulaires en leur temps et restés depuis la cible des critiques des historiens, les ateliers de travail impliquèrent une grande perte d'argent à cause de la supervision étroite et du nombre d'agents improductifs qu'ils nécessitaient. Le coût total de la supervision montait à 25% des frais totaux pour les travaux sur les routes et jusqu'à 50% pour les opérations de drainage. Selon certains observateurs, et compte tenu des conditions climatiques particulièrement mauvaises (sol gelé, neige, températures glaciales) au cours de l'hiver 1846-47, le travail demandé était au-dessus des forces de ces populations affamées ; à force de travail, leur condition empirait.

Les efforts consentis par le gouvernement britannique étaient conçus comme une réponse exceptionnelle à une réponse exceptionnelle. Seulement, dès la récolte de l'été 1846, touchée par le même mal et extrêmement déficitaire, il était clair que la crise de la pomme de terre n'était pas terminée. À cela s'ajoutait des récoltes de blé également mauvaises dans le reste de l'Europe, de sorte que l'approvisionnement par l'extérieur se compliquait lui aussi. Des difficultés matérielles et une hausse sensible des prix furent observées dans le reste du Royaume-Uni. Le gouvernement britannique se résolut à réintroduire pour une nouvelle année les mêmes recettes extraordinaires. Les dépôts de vente de nourriture furent maintenus mais leur action ne devait intervenir qu'en dernier ressort, le gouvernement craignant par une action trop vive de décourager l'initiative du marché privé. Un accent particulier fut mis sur les ateliers de travail et les *workhouses* (maisons de travail) dans l'idée que l'aide matérielle fournie à l'Irlande serait obtenue par ses habitants au travers de l'activité et l'effort, et qu'ainsi loin d'encourager une paresse déjà vue comme pandémique, on permettrait la construction de routes, de bâtiments, et de constructions diverses capables de servir au développement économique irlandais. Dans les maisons de travail pour les démunis (*workhouses*), qui remplacèrent progressivement les ateliers de travail en extérieur<sup>2</sup>, le souhait du législateur était de rendre la vie aussi peu séduisante que possible, à travers un environnement matériel précaire, la séparation des hommes et des femmes, une nourriture rudimentaire, et un travail manuel pénible. La justification était que la générosité publique ne devait pas fournir un mode de vie habituel et confortable, que les pauvres en viendraient peu à peu à préférer à l'alternative difficile de gagner leur pain à la sueur de leur front et par leurs propres moyens.

Malgré les promesses d'une prise en charge de la misère irlandaise et des plans conçus avec soin, l'extrême retard avec lequel les secours du gouvernement étaient effectivement fournis ou mis en place laissait en attendant la population dans une

<sup>1</sup> Les ateliers de travail accueillèrent également les femmes et les enfants, qui réclamaient une possibilité d'ajouter au revenu de leur famille et qu'on n'osa pas rejeter.

<sup>2</sup> La transition d'un système à l'autre se fit avec difficulté : dans de nombreux comtés, les ateliers de travail furent fermés plusieurs semaines avant l'ouverture des autres moyens de secours et la population fut laissée à l'abandon, malgré les promesses qu'on s'occuperait d'elle. Dans plusieurs comtés, les observateurs indiquèrent que faute de mieux, la population en était réduite à manger des algues marines. Cette période se signala par une grande augmentation de la mortalité ainsi que de l'émigration. — D'un autre côté, la précipitation avec laquelle on mit un terme au travail sur les routes ou les constructions laissa les travaux dans un état indigne, parfois pire que lors qu'on avait commencé.

situation d'abandon. Les ressources de la charité privée, que l'action gouvernement voulait rendre superflues, devenaient en fait leur seul soutien.

À la fin de l'année 1846, certaines parties de l'Irlande semblaient de manière évidente dans une misère noire. À Skibbereen, dans le comté de Cork, les morts par inanition étaient quotidiens. Le gouvernement britannique ne voulut pas en faire un cas particulier et préféra maintenir pour le territoire irlandais entier les mêmes mesures, dans la crainte qu'une libéralité excessive pour un village ou un comté ferait naître partout des plaintes et des demandes similaires et certainement justifiées.

Début 1847, la situation était des plus tendues. Comme c'est l'époque même où Molinari publia ses articles, quelques détails ne seront pas superflus. Je tire d'un ouvrage déjà classique et extrêmement bien documenté<sup>1</sup> les faits suivants concernant cette période précise de la grande famine irlandaise :

« À la fin de l'année 1846, il était clair que les mesures de secours temporaires introduites par le gouvernement à l'automne ne portaient pas leur fruit. » (p. 111)

« En janvier 1847, les workhouses à travers toute l'Irlande contenaient plus de pauvres que ce qu'ils étaient conçus pour accueillir<sup>2</sup>. » (Ibid., p. 111)

« Au cours des premiers mois de l'année 1847, on signala un nombre croissant de morts par maladie ou par inanition à travers toute l'Irlande. » (p. 89)

« En décembre 1846, les gardiens du workhouse de Galway devaient faire face à une crise de plus en plus grande. Le workhouse était plein et la mortalité chez ceux qui y vivaient atteignait des sommets. Les fonds étaient presque épuisés et les denrées alimentaires atteignaient des prix exorbitants. » (p. 113)

« Début 1847, les fonds étaient épuisés dans plusieurs districts. » (p. 114)

« Les descriptions faites de la situation des pauvres dans les workhouses irlandais dans les premiers mois de 1847 font état de scènes de désolation. De nombreux gardiens continuaient d'admettre des pauvres dans leurs workhouses même si ceux-ci étaient déjà surpeuplés et la proie à de nombreuses maladies. La raison de ce comportement était que dans de nombreux districts au sud et à l'ouest du pays, les pauvres n'avaient accès à aucun autre moyen de secours. Les gardiens du workhouse de Galway décrivent les pauvres en demandant l'accès par les mots « squelettes vivants ». Dans le workhouse de Gort, un quart des pauvres y résidant étaient malades, la plupart souffrant de fièvre ou de dysenterie. Les gardiens recommandaient de le faire fermer avant que tous les pauvres qui y sont logés ainsi que les gardiens ne viennent à périr. Dans de nombreux workhouses, le taux de mortalité était élevé, une situation que les médecins attribuaient habituellement à l'état délabré dans lequel les pauvres y entraient<sup>3</sup>. Les conditions offertes par les workhouses faisaient parfois empirer la situation. La fièvre touchait très largement. S'ajoutait aux cas de dysenterie, de grippe, de coqueluche ou de variole. La situation sanitaire des workhouses contribuait à la

<sup>1</sup> Christine Kinealy, *This Great Calamity. The Irish Famine, 1845-52*, Gill & Macmillan, 2006.

<sup>2</sup> Il faut rappeler qu'avant 1845, les workhouses étaient constamment sous-peuplés et que des bureaux de gardiens protestaient alors qu'on en avait bâti en trop grand nombre.

<sup>3</sup> Il semble que de nombreux malades pauvres, parvenus à une situation extrême, aient fréquemment cherché un accès au workhouse car ces établissements avaient pour règle de payer un cercueil à tous ceux qui y mouraient.

propagation des maladies. Au début de l'année 1847, la mortalité dans les workhouses irlandais atteignit le chiffre d'environ 2700 morts par semaine. » (p. 122)

« Au cours des premiers mois de l'année 1847, les scènes de chiens se nourrissant de cadavres étaient communes. » (p. 173)

Voici la situation dans toute sa gravité et telle qu'elle se présentait, au début de l'année 1847, à l'observateur avisé qu'était Gustave de Molinari, dont la tâche allait être d'en raccommoier les faits avec la doctrine du laissez-faire auquel il s'était rallié.

# Situation de l'Irlande

[Revue nouvelle, 1<sup>er</sup> janvier 1847]

Dans sa célèbre toile du *Radeau de la Méduse*, Géricault<sup>1</sup> s'est efforcé de reproduire les dernières souffrances d'un équipage abandonné au milieu de l'océan. Quelques hommes, échappés à la tempête, luttent, sur un frêle radeau, contre la faim, le froid et la mer. Déjà plusieurs ont succombé ; ceux qui résistent encore, pâles et affaissés sur eux-mêmes, attendent la mort avec la sombre indifférence du désespoir. Enfin on aperçoit une voile ! c'est un navire qui surgit au bout de l'horizon. Viendra-t-il au secours des naufragés ou bien passera-t-il outre, sans répondre à leurs signaux de détresse ? Suprême péripétie ! La vie ou la mort de dix hommes dépend d'une bouffée de vent, d'un caprice du brouillard, d'un regard jeté à l'aventure. Seront-ils sauvés ou bien achèveront-ils de mourir ? Tel est le problème.

Eh ! bien, ce problème de la vie ou de la mort s'agit en ce moment pour tout un peuple. Comme les naufragés de la *Méduse*, les Irlandais se trouvent livrés à toutes les angoisses de l'abandon et de la faim. À l'horizon, l'Angleterre contemple leur désastre. Le navire britannique regorge de provisions, mais le radeau irlandais regorge de misérables. Avant de venir en aide à l'Irlande affamée l'Angleterre hésite... Combien de quarts de blé et de boisseaux de maïs faudra-t-il pour nourrir ce peuple dénué ? *That is the question.*

Nous pensons toutefois que l'Angleterre fera son devoir, nous pensons qu'elle se décidera à arrêter, de l'autre côté du canal de Saint-Georges, les progrès de la fièvre de la faim. Ce n'est point la charité seule, c'est encore, c'est avant tout la justice qui lui commande de porter secours à l'Irlande. Toutes les misères de l'Irlandais n'ont-elles pas été l'œuvre du Saxon ? Si l'Irlande a fait naufrage, n'est-ce point parce qu'elle a reçu, dans la tourmente, le choc du navire britannique ?

Il y a deux siècles, l'Angleterre et l'Irlande se trouvaient à peu près au même niveau de prospérité. À cette époque de querelles religieuses, les deux nations étant venues à se heurter, l'Irlande eut le dessous dans la lutte. Elle se trouva à la merci de sa rivale. Les soldats de Cromwell<sup>2</sup> voulurent imposer leur schisme à l'Irlande catholique. L'Irlande refusa, donnant ainsi au monde un nouvel exemple de l'héroïsme de la foi. Les vainqueurs se vengèrent de ce refus en confisquant toutes les propriétés territoriales des catholiques. Un chancelier d'Irlande, lord Clare, déclarait, en 1810, que les quinze seizièmes du sol irlandais avaient été confisqués à diverses reprises,

<sup>1</sup> Théodore Géricault (1791-1824) et son *Radeau de La Méduse*, peinture à l'huile sur toile réalisée entre 1818 et 1819 et dont le premier titre, *Scène d'un naufrage*, capture bien l'esprit revendiqué ici par Molinari.

<sup>2</sup> Olivier Cromwell (1599-1658) qui mena l'invasion de l'Irlande en 1649-1650.

depuis 1640. À dater de cette année de malheur jusqu'en 1788, il ne fut pas permis à un catholique de posséder un pouce de terre en Irlande<sup>1</sup>.

Toutes les misères des Irlandais remontent à cet acte de spoliation barbare. Jamais ils n'acceptèrent la domination anglaise, jamais les vassaux des anciens seigneurs catholiques ne jurèrent sincèrement foi et hommage aux nouveaux seigneurs protestants. Une lutte, tantôt ouverte, tantôt latente, s'engagea, dès la conquête, entre les propriétaires du sol et les tenanciers. Au lieu de se prêter un appui mutuel, ces deux classes, chargées de pourvoir à la subsistance du pays, demeurèrent dans un constant état d'antagonisme.

Depuis un demi-siècle, des circonstances nouvelles sont venues aggraver encore la situation et précipiter la crise que nous voyons éclater aujourd'hui. La guerre continentale, en interrompant les communications générales, eut pour effet d'augmenter le prix du blé dans les îles britanniques, et par conséquent d'élever le taux de la rente de la terre. Plus tard, les *corn-laws*<sup>2</sup> maintinrent, au profit des propriétaires fonciers, la situation exceptionnelle que la guerre avait faite au pays. La nation ne cessa point de payer sa subsistance à un prix exorbitant, et l'aristocratie terrienne continua de percevoir une rente exagérée. En Irlande, cette grande inégalité que la guerre avait créée et que la législation maintenait eut des résultats plus désastreux encore qu'en Angleterre. D'une part, le haut prix du grain obligea la masse de la nation de se contenter d'un aliment d'un ordre inférieur : dans toute l'Irlande, la pomme de terre fut successivement substituée aux céréales comme base de la nourriture du peuple. Or, la pomme de terre pouvant être cultivée en grande quantité sur un petit espace, la population et par suite la concurrence des bras ne tardèrent pas à prendre un développement exagéré<sup>3</sup>. À l'époque de la conquête, la population de l'Irlande n'était pas évaluée à plus de

<sup>1</sup> Les trois dernières phrases de ce paragraphe sont tirées de Rubichon et L. Mounier, *De l'Agriculture et de la condition des agriculteurs en Irlande et dans la Grande-Bretagne*, volume 1, 1840, p. 62-63. Ces mêmes auteurs ne proposaient là d'ailleurs qu'une traduction littérale de papiers anglais. Ainsi ici, à titre d'exemple, on lit dans l'original, au milieu d'un document intitulé « Ireland: its resource and commerce », publié dans le *Hunt's Merchants' Magazine*, volume 7 (p. 168) : « The English, when they conquered Ireland, became the principal landholders, and under Cromwell confiscated all the territorial possessions of the Catholics. Lord Clare, Chancellor of Ireland in 1810, declared that since 1640 fifteen sixteenths of the soil of Ireland had been confiscated at different times. From 1640 to 1788 the Catholics were not allowed to possess landed property... » Ceci nous permet de noter que les informations de Molinari sont issues d'une triple reformulation de la réalité : passés d'abord par le prisme des observateurs anglais (dont l'irlandophilie n'était pas la qualité première), ces faits sont choisis et arrangés par des auteurs français tels que Rubichon et Mounier, et ensuite organisés par Molinari, leur lecteur, pour servir son argumentation — et ici, nous ne pouvons manquer l'accentuation donnée par Molinari via les mots « pas un pouce de terre », qui n'existe ni chez Rubichon-Mounier ni dans l'original anglais. — Naturellement, lister chacune des différences entre la réalité irlandaise telle qu'établie par les historiens, celle présentée par les papiers anglais, celle exposée au public français par les éditeurs de *De l'Agriculture et de la condition des agriculteurs en Irlande et dans la Grande-Bretagne*, et enfin celle proposée par Molinari, nous emmènerait trop loin. Nous proposerons ici uniquement un choix réduit de rectificatifs ou de mises en parallèle.

<sup>2</sup> Sur les *corn laws* ou lois-céréales, voir note n°... p. ... — La famine irlandaise donna un dernier clou au cercueil des *corn laws*, qui restreignaient la libre importation des céréales et limitaient ainsi les possibilités pour le peuple irlandais de trouver sa subsistance ailleurs. Les *corn laws* seront supprimés en juin 1846 ; dans la pratique, la bascule entre l'ancien système et le nouveau mis pas moins de trois ans.

<sup>3</sup> Nous avons lu chez Malthus l'expression de cette plainte classique. En France, Horace Say s'était fait l'écho de ces idées. En 1844, rendant compte d'un projet de pain fait avec un mélange de pommes de

800 000 âmes ; elle dépasse aujourd'hui 8 000 000. Aucun pays d'Europe n'a présenté, dans le même intervalle, le phénomène d'une semblable multiplication du nombre des individus. D'une autre part, la hausse de la rente permit aux propriétaires fonciers d'abandonner complètement la gestion de leurs domaines ; ils quittèrent en masse l'Irlande, où ils ne rencontraient que des visages ennemis, pour aller vivre paisiblement en Angleterre, parmi leurs alliés et leurs coreligionnaires. Les petits propriétaires seuls continuèrent à habiter la terre conquise.

On ne porte pas à moins du quart du montant total de la rente la somme que l'Irlande paye annuellement aux propriétaires absents. Voici de quelle façon on établit ce calcul : la rente nette est estimée à 6 000 000 sterl. (150 millions de francs) d'après les évaluations les plus récentes. D'un autre côté, la valeur moyenne des exportations de l'Irlande en Angleterre atteignait, dans les quatre années qui précédèrent la suppression complète des douanes entre les deux pays (1821 à 1825), la somme de 105 millions, tandis que les exportations d'Angleterre en Irlande n'allaient qu'à 155 millions. L'Irlande envoyait donc, sans compensation aucune, à sa puissante voisine une somme de 40 millions. Le taux de la rente n'ayant point cessé de monter depuis vingt ans, il est permis de conjecturer que la différence des importations et des exportations de l'Irlande s'est agrandie au lieu de diminuer. Chaque année les travailleurs agricoles de l'Irlande paient aux rentiers anglais un tribut de 40 à 50 millions, pour le moins.

Pendant, ce n'est point là encore le dommage le plus considérable que *l'absentéisme* cause à l'Irlande. Sans doute il est désastreux pour elle de perdre chaque année une partie du fruit de ses sueurs, mais après tout il ne s'agit que d'une cinquantaine de millions, et l'Irlande compte 8 millions d'âmes. Cela ne fait que six francs par habitant. Si l'Irlande possédait, comme l'Angleterre, une agriculture et une industrie florissantes, elle s'apercevrait à peine d'une telle charge. Malheureusement l'Irlande est pauvre, et c'est à l'action intérieure de l'absentéisme qu'elle doit la constante aggravation de sa misère.

Le propriétaire absent s'est fait remplacer auprès des fermiers par un fondé de pouvoirs chargé de la gestion de la terre et de la perception de la rente. Quel est l'intérêt immédiat de ce charge d'affaires ou *middleman* ? Cet intérêt consiste uniquement à recueillir de grosses rentes. Plus forte est la rente que perçoit le *middleman*, plus considérable est aussi la commission qui lui est allouée par le propriétaire. L'intérêt des *middlemen* à faire rendre à la terre tout ce qu'elle peut rendre est devenu plus sensible encore depuis que les propriétaires se sont accoutumés à leur louer en bloc leurs domaines. Les *middlemen* sous-louent la terre aux fermiers, et ils vivent de la différence.

Si la race des *middlemen* était une race prévoyante et sage, elle éviterait, sans doute, de trop pressurer les fermiers, afin que les fermiers à leur tour pussent ménager la terre, cette mère féconde qui nourrit à la fois propriétaires, fermiers et *middlemen*. Par malheur il n'en est pas ainsi. Le *middleman* songe beaucoup plus à son avantage actuel

terre, il notait amèrement : « En cas de guerre et de famine, c'est un produit à encourager ; mais que Dieu nous garde de ce genre de philanthropie ! La pomme de terre a triplé la population de l'Irlande. Hélas ! ne vaudrait-il pas mieux trois fois moins d'Irlandais qui dîneraient trois fois mieux ? » (*Journal des économistes*, juillet 1844 ; tome 8, p. 349)

qu'aux intérêts des *middlemen* futurs. D'ailleurs, comment contenter le propriétaire tout en ménageant le fermier et la terre ? Il faudrait pour cela que le produit territorial pût s'accroître par l'amélioration du sol. Or, il n'y a qu'un seul moyen d'améliorer le sol : c'est d'y appliquer des capitaux. À qui demander ces capitaux indispensables ? Aux fermiers ? Les fermiers sont pauvres, et, fussent-ils dans l'aisance, ils refuseraient de consacrer leurs économies à l'amélioration des propriétés de leurs ennemis séculaires. Aux propriétaires ? Ceux-ci mènent en Angleterre une vie oisive et par là même dispendieuse ; loin d'avoir amassé des capitaux, ils se sont, pour la plupart, fortement endettés. Un des principaux propriétaires de l'Irlande, lord Mountcashel, n'évaluait pas à moins de la moitié du montant de la rente, l'intérêt de la dette qui pèse actuellement sur la propriété foncière. Notons en passant que les principaux titulaires de cette dette sont des *middlemen*, qui, à l'exemple des intendants de notre ancienne noblesse, cumulent les emplois d'intermédiaires et d'usuriers. Quant aux propriétaires dont une longue oisiveté n'a point compromis la fortune, ils hésitent généralement à aventurer leurs capitaux dans un pays où la sécurité n'est pas complète et où le tenancier a adopté pour règle de conduite de faire le plus de mal possible aux maîtres du sol.

On voit par là que les *middlemen* ne pouvaient guère songer à ménager la fécondité de la terre. Ils avaient à résoudre le problème difficile de donner aux propriétaires une grosse rente et de se procurer à eux-mêmes un bon revenu, sans consacrer aucun capital à l'entretien du sol. Ce problème, ils l'ont résolu comme Louis XV résolvait le problème de gouverner la France, en épuisant au profit du présent les ressources de l'avenir. Eux aussi, ils ont dit : *Après nous, le déluge*.

Voici comment ils ont procédé. Après avoir pris à bail les grands domaines dont la gestion leur avait été originairement confiée, ils les ont divisés en parcelles de 1 à 5 hectares. Autant de parcelles, autant de fermes. En général, ils ont préféré les petites parcelles aux grandes. La raison en est simple. Il y a, en Irlande comme ailleurs, plus de cultivateurs en état de se charger d'une ferme de 1 à 5 hectares que d'une ferme de 20 ; il y a, par conséquent, plus de concurrence pour les premières que pour les secondes. Au dire des témoins entendus dans l'enquête de 1833, la différence s'élevait alors à 10 ou 15%. Aussi, à l'époque même où, en Angleterre, on agglomérait les anciennes fermes de 25 à 50 hectares pour constituer des exploitations de 200 à 300 hectares, en Irlande, les anciennes fermes étaient remplacées par des fermes plus petites. L'agriculture irlandaise reculait au lieu d'avancer<sup>1</sup>.

Le morcellement ne s'est pas arrêté là. Les fermiers qui, sous l'impulsion d'une concurrence exagérée, ont acheté chèrement la jouissance de quelques hectares, s'efforcent naturellement d'en retirer la plus forte somme possible de produits. Encore moins que les *middlemen*, ils sont intéressés à la bonne conservation du sol. Les baux des *middlemen* sont de longue durée ; les fermiers, au contraire, sous-louent à courte échéance ; la plupart même n'ont point de baux. Ils s'épargnent de la sorte les

<sup>1</sup> La critique du morcellement des terres exposée ici par Molinari était partagée par le gouvernement britannique. Ce fut l'une des priorités de son action lors de la famine que de résoudre ce problème, tout en fournissant des subsistances. Les moyens employés ne furent pas toujours honorables et il est d'ailleurs douteux que l'objectif poursuivi ait été aussi judicieux qu'on le prétendait.

frais de timbre, etc., mais ils se mettent complètement à la merci des propriétaires ou des *middlemen*. Dans une situation si précaire, alors que du jour au lendemain ils peuvent être expulsés de leurs fermes, ils n'ont évidemment aucun intérêt à ménager les forces productives du sol. Aussi ont-ils, à peu près sans exception, adopté le système de morceler de nouveau les parcelles que les propriétaires ou les *middlemen* leur ont livrées. Ils louent environ le tiers du terrain de chaque ferme par parcelles d'un quart, d'un huitième et jusqu'à un seizième d'hectare, à de simples journaliers. Le sol se trouve ainsi véritablement réduit en poussière. On en jugera par le tableau suivant :

## NOMBRE DE FERMES EN 1834.

		PROVINCE DE LEINSTER.	PROVINCE DE MUNSTER.
Au-dessous d'	1/2 hectare	1046	561
de	1/2 à 3	2722	2007
—	3 à 6	1725	1767
—	6 à 12	1860	1567
—	12 à 30	1082	1324
—	30 à 50	308	243
—	50 à 60	179	74
—	60 et plus	279	12

On évalue au tiers du territoire exploité l'étendue des petites parcelles (*conacres*) louées aux journaliers. Elles sont cultivées à la bûche et ensemencées de pommes de terre.

Ainsi exploitée et organisée, il est tout simple que l'agriculture irlandaise emploie plus de bras et donne moins de produit que l'agriculture anglaise.

Les états officiels de la population de la Grande-Bretagne et de l'Irlande présentaient, il y a quelques années, la répartition suivante :

	Grande-Bretagne.	Irlande.
Familles occupées à l'agriculture	961 134	884 339
Familles employées par l'industrie, le commerce, etc.	2 453 041	500 727
Total	5 414 175	1 385 060

Dans la Grande-Bretagne, il suffit du quart de la population pour exploiter le sol, en Irlande il en faut les deux tiers.

On évalue à 1 131 715 le nombre des travailleurs effectifs fournis par les familles agricoles de l'Irlande, et à 1 055 982 celui des travailleurs employés par l'agriculture de la Grande-Bretagne. Les premiers ne cultivent que 5 257 625 hectares et ne produisent qu'une valeur annuelle de 900 000 000 fr. ; tandis que les seconds cultivent 13 849 320 hectares, et font naître un produit de 4 000 500 000 fr.

La même étendue de terre qui exige cinq hommes en Irlande n'en occupe que deux dans la Grande-Bretagne, et cependant cette même étendue de terre donne dans la Grande-Bretagne un produit à peu près double de celui du sol Irlandais.

Tels ont été les fruits déplorable de la conquête, de la guerre continentale et des *corn-laws*. Abandonnée par ses grands propriétaires, à qui le privilège du marché britannique procurait un revenu suffisant, l'Irlande a descendu rapidement tous les degrés de l'échelle de la misère. Pendant que sa population s'accroissait, ses capitaux se



dissipaient et son sol s'épuisait sous la meurtrière influence du privilège. Quelques écrivains ont émis, nous ne l'ignorons pas, une opinion différente sur l'origine des maux qui affligent ce pays infortuné. Ils ont affirmé que ce n'est point au privilège, mais à la liberté que l'Irlande doit ses malheurs. L'union douanière des deux îles, voilà, selon eux, la vraie source du mal. La concurrence des manufactures anglaises a ruiné, disent-ils, les manufactures irlandaises et jeté ainsi en pâture à la misère des masses de travailleurs.

Nous avons soigneusement parcouru les enquêtes sur l'état de l'Irlande, mais nous avouons qu'il nous a été impossible d'y rien découvrir relativement à ce nouveau méfait des manufactures britanniques. Nous avons vu, au contraire, que les ateliers du Lancashire nourrissent des milliers d'Irlandais qui ont traversé le canal Saint-Georges, chassés par la famine ; nous avons vu que les industriels de la Grande-Bretagne, loin de priver de travail les fils déshérités de la pauvre Irlande, accueillent avec empressement ces travailleurs zélés et probes qui offrent leurs bras au rabais<sup>1</sup>. Si la production des objets servant au vêtement et au logement a diminué en Irlande, cela ne vient nullement, comme on le suppose, de ce que les populations peuvent se les procurer aujourd'hui à meilleur marché qu'elles ne se les procuraient autrefois ; cela vient tout simplement de la décadence de l'agriculture. Avant de renouveler ses habits, de se bâtir et de se meubler une maison, l'homme songe à se nourrir. Comment l'Irlandais, qui, par son travail de la journée, peut à peine se procurer une suffisante nourriture, achèterait-il des habits et des meubles ? Comment se procurerait-il le confortable, puisqu'il ne peut, malgré tous ses efforts, obtenir l'absolu nécessaire ? Allez dans la cabane du paysan Irlandais, et vous y chercherez vainement ces produits à bon marché que l'Angleterre expédie sur toute la surface du globe. Jusqu'à l'âge de dix ans, les enfants vont nus. Les hommes et les femmes ne portent que de vieux habits, venus, en grande partie, de la Grande-Bretagne. L'Irlande asservie se couvre, dernière humiliation ! de la défroque de l'Angleterre<sup>2</sup>. Seuls, les fermiers qui tiennent plus de huit hectares portent des étoffes neuves : encore ne les achètent-ils point au dehors ; ils font filer, dans le ménage, les toisons de leurs moutons et les donnent à tisser à quelque pauvre diable de tisserand. L'usage des bas et des souliers a considérablement diminué depuis la paix<sup>3</sup>, c'est-à-dire depuis l'établissement des *corn-laws*. Les femmes n'en portent pas. Les fermières aisées tiennent leurs souliers à la main le dimanche, lorsqu'elles vont à l'église, et elles les mettent en entrant. Au dire des prêtres, le tiers de la population ne peut remplir ses devoirs religieux faute d'habits. Les paysans se passent leurs vêtements afin de pouvoir aller successivement à la messe de trois dimanches l'un<sup>4</sup>. Le mobilier est plus misérable encore que l'habillement. Le tiers de la

<sup>1</sup> Le remplacement d'ouvriers anglais par des ouvriers irlandais entretenait la haine durable des Anglais envers les Irlandais.

<sup>2</sup> Lorsqu'elles arrivaient à la dernière extrémité, les loques qui recouvraient les prolétaires anglais et qui faisaient naître la commisération des observateurs étaient ensuite revendues en Irlande.

<sup>3</sup> *De l'Agriculture et de la condition des agriculteurs en Irlande et dans la Grande-Bretagne*, par MM. Mounier et Rubichon. (note de Molinari) — Molinari publiera une recension de cet ouvrage dans le *Journal des Économistes* (voir plus loin, III)

<sup>4</sup> Ces faits avérés sont racontés par Rubichon et L. Mounier dans *De l'Agriculture*, op. cit., volume 1, 1840, p. 167-168.

population agricole couche sur la terre nue faute de bois de lit. La famille entière s'étend, sans distinction de sexes, sur une litière à côté du cochon. Sur six familles, il y en a une, tout au plus, qui possède une couverture. Les hommes et les femmes se dépouillent de leurs habits pour couvrir les enfants qui grelottent sur le sol humide. Le mobilier ordinaire consiste en un pot de fer, un coffre de bois, un vase de terre, un couteau, une fourchette et deux ou trois écuelles. Dans un grand nombre de cabanes<sup>1</sup>, les commissaires de l'enquête déclarent n'avoir absolument rien trouvé.

« C'est un mystère pour moi, disait, à cette époque, l'archidiacre de Meath, de voir comment les Irlandais peuvent supporter autant de froid et de faim. »

Le marché irlandais n'est donc pas pour l'industrie britannique une bien précieuse conquête. La masse de la population est descendue à un tel degré de misère, qu'elle ne consomme plus aucun produit manufacturé, soit anglais, soit irlandais.

Depuis quelques années, les propriétaires ont enfin aperçu le danger d'une pareille situation. Ils ont fini par comprendre que, s'ils laissaient aller plus longtemps les choses à l'aventure, la terre cesserait de donner un produit et par conséquent une rente. Ils se sont convaincus qu'il y avait urgence de changer de système. Mais un obstacle presque insurmontable s'opposait au changement : il fallait d'immenses capitaux pour régénérer cette terre qu'épuisait le morcellement, et les propriétaires se trouvaient à bout de leurs capitaux et de leur crédit ; les tentatives d'amélioration furent partielles, isolées. En outre, elles furent commencées avec une telle brutalité de procédés, que les populations, loin de seconder les propriétaires innovateurs, s'efforcèrent d'entraver leurs entreprises. Le *Clearance-system*, ce système qui consistait à agglomérer les petites fermes pour constituer des exploitations économiques, devint odieux, parce que les propriétaires se refusèrent à indemniser les fermiers et les journaliers dépossédés. L'expulsion des travailleurs surabondants était assurément utile, indispensable ; on ne pouvait améliorer le sol qu'à la condition de substituer la grande culture à la petite, les travailleurs à la charrue aux travailleurs à la bêche. Plus tard, l'accroissement de produits suscité par ce changement devait contribuer à relever la condition des expulsés eux-mêmes. Mais, dans l'intervalle, de quoi donc pouvaient vivre ces misérables ? En leur enlevant le pauvre coin de terre où ils trouvaient la subsistance, n'était-ce pas leur ressource dernière qu'on leur ravissait ? Autant aurait valu les condamner à mort !<sup>2</sup> Aussi vit-on se produire, à la suite du *Clearance-system*, des scènes de désolation comparables aux plus sombres épisodes des invasions barbares. Les tenanciers dont on agglomérait les parcelles de terrain refusaient d'abandonner leurs cabanes ; ils repoussaient à coups de fusil ou de bâton les envoyés des propriétaires ; on était obligé de les assiéger dans leurs tanières. Lorsque force était restée à la loi, lorsqu'on avait rasé le dernier asile du tenancier, la famille expulsée

<sup>1</sup> Traduction de *cabin*. L'alternative *cabane* est employée par Beaumont, *L'Irlande*, op. cit., 1839, et par Rubichon et L. Mounier *De l'Agriculture*, op. cit., 1840.

<sup>2</sup> Lorsque le gouvernement britannique suivit à nouveau cette logique, au milieu de la crise et de la famine, des scènes semblables se reproduisirent. Il est évident à la lecture de ces phrases que Molinari était opposé aux pratiques violentes d'expropriation, même s'il approuvait la finalité qu'ils poursuivaient par de méprisables moyens. Gustave de Beaumont également écrivait : « Lorsque je dis qu'il faut détruire l'aristocratie d'Irlande et l'extirper jusqu'à sa racine, je n'entends pas là une destruction violente et sanguinaire. » (*L'Irlande*, op. cit., volume 2, p.180)

s'enfuyait en emportant les débris de son chétif mobilier, et elle allait s'abattre, comme une nichée d'oiseaux vagabonds, sur quelque jachère abandonnée. Dans la nuit elle se construisait une hutte, et le matin elle se mettait à défricher le sol avoisinant. Quelquefois le propriétaire du terrain ainsi envahi fermait les yeux sur cette usurpation, mais le plus souvent il chassait les usurpateurs. Alors ceux-ci allaient bâtir leur cabane dans un fossé ou dans un marais ; là seulement ils trouvaient un abri dont nul ne songeait à leur contester la propriété. Ce n'était toutefois qu'un abri passager : les eaux ne tardaient pas à envahir la frêle demeure des expulsés, et ils étaient obligés d'aller chercher un autre fossé ou un autre marais pour y giter leur misère. La main de Dieu s'est-elle jamais aussi rudement appesantie sur un peuple ? Pourtant les Irlandais ne sont point coupables, ils sont victimes ! La charité venait, à la vérité, sinon adoucir le sort des expulsés, du moins les empêcher de mourir de faim. Si misérable que soit le paysan irlandais, il partage sans hésiter sa maigre pitance de pommes de terre et la paille de sa couche avec l'étranger qui lui demande de quoi assouvir sa faim et se préserver du froid. En Irlande, c'est le pauvre bien plus que le riche qui vient en aide au pauvre. Jamais on ne voit se démentir cette admirable charité de la misère ; jamais la famille exténuée du vagabond ne frappe en vain à la porte du journalier : il y a entre l'homme qui a été expulsé hier et celui qui peut-être sera expulsé demain un contrat d'assistance mutuelle dont, en toute occasion, les clauses sont religieusement observées.

Tous les propriétaires n'ont point usé, il faut le dire, d'une si odieuse barbarie envers les occupants du sol. Quelques-uns ont donné aux expulsés les moyens d'émigrer<sup>1</sup> ou d'attendre un nouvel emploi. Malheureusement, ça été jusqu'à présent le petit nombre. Les autres ont redoublé, par leur brutal égoïsme, la haine séculaire des tenanciers pour les maîtres du sol, et, plus d'une fois, l'Irlandais vagabond a exercé des représailles sanglantes contre ceux-là qui l'avaient traqué, comme une bête fauve, de tanière en tanière. Aux yeux des expulsés, la vengeance est devenue une obligation sacrée. Dans la baronnie de Middlethird<sup>2</sup>, un homme déclarait aux commissaires qu'il tuerait le fermier qui viendrait occuper son terrain. Les commissaires lui ayant demandé ce que feraient sa femme et ses enfants s'il était pendu. — Je serai

<sup>1</sup> Le niveau de l'émigration irlandaise était notoirement très élevé dès avant l'époque de la grande famine. On estime à 250 000 le nombre d'Irlandais ayant émigré vers l'Amérique seule, au XVIII<sup>e</sup> siècle ; entre 1815 et 1845, l'émigration toutes destinations confondues enleva pas moins d'un millions d'habitants à l'Irlande. — Contrairement à une idée reçue, l'émigré type ne provenait pas des couches les plus déshéritées de la population. De nombreux riches Irlandais s'imaginaient trouver une vie meilleure en quittant leur pays natal, notamment pour l'Amérique. D'une manière générale, d'ailleurs, l'expatriation n'était imaginable et possible que pour ceux qui possédaient encore un petit pécule pour financer un voyage, ne serait-ce que vers Liverpool, en attendant mieux. Cette caractéristique qualitative de l'émigration irlandaise est prouvée par le ton adopté par les journaux irlandais du temps, qui enrageaient de voir partir la « fine fleur » du pays. — Je ne résiste pas et je m'empresse d'indiquer que les Irlandais qui émigrèrent à cette période ont partout été accueillis librement, quoiqu'ils aient été déjà l'objet d'une animosité générale en Angleterre et ailleurs, quoique leur immoralité et leur malpropreté aient parfois choqué les populations qui les accueillait, et enfin et surtout quoiqu'ils aient souvent été porteurs de maladies.

<sup>2</sup> Il existe deux baronnies Middle Third en Irlande, une dans le county Waterford, l'autre dans le county Tipperary. Nous n'avons pu déterminer celle dont il s'agit ici.

mort, leur répondit-il, pour la cause du peuple, et, comme j'ai contribué à nourrir les femmes et les enfants de beaucoup de gens pendus pour cette même cause, le peuple nourrira les miens<sup>1</sup>. — Quels progrès sont possibles dans un pays où les ressentiments de l'opprimé envers l'opresseur se manifestent avec cette sombre violence ? Ne doit-on pas s'y croire sans cesse à la veille d'une révolution ?

Voilà dans quelle situation se trouvait l'Irlande au moment où elle a été surprise par la famine. Quand nous disons qu'elle a été surprise, nous nous trompons peut-être : il y avait longtemps que les hommes du métier, à l'aspect des ruines de l'agriculture irlandaise, prévoyaient la venue de la disette. Il y avait longtemps qu'ils prédisaient, en calculant les progrès de l'épuisement du sol, le jour où la terre d'Irlande cesserait de donner sa moisson accoutumée. Mais on ne les écoutait point, on fermait les yeux devant les images d'un si épouvantable malheur. Aujourd'hui, les prévisions les plus sombres se trouvent dépassées : pour la seconde fois la récolte a manqué, et, au moment où nous écrivons, le peuple irlandais, comme l'équipage d'un vaisseau désarmé, n'attend plus son salut que de la Providence.

S'il ne s'agissait que d'une famine accidentelle, si la pomme de terre, après avoir manqué partiellement l'année dernière, totalement cette année, devait donner de nouveau à l'avenir son produit ordinaire, le gouvernement anglais pourrait ajourner encore la question irlandaise. Il suffirait que l'Angleterre nourrit, pendant six mois, quatre ou cinq millions de nécessiteux en Irlande, et tout serait dit. La dépense ne dépasserait pas les forces du peuple anglais. Mais il n'en est pas ainsi, ne l'oublions pas. Ce n'est pas l'inclémence d'une saison, c'est l'épuisement du sol qui a suscité la famine de l'Irlande. Si donc rien n'est modifié dans la production agricole, si l'on continue à ensemercer de pommes de terre les champs qui déjà ont refusé d'en produire, tout nous fait augurer que la récolte pourrira une troisième fois en germe<sup>2</sup>, tout nous fait augurer que la disette se perpétuera en Irlande. Or, la fortune de l'Angleterre cesserait bientôt de suffire à l'entretien d'un *work-house* peuplé de 8 millions de créatures humaines<sup>3</sup>.

Aussi pensons-nous que le parlement ne s'arrêtera point aux mesures qui ont été prises jusqu'à présent pour assurer la subsistance du peuple irlandais. On sait en quoi consistent ces mesures. Le gouvernement dépense chaque semaine 120 000 liv. st. environ en travaux publics ; il crée ainsi des ressources factices à 300 000 ou 400 000 individus. Non seulement le remède est insuffisant, mais il est encore horriblement coûteux. L'utilité des travaux en cours d'exécution est fortement contestée ; jamais,

<sup>1</sup> Ce récit est donné par Rubichon et L. Mounier dans *De l'Agriculture*, op. cit., volume 1, 1840, p.113-114. Molinari le prend littéralement.

<sup>2</sup> Molinari semble ici arguer que c'est à cause de l'épuisement du sol ou d'une incompatibilité passagère entre le sol et le type de culture que la récolte des pommes de terre fut défectueuse et impropre à la consommation. Nous avons rappelé précédemment que c'est une maladie qui en fut la source.

<sup>3</sup> Les *workhouses* (maisons de travail) accueillaient, hébergeaient et nourrissaient les populations déstituées. En janvier 1847 ils étaient entièrement saturés et sans aucune ressource. (Voir précédemment, I). — La situation irlandaise ne tarda pas à prendre les proportions envisagées par Molinari. En juin 1847, plus de trois millions d'Irlandais allaient à la soupe populaire (*soup kitchens*). Dans de nombreux districts, le nombre de récipiendaires des soupes gratuites dépassait les 75% de la population ; à Ballinrobe, on recensait jusqu'à 94% de la population allant à la soupe populaire.

c'est l'opinion unanime, ils ne donneront le moindre produit au trésor<sup>1</sup>. Autant vaudrait employer les Irlandais à faire mouvoir des *Tread-mills*<sup>2</sup>. Il faut mieux que ces vains et coûteux palliatifs pour guérir la plaie de l'Irlande.

Il faut aux Irlandais des subsistances et des capitaux, assez de subsistances pour nourrir la population jusqu'à ce que le sol ait produit de nouvelles et abondantes récoltes, assez de capitaux pour rajeunir la vigueur épuisée de la terre.

Si l'on a bien observé les causes qui ont éloigné les capitaux de l'Irlande, on reconnaîtra, croyons-nous, que la première mesure à adopter pour les y faire revenir consisterait dans la suppression totale des *corn-laws* britanniques. La Grande-Bretagne est devenue, sous l'influence de ces lois iniques, un marché privilégié pour les céréales de l'Irlande, et par là même, la rente des propriétaires irlandais s'est élevée au-dessus de sa limite normale. Si le privilège du marché britannique vient à être supprimé, nécessairement la rente baissera. Or, la rente du sol étant payée, en partie, à des propriétaires absents, à mesure qu'elle deviendra plus faible, l'Irlande perdra moins de capitaux. En outre, les *absents*, privés désormais d'une portion notable de leurs revenus, seront obligés de se passer du coûteux intermédiaire des *middlemen* et d'aller gérer eux-mêmes leurs propriétés. Ainsi cessera le système d'exploitation par intermédiaires qui a occasionné la ruine du sol.

La seconde mesure à prendre consisterait à accorder aux propriétaires une large subvention applicable à l'amélioration des cultures. M. O'Connell demandait dernièrement que l'Angleterre payât au peuple irlandais une somme de 450 millions pour le dédommager des maux qu'elle lui a causés. Les propriétaires, à leur tour, se sont accordés à dire qu'un prêt à modique intérêt pourrait seul relever l'agriculture irlandaise. Pour qu'une semblable mesure eût une suffisante efficacité, il faudrait probablement que la somme prêtée atteignit au moins le chiffre déterminé par M. O'Connell. Ce chiffre est considérable, mais le gouvernement anglais ne jouit-il pas d'un crédit à peu près illimité ? Il suffirait qu'il garantît aux capitalistes 0,5% de plus qu'ils n'obtiennent en achetant de la rente 3% pour que les capitaux affluassent en Irlande.

Vraisemblablement, les capitaux prêtés ou garantis par le gouvernement anglais prendraient la forme de subsistances pour pénétrer dans l'Irlande affamée. Le blé étant à 34,25 fr. l'hectol. à Dublin, tandis qu'il ne dépasse pas 26,50 fr. à Londres, il y aurait un avantage énorme à envoyer du blé dans les ports irlandais. Aussitôt que le commerce saurait que des mesures suffisantes de salut ont été prises en faveur de l'Irlande, et que, par conséquent, les Irlandais vont être en état de payer le blé dont ils ont besoin, les expéditions se feraient. L'importation du blé abaisserait les prix de toutes les subsistances, et la misère de l'Irlande recevrait ainsi un soulagement immédiat.

<sup>1</sup> Voir précédemment, I.

<sup>2</sup> Dans le langage anglais actuel, les *treadmills* désignent les appareils de fitness sous forme de tapis roulant. À l'époque de Molinari, les *tread-mills* s'apparentaient aux mécanismes dans lesquels on fait encore aujourd'hui courir des rongeurs domestiques, et qui, depuis l'Antiquité, et activés par des hommes, servaient à produire de l'énergie. Ainsi, des hommes pouvaient par exemple marcher puissamment sur un plan incliné pour activer un mécanisme servant à moudre le grain.

Sur 6 946 500 hectares de terre, l'Irlande ne compte que 5 257 625 hectares en pleine culture. La surface non cultivée se compose, en grande partie, de terres fertiles dont la production pourrait remplacer celle de la portion du sol que le morcellement a épuisée. Il ne s'agit que de les défricher, et pour les défricher il ne s'agit que d'avoir des capitaux.

Toute la question est là. Nous ne pensons pas que l'Angleterre puisse se refuser plus longtemps à la résoudre ; nous ne pensons pas qu'après avoir dépensé 500 millions pour racheter de l'esclavage les nègres de ses colonies, elle puisse refuser d'en *garantir* 750 pour racheter les Irlandais de la mort.

Mais qu'elle se hâte ! Chaque minute de retard aggrave le danger. Quelques hésitations de plus, et le moment sera passé où le salut de l'Irlande était encore possible. La famine aura fait son œuvre. L'Irlande aura terminé son agonie en envoyant à l'Angleterre sa dernière malédiction.

# De l'agriculture en Angleterre

[*Journal des Économistes*, janvier 1847.]

DE L'AGRICULTURE ET DE LA CONDITION DES AGRICULTEURS EN IRLANDE ET DANS LA GRANDE-BRETAGNE. — EXTRAITS DES ENQUÊTES ET DES PIÈCES OFFICIELLES PUBLIÉES EN ANGLETERRE PAR LE PARLEMENT, DEPUIS 1833<sup>1</sup>.

La situation de l'agriculture britannique présente une anomalie singulière : en aucun pays la production des subsistances n'est aussi perfectionnée qu'en Angleterre, et cependant, en aucun pays la nourriture n'est aussi chère. Au premier abord il semble que ces deux faits impliquent contradiction. Le progrès, dans toutes les branches de l'industrie humaine, ayant pour résultat naturel d'abaisser le prix des produits, on ne conçoit pas aisément que l'agriculture la plus progressive du monde soit en même temps la plus coûteuse. Cette exception à l'ordre général des choses ne peut être expliquée que par un examen attentif des conditions qui ont présidé jusqu'à ce jour au développement de la production agricole dans la Grande-Bretagne. Loin d'infirm

<sup>1</sup> 2 vol. in-8°, chez Treuttel et Wurtz ; anonymes, et attribués à MM. Mounier et Rubichon. (Note de Molinari)

Ces deux premiers volumes, publiés effectivement sans nom d'auteur, furent suivis par quatre autres volumes, à partir de 1842 et avec désormais la mention des noms des éditeurs : Rubichon et L. Mounier : *Des Travaux d'utilité publique ; des produits du règne minéral ; des bois de construction dans la Grande-Bretagne et en Irlande* (volume III, 1842) ; *De la Pêche ; de la navigation ; du commerce de l'Inde dans la Grande-Bretagne et en Irlande* (volume IV, 1842) ; *Des Manufactures et de la condition des ouvriers employés hors de l'agriculture dans la Grande-Bretagne et en Irlande* (volume V, 1843) ; et *Des Beaux-arts ; de l'éducation ; de la pauvreté ; de la justice criminelle ; de l'armée dans la Grande-Bretagne et en Irlande* (volume VI, 1843). — La recension, en janvier 1847, d'une série documentaire publiée en 1840 et consacrée à un thème très particulier, mériterait explication. Il est possible que Guillaumin et/ou Joseph Garnier, en rencontrant Molinari pour la première fois, sans doute en août 1846, lui aient proposé de collaborer et qu'en attendant de se livrer à des travaux nouveaux, celui-ci, qui avait étudié en profondeur l'ouvrage de Rubichon et Mounier et en avait vraisemblablement tiré de nombreuses notes (car des passages entiers se retrouvent dans l'article que l'on vient de lire) leur ait suggéré la publication d'une recension de ce livre. C'est l'explication optimiste. Une autre possibilité, c'est que, conformément à un usage bien naturel, les éditeurs du *Journal des économistes* aient voulu tester leur homme avec une recension, c'est-à-dire un article d'ambition réduite. Cette opinion a pour elle le fait qu'après ses articles sur l'Irlande et la Grande-Bretagne, Molinari publia à nouveau une recension dans le *Journal des économistes* : celle sur le *Système des contradictions économiques* de Proudhon (voir n°24), ouvrage publié en 1846 et qui dès lors put lui être suggéré d'emblée. — On remarquera en outre que dans plusieurs des premiers articles de Molinari au *Journal des économistes*, et jusqu'à celui sur la production de la sécurité (février 1849), le rédacteur en chef se permettait d'insérer des notes rectificatives, ce qui ne plaide pas pour l'entrée et la reconnaissance du jeune belge sur un pied d'égalité.

les vérités de la science économique, un tel examen les confirme<sup>1</sup>, de même que l'observation des causes perturbatrices du cours de certains astres prête une nouvelle force à la théorie de la gravitation. Après avoir étudié le système agricole des Anglais, on demeure convaincu, en premier lieu, que si l'agriculture britannique a fait des progrès, c'est parce que la législation civile du pays s'est trouvée en harmonie avec les lois économiques qui président au développement de la production ; en second lieu, que si le prix des produits agricoles n'a point baissé dans la mesure des progrès accomplis, la cause en doit être attribuée au désaccord qui existe entre la législation commerciale de la Grande-Bretagne et les lois économiques servant à régler la répartition équitable des fruits du travail humain. Il y a là deux ordres de faits bien distincts : ceux qui ont produit le progrès, ou, pour parler plus exactement, qui ont permis au progrès de se produire ; ceux qui ont empêché les prix de baisser à mesure que le progrès se réalisait.

Nous suivrons l'ordre naturel dans lequel ces faits se présentent à nos investigations. Nous examinerons d'abord pourquoi la production agricole est plus perfectionnée dans la Grande-Bretagne qu'elle ne l'est dans les autres pays ; nous rechercherons ensuite pourquoi les produits de l'agriculture britannique sont plus chers que ceux des agricultures rivales, moins progressives, moins avancées.

## I.

Les progrès de l'agriculture, aussi bien que ceux de l'industrie manufacturière de la Grande-Bretagne, sont d'une date récente ; il y a un siècle à peine qu'un modeste fermier, M. Bakewell, faisait sortir la production des subsistances de l'ornière où jusqu'alors elle s'était traînée<sup>2</sup> ; pendant qu'un barbier, Arkwright<sup>3</sup>, perfectionnait les instruments inertes servant à fabriquer le vêtement de l'homme, M. Bakewell améliorait les machines animées qui lui fournissent sa nourriture de chaque jour : il créait les belles et fécondes races de moutons et de bestiaux qui sont la gloire de l'agriculture anglaise et le plus solide fondement de la fortune de la Grande-Bretagne. Depuis lors, les progrès se sont multipliés sous les efforts des agriculteurs. Une science nouvelle, la science des irrigations, a donné à la production végétale une impulsion comparable à

<sup>1</sup> On voit que Molinari montre beaucoup d'énergie pour prouver le bien-fondé complet et intégral des théories sur lequel il a longtemps douté et dont la supériorité ne s'est imposé à lui qu'à force d'efforts et par le hasard de quelques rencontres.

<sup>2</sup> Robert Bakewell (1725-1795), agronome anglais dont le rôle pivot dans la révolution agricole britannique a été bien reconnu par les historiens. Rubichon et L. Mounier insistent aussi beaucoup dans le premier volume de leur étude sur ses accomplissements (voir *De l'Agriculture*, op. cit., volume 1, 1840, p. 242-271)

<sup>3</sup> Richard Arkwright (1732-1792), ingénieur anglais dont les inventions, notamment dans la production textile de masse, furent centrales pour une autre révolution, la révolution industrielle. Son nom était déjà bien connu des économistes libéraux du réseau Guillaumin. En 1841, M. Saint-Germain-Leduc, publiciste auteur d'un ouvrage sur *L'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande* (1838) ainsi que d'une série d'entretiens sur divers sujets, avait publié aux éditions Guillaumin un livre intitulé *Sir Richard Arkwright, ou Naissance de l'industrie cotonnière dans la Grande-Bretagne (1760 à 1792)*.



celle que les expériences de M. Bakewell avaient imprimée à la production animale ; elle a augmenté, dans des proportions énormes, les forces productives de certaines terres. En même temps, l'art de plus en plus perfectionné des assolements permettait aux agronomes de tirer un meilleur parti des puissances génératrices du sol. Grâce à ces progrès divers, qui se prêtaient mutuellement appui, les produits agricoles de la Grande-Bretagne sont devenus à la fois plus abondants et meilleurs, tout en exigeant moins de travail de la part des cultivateurs. Tandis que l'agriculture de la plupart des grands États du continent demeure immobile, si elle n'est en voie de décadence, l'agriculture britannique, après avoir brisé les entraves de la routine, marche journellement d'un pas plus rapide vers ce but de tout progrès industriel, qui est de donner à l'homme un maximum de produit en échange d'un minimum de travail.

Est-ce uniquement au génie industriel du peuple anglais qu'il faut attribuer l'honneur d'un tel résultat ? De ce que l'agriculture britannique est aujourd'hui plus avancée que ses émules, faut-il inférer que les travailleurs agricoles de la Grande-Bretagne ont sur leurs rivaux l'avantage d'une supériorité native ; qu'ils sont naturellement plus intelligents, plus propres aux travaux de la production ? Non sans doute. On ne saurait affirmer que la race anglo-saxonne soit généralement mieux douée, plus riche en facultés que les races diverses établies au centre et à l'occident du continent européen ; on ne saurait affirmer que la somme des aptitudes industrielles soit plus considérable en Angleterre, toute proportion gardée, qu'elle ne l'est en France, par exemple<sup>1</sup>. Si donc l'agriculture anglaise est plus avancée, — ce qui est incontestable, — que l'agriculture française, il en faut chercher la raison, non point tant dans la différence des races et des aptitudes, que dans celle des circonstances et des institutions.

Comme toute industrie, l'agriculture a besoin, pour se développer, pour fleurir, de sécurité et de stabilité. Quand la sécurité manque, quand le cultivateur, après avoir ensemencé son champ, n'est pas sûr d'en recueillir lui-même la moisson, ou bien encore, quand on lui fait payer trop cher la protection accordée à son travail, les capitaux se détournent de la terre ; tantôt ils se dissipent, ils se consomment improductivement, tantôt ils vont à des industries mieux défendues ou moins grevées. Lorsque la stabilité fait défaut, lorsque le capitaliste, après avoir appliqué ses économies à l'amélioration d'un fonds de terre, ne peut compter sur une jouissance assez longue pour réaliser le fruit de ses avances, on voit se produire des faits non moins défavorables à la production agricole : ou les capitaux fuient un placement instable, précaire, ou ils font payer leur concours assez cher pour amortir les risques du placement, trop cher pour laisser aux producteurs une rémunération suffisante. Dans l'une ou l'autre éventualité, l'agriculteur demeure pauvre et l'agriculture languit.

Or, depuis la fin du siècle dernier, l'industrie agricole de la Grande-Bretagne s'est trouvée dans une situation exceptionnelle, à ce double point de vue de la sécurité et

<sup>1</sup> Ces précautions oratoires rappellent que les défenseurs radicaux du libre-échange, dans la mouvance de Frédéric Bastiat et, à travers le Détroit, de l'*Anti-Corn-Law-League*, étaient souvent accusés en France d'être des anglophiles naïfs, partisans outrés ou — l'accusation était faite — payés pour débiter ici des doctrines qui devaient faire la prospérité de la seule Angleterre. Molinari récusera toujours ces accusations, mais il devait composer avec l'anglophobie courante des Français de l'époque... et de ses lecteurs.

de la stabilité. Pendant que la guerre ravageait l'Europe, enlevant à l'agriculture les capitaux et les bras nécessaires pour féconder le sol, l'Angleterre, abritée par l'Océan, jouissait de tous les avantages de la paix. *L'income-tax*<sup>1</sup> pesait, à la vérité, sur la propriété foncière ; mais qu'était-ce que la charge de *l'income-tax* auprès des fléaux de toute nature qui accablaient les agriculteurs du continent ? La seule conscription, en moissonnant chaque année la portion la plus robuste, la plus énergique de nos populations agricoles, empêchait en France la formation de plus de richesses que n'en détruisait en Angleterre l'impôt sur le revenu. Et la conscription n'était pas, comme on sait, l'unique fléau que l'état de guerre eût attiré sur notre agriculture.

Sous le rapport de la stabilité, les agriculteurs de la Grande-Bretagne ont été plus favorisés encore dans la même période. Tandis qu'en France les vieilles institutions qui régissaient la propriété territoriale disparaissaient englouties dans la tourmente révolutionnaire, l'Angleterre conservait soigneusement les siennes.

Il n'entre nullement dans notre pensée de proposer l'ancien régime de la propriété territoriale comme un modèle à suivre ; nous n'ignorons pas que le droit de primogéniture et les substitutions ont fait leur temps, et que l'on essaierait vainement, en France, de les faire renaître ; en Angleterre, de les perpétuer. Nous voulons constater seulement que ces institutions, dont tout le monde connaît les vices, remplissaient une fonction utile, indispensable. Nous voulons montrer en même temps, par la comparaison des fruits qu'elles ont portés en Angleterre et de ceux que la France doit aux institutions révolutionnaires, combien a été funeste à notre pays l'œuvre de destruction brutale, violente, spoliatrice, accomplie à la fin du siècle passé ; combien il eût été désirable que la transition de l'ordre ancien à l'ordre nouveau se fût accomplie sous les auspices de la raison, au lieu de l'être sous les auspices de la force.

La conquête divisa la Grande-Bretagne en un certain nombre de grands domaines que la législation féodale s'attacha à maintenir intacts entre les mains des mêmes familles. Ce but fut atteint à l'aide du droit de primogéniture et des substitutions. De nos jours, la Grande-Bretagne ne compte pas plus de 55 000 propriétaires terriens, descendant pour la plupart des anciens conquérants du sol ; la propriété y est aussi agglomérée, plus agglomérée peut-être qu'elle ne l'était au Moyen âge.

Le droit de primogéniture, en faisant passer le domaine territorial des mains du père à celles de l'aîné des enfants, prévenait le morcellement du sol ; il offrait aux capitalistes et aux travailleurs qui appliquaient leurs fonds et leurs bras à la mise en valeur de la terre une garantie permanente contre un bouleversement, un partage des propriétés à la mort des propriétaires. Grâce à ce privilège strictement maintenu depuis la conquête, les fermes conservèrent une étendue suffisante pour être économiquement exploitées, et les fermiers purent cultiver et améliorer le sol, sans craindre qu'un événement fortuit, la mort d'un homme, ne vînt brusquement compromettre leur fortune<sup>2</sup>. Le droit de primogéniture neutralisait, au profit de la propriété et de

<sup>1</sup> Voir note... p. ...

<sup>2</sup> La défense de la grande culture, préférée à la petite culture, avait été l'un des points du programme physiocratique. Voir notamment François Quesnay, articles « Fermiers » (1757) et « Grains » (1756) pour *l'Encyclopédie*, et Dupont de Nemours, « Lettre sur la différence qui se trouve entre la grande et la petite culture », *Gazette du commerce*, 29 janvier 1765.

ceux qui l'exploitaient, les causes de perturbation que renfermait la mort des propriétaires.

Cependant le droit de primogéniture seul eût été insuffisant pour maintenir la propriété dans un état de parfaite stabilité. S'il la garantissait contre le morcellement, au passage d'une génération à une autre, il laissait à l'héritier privilégié la libre disposition du domaine. Or, il pouvait arriver que cet héritier fût un dissipateur, peu soucieux de conserver le patrimoine de sa famille, ou bien encore qu'il commît un crime entraînant la peine de la confiscation. Dans l'une ou l'autre éventualité, la propriété était exposée à changer de mains et à être morcelée. La loi des substitutions ferma cette issue ouverte au changement, à l'instabilité ; elle enchaîna la volonté des propriétaires dans l'intérêt de la propriété.

En Angleterre, les substitutions étaient temporaires. Voici en quoi elles consistaient et quelles étaient leurs limites : à l'époque du mariage de son fils aîné, le plus souvent, ou à toute autre époque qu'il lui convenait de choisir, le propriétaire d'un domaine substituait sa propriété à l'aîné de ses petits-fils, ou, à défaut d'enfants mâles, à l'aînée de ses petites-filles. Si, au moment de la substitution, le propriétaire avait un fils et un petit-fils vivants, il pouvait la faire remonter à un degré plus haut, et désigner son arrière-petit-fils ou son arrière-petite-fille. Mais son droit n'atteignait jamais que la première génération à naître. En Écosse, ce droit était sans limites ; un propriétaire pouvait substituer son bien à perpétuité.

Substituer, c'était, ainsi que le mot l'indique, mettre à la place du propriétaire actuel un propriétaire futur ; c'était livrer anticipativement à la postérité l'héritage du passé. Une fois l'acte de substitution accompli, le propriétaire et ses héritiers vivants perdaient la libre disposition de la terre, ils n'en étaient plus que les usufruitiers ; ils ne pouvaient ni la grever d'hypothèques, ni la vendre en tout ou en partie. Un bien substitué ne pouvait être ni saisi ni confisqué. On le considérait comme un legs sacré qu'il n'était permis à personne de détourner de sa destination.

Parvenu à l'âge de vingt-et-un ans, l'héritier en faveur duquel la substitution avait été opérée pouvait la rompre ; mais il ne la rompait communément que pour la renouveler, en y introduisant certaines clauses nécessitées par la situation présente de la famille, et les propriétés foncières passaient de la sorte indivises, intactes, de génération en génération.

Chose remarquable ! à aucune époque les substitutions n'ont été aussi fréquentes qu'au commencement de ce siècle. En voici le relevé depuis 1685 :

De 1685 à 1705 il y a eu	79 substitutions.
1705 à 1725 ...	125 —
1725 à 1745 ...	158 —
1745 à 1765 ...	138 —
1765 à 1785 ...	292 —
1785 à 1805 ...	360 —
1805 à 1825 ...	467 —
Total ...	1 599 —

Il y a eu, comme on voit, progression ascendante. La valeur des terres substituées de l'Écosse était estimée, en 1764, à un cinquième de la valeur totale du sol ; en 1811, sir John Sinclair la portait à un tiers, et nous la trouvons mentionnée pour la moitié environ dans l'enquête de 1836.

On conçoit que, si le même domaine demeure à perpétuité dans une famille, à côté de cette tribu de propriétaires, il s'établisse une tribu de tenanciers. Il y a, dans la Grande-Bretagne, des fermiers qui tiennent la même ferme, de père en fils, depuis un temps immémorial. La plupart n'ont point de bail, tant est profonde la confiance que leur inspirent les propriétaires du sol. Rarement leur foi est trompée, rarement le propriétaire se décide à expulser un fermier que des liens séculaires attachent à sa famille. Toutefois, il y a, en Angleterre comme ailleurs, différents modes de tenures. Dans le Nord, le système des baux pour la vie de trois personnes est généralement usité. Le fermier se désigne lui-même ainsi que deux de ses enfants, et le bail court jusqu'à la mort du dernier des trois. La durée moyenne de ces baux est estimée à cinquante-quatre ans. Lorsqu'un des enfants désignés vient à mourir, le fermier obtient ordinairement l'autorisation de substituer un autre nom à celui du défunt, et de prolonger ainsi la durée du bail.

Quand le bail est à terme fixe, la durée en est communément déterminée par celle des assolements. Pour les assolements de six et neuf, elle est de dix-neuf ans ; mais il est rare que le bail ne soit point renouvelé. Les fermiers s'arrangeant de manière à épuiser le sol, lorsque le propriétaire manifeste l'intention de les expulser, on évite le plus possible les changements de mains.

Les fluctuations considérables auxquelles le prix du blé se trouve soumis depuis un certain nombre d'années ont donné naissance à une nouvelle espèce de baux ; nous voulons parler des baux mobiles, variant d'année en année, selon le cours des céréales. Une ferme se louera, par exemple, pour la valeur de 1 000 quarters de blé ; si, en 1845, le prix du blé est de 56 schell. le quarter, le fermier payera 2 800 liv. sterling de fermage ; si, en 1846, le prix monte à 60 schell., il payera 5 000 liv. sterl<sup>1</sup>. On choisit, pour ces évaluations, le prix moyen du blé dans le comté. Dans certaines parties de l'Écosse, les rentes sont fixées d'après le prix du blé, de l'orge et de l'avoine ; ailleurs, elles n'ont pour base que le prix de l'avoine.

Telle est la constitution territoriale de la Grande-Bretagne.

Voyons maintenant quelle a été la marche de cette agriculture si fortement constituée, et quels sont actuellement ses produits.

L'agriculture britannique a suivi, dans ses progrès, exactement la même marche que toutes les autres industries. Elle a successivement substitué les grandes exploitations aux petites. Naguère, les fermes n'avaient, pour la plupart, que 35 à 70 hectares ; elles en ont aujourd'hui de 150 à 300, quelquefois davantage. Nulle part les petits fermiers ne peuvent soutenir la concurrence des gros, de même que, nulle part, les artisans ne peuvent lutter contre les manufacturiers. Cela tient, d'abord, à ce que le travail est plus économisé dans une grande exploitation qu'il ne peut l'être dans une petite ; on y emploie des instruments plus perfectionnés, et, par conséquent, le même homme, avec le même effort, y produit davantage. Cela tient ensuite à la nature de l'instrument dont l'homme dispose pour produire sa subsistance, à la nature du sol. La culture des végétaux supérieurs épuise rapidement la terre. Il paraît aujourd'hui avéré qu'une ferme ne saurait être maintenue en bon état à moins que les trois quarts

<sup>1</sup> Le quarter représentait 210 kilogrammes. Dans le système pré-décimal, une livre comprenait 20 shellings.

de sa superficie ne se trouvent consacrés à la production des végétaux inférieurs servant à la nourriture des animaux. Or, les bestiaux, plus encore que les céréales, exigent de vastes espaces pour être produits avec économie.

Le crédit se mesure à l'étendue de l'exploitation. Dans la Grande-Bretagne, les gros fermiers trouvent à emprunter à 4% pour les fortes sommes, et à 5% pour les petites. Les petits fermiers, en revanche, n'obtiennent du crédit qu'avec une extrême difficulté.

Nous trouvons, dans l'enquête de 1836, les comptes de plusieurs fermes. Nous croyons utile d'en reproduire un, afin de montrer exactement de quel côté vont les tendances progressives de l'industrie agricole de la Grande-Bretagne. Il s'agit d'une ferme de moyenne étendue (222 hectares) appartenant à M. Bell, dans le comté de Berwick<sup>1</sup>, et dont l'assolement était le suivant :

1 <sup>re</sup> année	5 hectares	Navets.
	38	Jachères.
2 <sup>e</sup>	43	Blé et orge semés avec l'herbe.
3 <sup>e</sup>	43	Pâturages.
4 <sup>e</sup>	43	»
5 <sup>e</sup>	43	Avoine.
	215 hectares	
	7	Pâturages permanents.
Total	222 hectares.	

La ferme était exploitée par 10 journaliers et 15 chevaux.

#### DÉPENSES.

Une année de location de la ferme	19 050 fr.
Taxes, impôts	675
Salaires des journaliers, à l'année	5 625
Travaux accidentels pendant la moisson	4 750
Semences	4 750
Nourriture des chevaux	5 375
Réparation des bâtiments	525
Charpentier, bourrelier, etc.	1 525
Dépenses accidentelles	625
Chaux pour fumer la terre	2 775
Os	400
Dépenses de dessèchements	400
Pertes de chevaux, machines à battre	1 000
Total	47 475 fr.

#### RECETTE EN 1835.

Blé	1 075 hect.	à 16,90	18 167 fr.
-----	-------------	---------	------------

<sup>1</sup> Le Berwickshire ou comté de Berwick est situé en Écosse, à la frontière avec l'Angleterre.

Avoine	1 368	9,15	12 516
Orge	199	12,30	2 447
Pois			2 100
Vente du bétail			22 300
Total			57 530
Différence, ou profits du fermier			10 055 fr.

On voit que la vente du bétail et de l'avoine constitue environ les trois cinquièmes du produit de cette ferme ; les céréales nécessaires à la subsistance de l'homme ne viennent qu'en seconde ligne.

Cette prédominance de la production des subsistances animales sur celle des subsistances végétales n'est pas un fait particulier ; elle devient, au contraire, de plus en plus générale.

Est-ce que, par hasard, la loi protégerait l'élève des bestiaux plutôt que la culture des céréales ? En aucune façon. Les bestiaux étrangers ont été dégrevés avant les céréales, et aujourd'hui ils peuvent entrer librement dans la Grande-Bretagne. Ce n'est donc pas à la loi qu'il faut attribuer les empiétements de la production animale sur la production végétale ; ces empiétements ont une tout autre cause.

La nourriture animale est plus parfaite que la nourriture végétale, en ce sens qu'elle donne, sous un moindre volume, une plus forte quantité de substance alimentaire. Mais, par cela même qu'elle est plus parfaite, elle est aussi plus chère. Le pauvre ne consomme que peu de viande ; le pain et les légumes forment la base de sa nourriture ; le riche, au contraire, est un gros consommateur de viande ; le pain et les légumes ne sont que les accessoires de son alimentation. Or, la Grande-Bretagne étant, sans contredit, la contrée la plus riche de l'Europe, il n'est pas étonnant que la demande de viande y soit, toute proportion gardée, plus considérable qu'elle ne l'est dans les autres pays. À mesure que la richesse générale se développera sous l'influence du progrès industriel, partout la consommation animale gagnera plus de terrain sur la consommation végétale.

En ce point, il est bon de le remarquer, les tendances de la consommation s'accordent parfaitement avec les exigences de la production. Il y aurait danger de conserver les subsistances végétales comme base de l'alimentation publique, puisque la production de ces subsistances épuise le sol ; puisque la fécondité naturelle de la terre ne peut être maintenue, sans altération, qu'au moyen de la culture alterne.

Aussi tous les agronomes de la Grande-Bretagne se sont-ils de préférence occupés du progrès des subsistances animales. Grâce à leurs efforts persévérants, la manufacture des bestiaux a pris en Angleterre un développement que l'on ne saurait trop admirer. Arrêtons-nous-y un instant.

Le progrès de la production alimentaire se développe exactement de la même manière que celui de toutes les autres productions. Le problème à résoudre consiste toujours à obtenir un produit plus considérable en échange d'une quantité donnée de travail. On résout ce problème pour le bétail, en produisant plus de viande ou de la viande d'une qualité supérieure, à l'aide d'une somme fixe de nourriture. Mais on ne saurait obtenir un semblable résultat avec toutes les races de bestiaux, toutes ne s'engraissent pas avec une égale facilité ; il faut savoir choisir les meilleures ; il faut encore savoir améliorer les mauvaises races à l'aide d'un croisement intelligent. Telle fut l'œuvre de M. Bakewell. Ce fut cet agriculteur de génie qui, le premier, entreprit de perfectionner, d'après un plan systématique, les espèces ovines et bovines de la

Grande-Bretagne. On lui doit surtout la magnifique race de moutons, connue sous le nom de *New-Leicester*. Jusqu'alors les fermiers n'avaient recherché que les animaux les plus gros et ceux qui donnaient les toisons les plus lourdes ; M. Bakewell remarqua que la petitesse des os et le petit volume des entrailles relativement au reste du corps étaient les signes distinctifs de l'aptitude à l'engraissement, et il choisit, sans distinction de taille, les animaux qui présentaient ces caractères. Pendant longtemps on tourna en dérision ses expériences ; les fermiers ses voisins, dont il heurtait les habitudes routinières, le traitaient de visionnaire. À la fin néanmoins ils furent obligés de se rendre à l'évidence. Au bout de vingt-cinq ans, M. Bakewell avait réussi à former le plus beau troupeau de l'Angleterre.

Ce fut alors à qui se procurerait des béliers de la race améliorée. Dérogeant à la coutume ordinaire, M. Bakewell les loua au lieu de les vendre. Il n'avait réussi d'abord à en obtenir qu'une livre sterling par saison ; mais le prix de location monta rapidement, à mesure que l'excellence de la race des *New-Leicester* était mieux appréciée.

En 1780, il les loua chacun	225 fr.
En 1784	— 2 250
En 1786	— 7 875

À la même époque il reçut 10 500 fr. pour un bélier favori et le tiers des agneaux qui en naquirent. La location de ce bélier avait été évaluée, pour une saison, à 31 500 fr.

Outre la race des *New-Leicester*, la Grande-Bretagne possède encore celle des *southdown* et celle des *cheviots*. Ces deux races exigent moins de soins que la première, mais elles lui sont bien inférieures. On calcule que la durée ordinaire de la vie du mouton est de dix ans, et que les moutons de montagne (*cheviots*) n'atteignent leur point de perfection qu'à l'âge de quatre ou cinq ans. Or, les *New-Leicester* arrivent, en moins de deux années, à un maximum utile de poids.

Sous l'influence des perfectionnements introduits dans l'élevage du bétail par M. Bakewell et ses émules, la production du mouton a subi un accroissement rapide.

Le nombre des moutons, en Angleterre et dans le pays de Galles, a été évalué :

Par M. Gregory King <sup>1</sup> , en 1698, à	12 000 000
Par M. Arthur Young <sup>2</sup> , en 1774	25 589 754
Par M. Luccock <sup>3</sup> , en 1800	26 148 463
Par M. Mac Culloch <sup>4</sup> , en 1834	32 000 000

Mais le poids de la viande et de la laine a augmenté dans une proportion beaucoup plus considérable, grâce au perfectionnement des races.

La même évolution qui a eu lieu dans la production des moutons s'est accomplie aussi dans celle des espèces bovines. Ici encore, M. Bakewell donna l'impulsion au

<sup>1</sup> Gregory King (1648-1712), l'un des pionniers de la statistique économique.

<sup>2</sup> Arthur Young (1741-1820), agronome anglais resté fameux pour ses *Voyages en France pendant les années 1787, 1788, 1789 et 1790* (première édition en 1792).

<sup>3</sup> Sir John Luccock (1770-1826), marchand de laine établi à Leeds. Ses évaluations réalisées en 1800 sont contenues dans son livre *The Nature and Properties of Wool* (London, 1805).

<sup>4</sup> John Ramsay McCulloch (né en 1789), disciple de David Ricardo dont il venait d'éditer les *Œuvres* en un gros volume : *The Works of David Ricardo. With a Notice of the Life and Writings of the Author* (London, 1846)

progrès en améliorant la race des bestiaux à cornes longues, mais c'était à une autre race que la palme devait demeurer. Les bœufs à cornes courtes ou sans cornes sont maintenant sans rivaux dans le monde. Comme les moutons *New-Leicester*, ils ont les os et les entrailles d'un petit volume. La forme de ces animaux est massive, et leurs jambes sont si courtes que les femelles traînent souvent à terre leurs mamelles. Un fermier, M. Arrowsmith, calculait qu'un bœuf de cette race, arrivé à l'âge d'un an, gagne 900 grammes par jour pendant toute la durée de la seconde année. Un autre, M. W. Daniel, estimait que, pendant les cent quarante jours qui suivent la première année, l'animal gagne par jour 1 250 grammes. Les fermiers sont parvenus à engraisser les bœufs à cornes courtes en dix-huit mois, deux ans ou trois ans au plus.

Les plus beaux animaux de cette race viennent d'un taureau nommé Hubback, qui se vendit 50 000 fr. Il pesait 1 725 kil. à l'âge de dix ans. La généalogie des taureaux et des vaches de bonne souche est dressée avec autant de soins que celle des chevaux et des juments.

Grâce à ces progrès, accomplis en moins d'un siècle, le peuple anglais est aujourd'hui de tous les peuples de l'Europe celui dont la nourriture est la plus substantielle, la meilleure. Dans un ouvrage sur le bœuf, publié par les soins de la Société des connaissances utiles, un savant agriculteur, M. Jouatt, donne un aperçu curieux de l'accroissement de la consommation de la viande à Londres. En 1752, le nombre des bœufs vendus au marché de Smithfield était de 76 210, le nombre des moutons de 514 700 ; en 1830, les chiffres de la vente étaient de 159 907 bœufs et de 1 287 070 moutons. Ainsi le nombre des animaux livrés à la consommation a plus que doublé en cent ans.

Dans le même intervalle, à la vérité, la population a triplé. Est-ce à dire que les habitants de Londres consomment aujourd'hui moins de viande qu'ils n'en consommaient autrefois ? M. Jouatt affirme et prouve le contraire, en constatant que le poids des animaux livrés à la boucherie n'a cessé de s'augmenter depuis un siècle. En 1710, le poids moyen de chaque bœuf était estimé à 174 kil. seulement ; de chaque veau, 22,5 kil. ; de chaque mouton ou agneau, en moyenne 13 kil. En 1795, un comité nommé par la Chambre des communes pour examiner la situation des terres en friche, établit que les bêtes à cornes et les bêtes à laine avaient augmenté d'un quart en grosseur et en poids depuis 1732. M. Jouatt évalue actuellement à 297 kil. le poids moyen de la viande fournie par un bœuf, à 65 kil. le poids des veaux, et à 41 kil. le poids des moutons et des agneaux. Comparant ces chiffres à ceux de 1730, il trouve que la quantité de viande consommée dans la ville de Londres s'est accrue dans une proportion plus forte que celle de l'accroissement de la population.

À vrai dire, pendant que la production des substances animales prenait un si vaste développement, celle des substances végétales demeurait en dessous des exigences toujours croissantes de la consommation. Jusqu'en 1769, l'Angleterre exporta du blé ; depuis cette époque elle en a importé des quantités de plus en plus considérables. La cause de cette dépression relative de la production végétale réside tout entière dans l'évolution progressive que nous avons signalée tout à l'heure. À mesure que les fermes se sont agrandies on en a élargi l'assolement : dans les petites fermes de 50 hectares, les fermiers sèment du blé tous les quatre ans ; ils n'en sèment plus que tous les six ans dans une ferme de 60 hectares ; enfin l'exploitant d'un domaine de 200 à 400 hectares se borne à en semer tous les huit ou dix ans, afin de ne point altérer les forces productives du sol.



Mais si la production végétale ne suivait pas le mouvement de la population, des progrès notables étaient néanmoins réalisés dans la culture du blé. Au témoignage de M. Ellmann, fermier, chaque hectare produit en moyenne, dans la Grande-Bretagne :

En blé	21 ½	hectol.
En orge	29	»
En avoine	35	»

Autrefois, un hectare ne rapportait que 18 hect. de blé.

Selon M. James Slott, négociant de Liverpool, engagé depuis quarante ans dans le commerce du blé, le froment anglais, qui jadis était inférieur en qualité au blé des bords de l'Elbe et de la Vistule, est maintenant beaucoup supérieur. Enfin, le blé rend, dans la Grande-Bretagne, seize fois la semence, tandis qu'en France, par exemple, il ne rend plus que 4 pour 1. On voit que l'agriculture britannique est supérieure à la nôtre, même dans les productions où elle excelle le moins.

Au reste, le meilleur témoignage que l'on puisse donner du progrès de la science agricole dans la Grande-Bretagne, c'est la réduction du nombre des familles employées à l'agriculture, relativement au nombre de celles qui sont occupées par les autres industries. Depuis un demi-siècle, la diminution a été considérable.

En 1811,	le nombre des familles vivant de l'agriculture s'élevait à	895 998
—	—	autres professions 1 648 217
En 1821,	—	agriculture 978 656
—	—	autres professions 1 962 727
En 1831,	—	agriculture 961 134
—	—	autres professions 2 453 041

Le rapport du nombre des familles agricoles à celui des familles vivant des autres professions était, en 1811, de 100 à 184 ; en 1821, de 100 à 200 ; en 1852, de 100 à 255.

Sans doute, l'Angleterre importe aujourd'hui plus de substances alimentaires qu'elle ne le faisait il y a trente ou quarante ans, ce qui signifie qu'elle paye, à l'aide de son travail manufacturier ou commercial, une plus forte partie de sa subsistance ; mais toutes compensations faites, on trouve qu'elle a réalisé sous ce rapport, depuis 1811, une économie de forces humaines d'environ un cinquième. Ces forces économisées ont pu être appliquées à d'autres productions, soit matérielles, soit immatérielles, et les jouissances de la nation se sont, par conséquent, augmentées sans qu'elle ait été obligée de dépenser plus de forces, plus de travail qu'elle ne le faisait en 1811.

Telle est, dans toutes les branches de l'activité humaine, l'œuvre du progrès : tout progrès économise un effort, et par là même rend possible une nouvelle jouissance.

## II.

Dans la marche progressive de l'agriculture britannique, deux éventualités se présentaient. Il pouvait arriver 1° que les prix des substances alimentaires baissent d'une quantité proportionnelle à la somme de travail que le progrès agricole avait rendu inutile. Dans ce cas, le progrès aurait exclusivement profité aux consommateurs, c'est-à-dire à la nation entière ; 2° que les prix ne baissent point. Dans ce cas, les profits résultant de l'économie de travail seraient allés aux producteurs ou à une certaine classe d'entre eux.

De ces deux éventualités, c'est la seconde qui malheureusement s'est réalisée. Pour bien faire comprendre la marche que les choses ont suivie, nous donnons les prix de la viande et du blé à trois époques différentes.

Voici, d'après les registres de l'hôpital de Greenwich, quels ont été les prix de la viande :

En 1790	0,90 fr.	
1795	1,05	
1811	1,80	
1812	1,90	
1813	2,10	par kil.
1833	1,15	
1834	1,10	
1835	1 »	

Voici encore, d'après la *Gazette de Londres*, les prix moyens du blé :

En 1770	17,60 fr.	
1790	22,75	
1795	31,30	
1811	39,65	
1812	52,70	par hectol.
1813	45,70	
1833	22,70	
1834	19,80	
1835	16,90	

On voit que les prix, après avoir monté à un taux exorbitant pendant les guerres de l'Empire, sont retombés, en dernier lieu, au niveau où ils se trouvaient à l'époque où commença le grand mouvement progressif de l'agriculture britannique.

Cependant les prix devaient baisser. Un des maîtres de la science, Ricardo, a établi d'une manière irréfutable qu'à moins de perturbations extérieures, les prix sont toujours proportionnés aux quantités de travail qu'ont exigé les produits. Or, la quantité de travail nécessaire par la production agricole de la Grande-Bretagne ayant diminué d'un cinquième depuis la fin du siècle dernier, les prix devaient baisser d'une somme équivalente. Si la baisse n'a pas eu lieu, c'est qu'une cause extérieure a neutralisé l'action naturelle du progrès.

Cette cause extérieure n'est autre que la loi céréale<sup>1</sup>.

De bonne heure, les propriétaires terriens reconnurent que le taux de rente se proportionnait au prix du blé. Pendant les guerres de la Révolution, la suppression de toute concurrence extérieure, jointe à diverses autres causes, porta très haut le prix des céréales et par conséquent le taux de la rente. En 1814, les voies se trouvant ouvertes au commerce extérieur, les propriétaires se virent sur le point d'être gravement

<sup>1</sup> Les *corn-laws*. Voir plus haut.

atteints dans leurs revenus. Pour parer à ce danger, ils obtinrent que l'importation du blé serait défendue, lorsque le prix n'atteindrait pas la limite de 80 schel. ; plus tard la loi céréale fut modifiée ; mais, de l'aveu même de lord Bentinck, elle établissait encore en faveur du blé national une protection de 27%, soit environ 1/5. Ainsi, les propriétaires terriens ont réalisé jusqu'à présent, par le fait de la loi, tout le bénéfice du progrès agricole.

Mais lorsque la législation sur les céréales aura complètement cessé de fonctionner, lorsque par conséquent toute influence perturbatrice aura cessé de neutraliser les effets de la loi économique signalée plus haut, les prix baisseront évidemment d'un cinquième, et le bénéfice des progrès réalisés dans la production agricole, après avoir été si longtemps accaparé par les propriétaires terriens, ira enfin à la masse des consommateurs, à la nation. Les baux étant devenus mobiles dans une partie de la Grande-Bretagne, les fermiers n'auront point à souffrir du changement ; l'aristocratie territoriale seule y perdra.

Le montant de la rente de la terre était évalué, en 1856, à 1 464 526 950 fr. En admettant que la baisse du prix des baux fût proportionnelle à celle du prix des céréales, la suppression de la loi céréale coûterait donc directement à l'aristocratie une somme de 292 905 390 fr.

Ce n'est là toutefois que le moindre résultat de la suppression de cette loi spoliatrice. Lorsque l'aristocratie britannique se trouvera définitivement dépouillée du privilège des *corn-laws*, elle sera obligée de renoncer au droit de primogéniture et aux substitutions. Voici pourquoi.

La loi céréale était, comme chacun sait, en Angleterre, la clef de voûte de l'édifice du monopole. Aussitôt qu'elle aura disparu complètement, il est probable que la réforme sera portée sur les autres points du système restrictif<sup>1</sup>. Or, si les aînés de l'aristocratie vivent de la rente que leur procure la loi céréale, les cadets, à leur tour, trouvent leur subsistance dans les autres branches de l'arbre de la restriction. Ceux que ne nourrit pas l'Église établie vivent aux dépens des colonies. Supprimez le système colonial, et la foule des cadets des grandes familles d'Angleterre se trouvera littéralement sur le pavé.

Mais il n'est pas présumable que ces déshérités du privilège supportent patiemment la situation nouvelle que leur fera la liberté. S'ils respectaient volontiers le droit d'aînesse, lorsque, en échange de leur part d'héritage, ils étaient assurés d'obtenir une position élevée dans les possessions coloniales de la Grande-Bretagne, il est douteux qu'ils fassent preuve de la même abnégation lorsque cette compensation ne leur sera plus offerte. Ils trouveront alors, sans aucun doute, qu'une loi qui donne *tout* au premier-né de la famille et rien aux autres enfants, est une loi inique, et ils porteront, sans scrupule, le marteau sur la dernière aile encore debout de l'édifice féodal. L'égalité civile dérivera ainsi de l'égalité économique.

<sup>1</sup> C'était l'argumentaire classique de Richard Cobden, exposé par Bastiat dans *Cobden et la Ligue* (1845). « Il est facile, écrivait ce dernier, de comprendre pourquoi les free-traders ont commencé par réunir toutes leurs forces contre un seul monopole, celui des céréales : c'est qu'il est la clef de voûte du système tout entier. C'est la part de l'aristocratie, c'est le lot spécial que se sont adjugé les législateurs. Qu'on leur arrache ce monopole, et ils feront bon marché de tous les autres. » (*Œuvres*, III, p. 34)

Une question grave se présente ici. Quel sera, en Angleterre, le résultat du partage égal ? Ce résultat sera-t-il le même qu'en France ? Le partage égal conduira-t-il au morcellement du sol ? Et s'il en est ainsi, peut-on dire que la réforme accomplie par sir Robert Peel soit une réforme utile ? N'aurait-il pas mieux valu conserver la législation ancienne, malgré ses inégalités, puisque l'Angleterre est mieux nourrie sous l'empire de cette législation inégale que ne l'est la France sous l'empire d'une loi d'égalité ?

Si le partage égal devait conduire au morcellement du sol, nous n'hésitons pas à le dire, il vaudrait mieux que la Grande-Bretagne conservât sa législation de privilège que d'adopter le régime de l'égalité. Quel a été, en effet, le résultat du morcellement dans notre pays ? Deux chiffres suffiront pour en donner une idée. Le grain de blé qui, sous l'Ancien régime, rendait 10, ne rend plus aujourd'hui que 4, et l'habitant de Paris qui, en 1789, mangeait 74 kil. de viande, n'en consomme plus que 46 kil. <sup>1</sup> Notons bien que, dans le même intervalle, la nourriture du peuple anglais n'a cessé de s'améliorer. Sans doute le privilège de primogéniture est chose inique, détestable, mais le privilège qui nourrit n'est-il pas préférable à l'égalité qui affame ? L'esclavage de la faim, du mal-être, n'est-il pas le pire des esclavages ? Réduisons la question à ses termes les plus simples et posons-la ainsi :

Est-il préférable d'avoir une agriculture florissante, moyennant une subvention payée à une classe privilégiée, que d'avoir une agriculture pauvre, sans payer de subvention ?

Si l'on compare la subsistance de la masse du peuple en Angleterre à celle de la même classe en France, la réponse à cette question ne demeurera pas un instant douteuse. Le privilège aura incontestablement gain de cause.

Mais les Anglais ont trop d'intelligence pour se ruiner eux-mêmes de gaieté de cœur, ils ont trop d'intelligence pour substituer à la grande culture la culture morcelée. Comment donc s'y prendront-ils pour concilier ces deux choses en apparence inconciliables, le partage égal des biens, et l'exploitation large et *stable* du sol ? En dehors du privilège, il n'y a qu'un moyen de résoudre un semblable problème. Ce moyen, on l'a deviné déjà, c'est l'association, non pas telle que l'ont conçue les socialistes, mais telle qu'elle se pratique journellement dans l'industrie, l'association des petits capitaux pour une grande œuvre de production. Pourquoi n'associerait-on pas les capitaux-terres, comme on associe les capitaux-mines, les capitaux-manufactures,

<sup>1</sup> Cette comparaison défavorable de la consommation de la viande à Paris en 1789 et de nos jours est souvent reproduite : nous croyons que les bases n'en sont pas d'une parfaite exactitude ; et, d'un autre côté, elle peut donner lieu à des observations de diverses natures. La consommation en 1789 est une simple évaluation qui était peut-être exagérée ; quant à la consommation en 1845, elle a porté sur les quantités suivantes :

Viande de boucherie	49 212 206 kilogr.
Viande de porc	13 178 844
Consommation totale	62 391 050 kilogr.

Soit environ 65 kilogrammes par individu. Il faut remarquer aussi que l'alimentation est devenue beaucoup plus variée depuis soixante ans. Enfin les éléments dont se compose l'ensemble de la population parisienne ont bien changé ; les ouvriers sont proportionnellement plus nombreux, et cela influe sur les moyennes dans chaque genre de consommation. Voir ce qui a été répondu à M. Dupont-White, tome XV, page 45, numéro d'août. (*Note du rédacteur en chef du Journal des économistes.*)

etc. ? Pourquoi les exploitations agricoles ne seraient-elles pas mises en valeur par des sociétés anonymes, d'une durée illimitée, comme les hauts-fourneaux, les filatures de coton, de lin ? Quel obstacle rationnel s'y oppose ? Et quels avantages ne trouverait point l'agriculture dans un tel mode d'exploitation ? À la routine inhérente à la petite culture succéderaient les procédés perfectionnés de la grande culture, et l'instabilité qui dérive de la possession viagère, et plus encore de la location temporaire, ferait place à la stabilité résultant de la possession perpétuelle. Tout nous prouve que telle est la voie où doit irrésistiblement s'engager l'agriculture, tout nous prouve qu'ainsi se concilieront les exigences opposées du progrès agricole réclamant la grande culture, et de l'égalité civile réclamant le partage équitable des biens.

Si à l'époque où la suppression des lois céréales aura produit tous les résultats qui sont en elle, les propriétaires terriens mettent le sol en actions au lieu de le morceler, la révolution sociale de la Grande-Bretagne se trouvera accomplie sans perte pour le pays et sans secousse pour le monde. Le règne de l'égalité aura été substitué pacifiquement au règne de l'inégalité. Plût à Dieu qu'il en eût été de même en France !

# L'Irlande

[*Journal des Économistes*, mars 1847.]

Il y a des contrées déshéritées de la nature que l'homme a réussi, par son ingénieuse et persévérante activité, à rendre fécondes et prospères ; telle est la Hollande, ce vaste marécage dont un peuple industrieux et patient a fait un admirable jardin : il y en a d'autres, au contraire, auxquelles les éléments de la richesse ont été accordés d'une main prodigue, et qui néanmoins sont descendues à un tel degré d'abaissement et de ruine, qu'elles ont cessé de fournir à leurs habitants une nourriture suffisante ; telle est l'Irlande.

Aucune des matières premières de la richesse n'a été refusée à l'Irlande ; un sol dont la fécondité semblait naguère encore inépuisable ; des mines de fer, d'étain, de charbon ; des côtes admirablement dentelées et qui présentent, dans leurs profondes anfractuosités, l'abri de quatorze grands ports aux navires venant d'Europe et d'Amérique ; voilà quel est le bilan des ressources naturelles dont peuvent disposer les Irlandais pour développer leur agriculture, leur industrie et leur commerce.

Avec de pareils éléments de fortune et de puissance, comment se fait-il que l'Irlande n'ait jamais eu un seul jour de prospérité et de gloire, tandis que la Hollande, si maltraitée par la nature, a été, pendant près de deux siècles, le centre du commerce du monde et la maîtresse des mers ? Cela vient de ce que la Hollande a su demeurer indépendante et libre, tandis que l'Irlande était conquise et asservie ; cela vient de ce que la Hollande a résisté à l'Espagne, tandis que l'Irlande s'est laissé subjugué par l'Angleterre. La Hollande a dû sa prospérité et sa grandeur à l'indépendance dont elle a joui dès le Moyen âge ; l'Irlande doit son abjection et sa misère à l'oppression à laquelle elle a été en butte depuis le douzième siècle.

Ce fut en 1169 que les Anglo-Normands entreprirent la conquête de l'Irlande<sup>1</sup> ; treize ans auparavant, le pape Adrien IV avait accordé, par une bulle, la terre d'Irlande au roi Henri II d'Angleterre. Chose curieuse ! le pape vouait les Irlandais à la servitude, parce qu'il ne les trouvait point suffisamment orthodoxes, ou, pour mieux dire, parce qu'il rencontrait en Irlande des résistances à sa souveraine autorité. Qui aurait pu prévoir alors que les Irlandais compteraient un jour parmi les martyrs de la foi catholique ? La conquête s'accomplit sans coup férir, mais elle demeura in-

<sup>1</sup> Le tableau historique qui va suivre emprunte très largement à l'« Introduction historique » publiée par Gustave de Beaumont en tête du premier volume de son livre *L'Irlande sociale, politique, religieuse*, dont la première édition remonte à 1839 et qui connut un grand succès. En 1845 l'ouvrage en était déjà à sa sixième édition.

complète ; plus des deux tiers de l'Irlande échappèrent pendant quatre cents ans à la domination de l'Angleterre. Des luttes continuelles signalèrent cette première période de la domination anglaise.

Les vainqueurs et les vaincus ne se mêlèrent point, comme il était arrivé en Angleterre après la conquête normande. Les Anglo-Normands qui possédaient certaines immunités solennellement garanties, telles que le jugement par jury, le droit de s'assembler dans un Parlement pour voter l'impôt, etc., refusèrent d'en accorder le bénéfice aux indigènes. Les Irlandais se trouvèrent ainsi désarmés contre l'oppression de leurs vainqueurs ; en outre, les chartes des corporations municipales des villes anglo-normandes les exclurent de l'enceinte des cités. Par cette exclusion des indigènes, les émigrants d'Angleterre voulaient s'assurer le monopole de l'industrie et du commerce de la terre conquise. Sous Edouard III, les mariages entre les deux races furent assimilés aux crimes de haute trahison, et il fut interdit aux Anglais d'adopter le costume des Irlandais, de porter comme eux de la barbe sur la lèvre supérieure et de parler la langue du pays. Tout individu d'origine irlandaise se trouva exclu des emplois publics<sup>1</sup>.

Ainsi, dès la conquête, les natifs de l'Irlande furent considérés comme une caste de parias ; chassés de la plupart des carrières ouvertes à l'activité humaine, ils n'eurent pour ressource que de cultiver le sol à titre de serfs agricoles.

Au seizième siècle, cette oppression systématisée d'une race par une race s'aggrava de la persécution d'un culte par un culte : devenue protestante, l'Angleterre voulut imposer la réforme à l'Irlande catholique. L'Irlande refusa, et pendant un siècle, jusqu'à son entière soumission en 1691, elle fut dévastée par la guerre religieuse. Tour à tour, Henri VIII, Élisabeth, Charles I<sup>er</sup>, Cromwell, Guillaume d'Orange, ravagèrent et confisquèrent les terres des *papistes*. Henri VIII s'empara de toutes les propriétés des monastères, ordonna la célébration du rite anglican dans les églises catholiques, et imposa le serment de suprématie religieuse comme une condition de la participation aux actes de la vie civile et politique ; Élisabeth dépensa une somme de 86 millions pour achever la conquête de l'Irlande ; au témoignage des contemporains, le pays se trouva complètement ruiné après le passage des armées anglaises. « Le pays, dit Hollingshed, qui auparavant était riche, fertile, très peuplé, chargé de riches pâturages, de moissons, de bestiaux, est maintenant désert et stérile ; il ne produit aucun fruit : plus de blé dans les champs, plus de bestiaux dans les pâturages, plus d'oiseaux dans les airs, plus de poissons dans les rivières ; en un mot, la malédiction du Ciel est si grande sur ce pays, que, qui le parcourrait d'un bout à l'autre, rencontrerait à peine un homme, une femme et un enfant. » Cependant, les cruautés de l'armée d'Élisabeth furent dépassées, quelques années plus tard, par les cruautés de l'armée de Strafford, et celles-ci s'effacèrent, à leur tour, devant les atrocités dont se rendit coupable l'armée de Cromwell. À Drogheda et à Wexford, Cromwell fit impitoyablement massacrer des garnisons qui s'étaient rendues sur la foi de sa parole, et des populations

<sup>1</sup> Par le statut de Kilkenny, 1366. (Note de Molinari)

qui implorèrent sa merci. « Deux siècles plus tard, dit M. Gustave de Beaumont<sup>1</sup>, je parcourais en Irlande les lieux où passa Cromwell, et je les trouvais encore pleins de la terreur de son nom. La trace sanglante de son passage a disparu du sol, mais elle est restée dans la mémoire des hommes. » Après avoir massacré ou proscrit les habitants, les conquérants confisquaient la terre ; Élisabeth s'empara de 600 000 acres dans la province de Munster et en distribua 200 000 à des colons anglais ; Jacques I<sup>er</sup>, moins violent, mais plus subtil, obligea les propriétaires irlandais à produire leurs titres de propriété, et il déposséda ceux dont les titres présentaient quelque irrégularité ; Strafford, usant du même procédé, disposa, au nom du roi Charles I<sup>er</sup>, de toute la province de Connaught ; enfin Cromwell entreprit de déporter, dans cette même province de Connaught, tous les catholiques de l'Irlande. Les biens des malheureux dépossédés furent partagés entre les soldats de Cromwell et les spéculateurs qui avaient avancé au gouvernement les fonds nécessaires pour achever la soumission du pays. Charles II compléta l'œuvre de spoliation qui se poursuivait depuis Henri VIII, en distribuant à ses favoris la plus grande partie des terres encore intactes. Le seul duc d'Osmond en obtint pour une valeur de plus de 70 000 l. st. (1 800 000 fr.) de rente. D'après un recensement fait sous Guillaume III, les catholiques ne possédaient plus, en 1688, que la onzième partie du territoire. Encore cette minime fraction du sol se trouvait-elle concentrée entre les mains de quelques familles d'origine anglaise ; les indigènes demeurés catholiques ne possédaient plus un seul acre du patrimoine de leurs ancêtres.

Cependant l'esprit de persécution n'était pas éteint ; après la spoliation violente vint la spoliation légale. Toutes les mesures oppressives qui avaient été dirigées contre les Irlandais catholiques, dans la fureur des guerres religieuses, furent reprises et codifiées sous Guillaume III, sous la reine Anne et pendant les règnes suivants. Les *lois pénales* rendues contre les catholiques, depuis la fin du dix-septième siècle jusqu'en 1778, époque de la première réaction en faveur de l'Irlande, égalent en barbarie les lois que le Moyen âge rendait contre les juifs. Elles atteignirent, à la fois, les catholiques dans leur vie privée et dans leur vie publique, dans leur fortune comme individus et dans leur dignité comme peuple. C'est à ce code infâme, dicté par l'étroite et cruelle bigoterie protestante de concert avec un âpre et aveugle mercantilisme, que l'Irlande doit sa profonde abjection et son épouvantable misère.

Jamais l'esprit de persécution ne se montra plus ingénieux ; jamais législateurs ne déployèrent, pour développer la prospérité d'un peuple, autant de science et d'habileté qu'en montrèrent les législateurs de l'Angleterre pour ruiner l'Irlande. Sans être réputés esclaves, les catholiques se trouvèrent privés par la loi de tous les droits dont jouissent les hommes libres. Comme citoyens, ils ne pouvaient ni élire des députés, ni faire partie du Parlement ; comme hommes privés, ils ne pouvaient ni conclure des mariages mixtes, ni confier la tutelle de leurs enfants à des coreligionnaires ; comme capitalistes, il leur était interdit d'acheter des terres et de prêter sur hypothèques ; comme travailleurs, ils étaient éloignés de tous les emplois publics et de la

<sup>1</sup> Le passage qu'on va lire se trouve dans *L'Irlande sociale, politique, religieuse*, 5<sup>e</sup> édition, 1842, volume 1, p. 69. On voit que l'emprunt fait à Beaumont n'est pas entièrement masqué, quoique Molinari aurait aussi bien pu ajouter : « Gustave de Beaumont, à qui j'emprunte tout ce récit historique ».



plupart des professions libérales ; enfin, comme croyants, ils étaient obligés de salarier un clergé dont ils ne se servaient point et de cautionner le clergé dont ils se servaient.

À la vérité, les emplois secondaires de l'agriculture, ainsi que les professions industrielles et commerciales, leur demeuraient accessibles ; mais les législateurs avaient soigneusement pourvu à ce qu'ils ne pussent trouver la fortune dans aucune de ces carrières.

En vertu d'une loi rendue sous la reine Anne (1703), les baux des fermiers catholiques furent limités à trente-et-un ans ; et dans la crainte que les bénéfices des tenanciers ne devinssent trop considérables pendant ce laps de temps, il fut établi que le fermage ne devrait jamais demeurer au-dessous des deux tiers du produit de la terre ; il fut établi encore, qu'en cas d'un accroissement du produit, le fermage subirait une augmentation proportionnelle. Pour que ces prescriptions fussent rigoureusement observées, la loi accordait une prime d'encouragement à quiconque dénoncerait l'existence d'un bail plus profitable au fermier catholique qu'il ne devait l'être légalement<sup>1</sup>. Aucune loi ne pouvait assurément décourager, avec plus d'efficacité, l'amélioration du sol, ni exercer une influence plus funeste sur la condition des agriculteurs.

Voulaient-ils appliquer ses capitaux et son travail à l'industrie et au commerce, l'Irlandais retrouvait encore devant lui le régime restrictif avec ses rigueurs les plus barbares.

La plupart des branches de l'industrie manufacturière étaient frappées par des prohibitions à la sortie ; ainsi, par exemple, il était défendu d'exporter du verre d'Irlande, et l'Angleterre s'attribuait, en outre, le monopole de l'importation de cet article ; la même prohibition fut imposée aux étoffes de laine, dont la production avait pris un développement considérable ; le roi Guillaume déclarait en plein Parlement « qu'il ferait tout ce qui était en son pouvoir pour décourager les manufactures de laine de l'Irlande. » La sortie des laines brutes et des bestiaux vivants fut également prohibée. Ces deux dernières prohibitions existaient déjà au dix-septième siècle, et telle était la crainte que la concurrence irlandaise inspirait aux landlords anglais, qu'à l'époque de l'incendie de Londres, les propriétaires d'Irlande, s'étant réunis pour envoyer aux indigents de la métropole un secours de 30 000 têtes de bétail, cet acte de charité, loin d'exciter en Angleterre le moindre sentiment de reconnaissance, y fut considéré comme une tentative insidieuse dirigée contre la prohibition ; peu s'en fallut même que l'on n'en repoussât le bienfait<sup>2</sup>.

Le commerce n'était pas moins entravé que l'industrie. Non seulement *l'intercourse* de l'Irlande avec les différents ports de l'Europe se trouvait arrêté par des restrictions sur tous les produits qui pouvaient faire concurrence aux produits similaires de la Grande-Bretagne ; non seulement toutes relations avec l'Asie étaient interdites aux Irlandais, en vertu des chartes accordées aux Compagnies de Londres, mais encore les ports de l'Irlande étaient fermés au commerce des colonies d'Amérique. Quoique l'Irlande offrit aux navires de l'Amérique du nord les ports les plus spacieux et les plus sûrs de l'Europe, ses habitants étaient privés de tout le bénéfice de cette situation

<sup>1</sup> Gustave de Beaumont, *L'Irlande sociale, politique et religieuse*, tome I, page 111. (Note de Molinari)

<sup>2</sup> *Past and present policy of England towards Ireland*. — London, 1835. (note de Molinari)

privilegiée ; des lois interdisaient l'importation directe en Irlande des produits des colonies américaines ; il fallait que ces produits eussent touché préalablement quelque port de l'Angleterre ou du pays de Galles ; de plus, l'exportation des produits irlandais pour les colonies était défendue excepté par certains ports d'Angleterre.

L'effet de ces restrictions accumulées fut si efficace, qu'actuellement encore tout le commerce extérieur de l'Irlande ne dépasse pas en importance celui d'un port de second rang en Écosse<sup>1</sup>.

Quel était, en définitive, le but des législateurs britanniques en rivant ainsi l'Irlande au carcan des lois pénales et du système prohibitif ? Les uns, les saints du protestantisme, n'avaient d'autre intention que de forcer les catholiques à embrasser le culte réformé ; les autres, moins religieux et plus politiques, voulaient abaisser quand même l'Irlande, dans la conviction que la Grande-Bretagne et l'Irlande ne pouvaient prospérer simultanément. L'expérience montra que les uns et les autres s'étaient également trompés : les premiers, en croyant que les Irlandais, persécutés, embrasseraient le culte réformé ; car le nombre des protestants, après avoir été, en 1672, relativement à celui des catholiques, comme 3 à 8, n'est actuellement que dans la proportion de 3 à 12 ; les seconds, en supposant que l'abaissement de l'Irlande servirait à la grandeur de l'Angleterre ; car l'Irlande est devenue la plaie de l'empire britannique.

Mais de longues années s'écoulèrent avant que l'Angleterre ne consentît à reconnaître son erreur et à réparer son injustice. Il fallut le vif élan que la révolution américaine imprima aux idées libérales en Europe pour décider le Parlement à réviser le code inique des lois pénales. Une première réforme fut accomplie en 1778-79 ; la loi qui réglait les successions des catholiques fut abolie ; on rapporta aussi une disposition odieuse, qui permettait au fils d'un catholique de se saisir de la propriété de son père en se faisant protestant ; on commença enfin à abattre quelques-unes des restrictions qui pesaient sur l'industrie et le commerce irlandais. La réforme commerciale rencontra toutefois d'opiniâtres résistances, et elle ne passa qu'après plusieurs années de luttes. « Une réforme qui mettrait l'Irlande et l'Angleterre sur le pied de l'égalité, disaient les partisans des restrictions, serait fatale aux manufactures et au commerce de l'Angleterre... Nos manufacturiers, nos négociants, nos armateurs, nos propriétaires de terres, tous ont pris l'alarme, tous seront infailliblement ruinés si nous les exposons à la concurrence d'un pays à peu près sans dette<sup>2</sup>. » Des pétitions contre la réforme arrivaient de tous les points du royaume. Les négociants de Glasgow suppliaient le Parlement de n'accorder à l'Irlande, soit dans le présent, soit dans l'avenir, aucun avantage qui pût tourner au détriment de la Grande-Bretagne. Manchester réprouvait énergiquement les concessions proposées, et Liverpool n'hésitait pas à déclarer que si ces concessions étaient accordées, son port ne tarderait pas à être ré-

<sup>1</sup> Nous empruntons ces faits à une brochure remarquable, publiée en 1835 par M. Cobden, sous ce titre : *England, Ireland and America by a Manchester manufacturer*. Après avoir donné le détail des restrictions que la jalousie britannique avait fait peser sur le commerce irlandais, l'illustre promoteur de la Ligue ajoutait la réflexion suivante : « N'est-ce pas là une politique qui tient beaucoup plus de la mesquine et sordide tyrannie exercée par un boutiquier sur son concurrent pauvre, que de l'oppression plus noble qui caractérise ordinairement les actes d'une nation victorieuse ? » Que penser après cela des gens qui attribuent à la liberté commerciale les maux de l'Irlande ? (note de Molinari)

<sup>2</sup> *Past and present policy of England towards Ireland*. (note de Molinari)

duit à sa primitive insignifiance. La réforme s'opéra, et Glasgow, Manchester et Liverpool ne cessèrent point de voir s'accroître leur prospérité.

Si la révolution d'Amérique fut secourable à l'Irlande, en revanche, la Révolution française exerça sur sa destinée une influence désastreuse. Au début de ce grand mouvement populaire, avant que la Révolution se fût attiré par ses excès la réprobation des amis de la liberté eux-mêmes, il y eut bien, à la vérité, au sein de la société anglaise, un redoublement de sympathies en faveur de l'Irlande ; mais la réaction ne tarda point à se faire sentir, et, quelques années plus tard, l'Irlande ayant essayé à son tour une révolution, l'Angleterre pesa de nouveau sur elle, comme aux époques d'Élisabeth et de Cromwell ; le Parlement irlandais, ce vieux débris qui rappelait encore aux habitants déchus de la pauvre Érin<sup>1</sup> leur indépendance passée, le Parlement irlandais fut supprimé, et de nouvelles lois pénales furent rendues contre les *papistes*. On peut affirmer sans exagération que la Révolution française recula d'un quart de siècle l'émancipation des catholiques irlandais. Dès son avènement au pouvoir, M. Pitt<sup>2</sup> avait, en effet, manifesté, par ses paroles et par ses actes, la ferme intention de rendre justice à l'Irlande ; et si la guerre continentale n'avait pas fortifié, en Angleterre, l'influence du parti anti-irlandais, il aurait vraisemblablement accompli ce grand dessein. Quoi qu'il en soit, l'Irlande attendit jusqu'en 1829 le bill d'émancipation des catholiques.

Justice a été enfin rendue à l'Irlande ; sauf un impôt d'environ 900 000 liv. sterl. (22 millions de francs) qu'elle paye pour entretenir un clergé, dont l'immense majorité de ses habitants ne retire aucun service, l'Irlande se trouve actuellement placée avec l'Angleterre sur le pied de l'égalité. Comment donc se fait-il que son état social n'ait point cessé de s'aggraver depuis 1829 ? Comment se fait-il que l'Irlande émancipée soit plus misérable aujourd'hui que ne l'était naguère l'Irlande asservie ? Nous trouverons l'explication de ce phénomène en examinant l'influence que les lois pénales et les restrictions économiques ont exercée sur la production agricole de l'Irlande.

## II.

Lorsque les lois pénales furent infligées à l'Irlande, les propriétaires privilégiés du sol et les parias qui le cultivaient se trouvèrent séparés par un abîme ; tandis qu'en Angleterre, propriétaires et tenanciers demeuraient unis par des relations commencées à l'époque de la conquête, en Irlande, tout lien d'intérêt ou d'affection entre le propriétaire et le tenancier avait disparu. Qu'importait au tenancier catholique l'amélioration de la terre, puisque la loi annulait pour ainsi dire sa part dans le fruit de cette amélioration ? Que lui importait encore l'influence politique de la famille à laquelle appartenait la terre arrosée de ses sueurs, puisqu'il se trouvait privé de toute participation au règlement des affaires publiques ; puisqu'il ne pouvait même voter

<sup>1</sup> On désignait par ce mot l'Irlande, nom qui lui reste attaché de nos jours sous la forme *Éire*. En 1881, Guy de Maupassant écrivit : « On ne parlait guère de l'Irlande, il y a cinquante ou soixante ans, sans l'appeler 'la verte Érin' » (Guy de Maupassant, « La Verte Érin », *Le Gaulois*, 23 janvier 1881).

<sup>2</sup> William Pitt (1759-1806), qui devint premier ministre de la Grande-Bretagne en 1783.

aux élections ? En quoi enfin pouvait-il s'intéresser à la prospérité d'une famille appartenant à un culte ennemi du sien, à un culte dont il était obligé de salarier les inutiles prébendiers ? Évidemment rien ne pouvait désormais rattacher le propriétaire protestant et le tenancier catholique ; entre ces deux hommes la conquête et la loi avaient créé un antagonisme inévitable, fatal.

Sans doute, le landlord n'avait rien à craindre de son tenancier ; *l'ennemi commun*, *l'ennemi domestique*, comme disait en 1706 lord Pembroke, lord lieutenant de l'Irlande, était vaincu, écrasé ; mais, si complète que fût la victoire du protestantisme anglais sur le catholicisme irlandais, elle n'avait point suffi pour pacifier à fond l'Irlande ; on ne pacifie jamais complètement un pays qu'on opprime. Les bandes du *whiteboysm*<sup>1</sup> succédèrent, pendant le dix-huitième siècle, aux masses armées qui avaient défendu naguère l'Irlande contre les soldats d'Élisabeth et de Cromwell. L'insurrection cessa d'être ouverte, patente, elle cessa de lutter en plein soleil, mais elle n'en remplit pas moins le pays de désordre et d'épouvante. Aussi la portion la plus riche de la population s'empressa-t-elle de quitter cette terre de malédiction. Les grands propriétaires protestants ou catholiques abandonnèrent en masse l'Irlande à sa destinée, ceux-là parce que leur vie n'y était pas en sûreté, ceux-ci parce qu'ils s'y trouvaient déchus de leurs droits.

Pour se débarrasser de tout souci relativement à la gestion de leurs domaines, les propriétaires émigrés de l'Irlande les affermèrent, à longue échéance, à de riches capitalistes résidant comme eux en Angleterre. Ceux-ci, simples spéculateurs, cédèrent pour la plupart leurs baux avec bénéfice à des spéculateurs en sous-ordre, que l'on désigna sous le nom de *middlemen*. Les *middlemen* s'abouchèrent directement avec les exploitants du sol et leur donnèrent les terres à bail.

Cette combinaison, née de la situation de désordre et d'insécurité que l'oppression systématique de l'Angleterre avait faite à l'Irlande, ne pouvait toutefois subsister qu'à deux conditions, à la condition d'abord que les fermiers tiraient du sol un produit assez considérable pour nourrir les diverses classes d'hommes vivant de la terre ; à la condition ensuite que la *rente* ne tombât jamais au-dessous du taux nécessaire pour rémunérer l'industrie des *middlemen*, pour offrir une commission suffisante aux spéculateurs, et pour permettre aux landlords de conserver le rang de leurs ancêtres.

Grâce à l'admirable fécondité de la terre d'Irlande, les domaines agricoles rendirent pendant longtemps leur produit accoutumé.

Grâce au système restrictif qui avait interdit à la population catholique les services publics et les branches les plus lucratives de la production, les bras affluèrent dans l'agriculture, et leur extrême concurrence fit monter au taux le plus élevé possible le prix des fermages, en même temps qu'elle abaissait à sa dernière limite le prix du travail.

Mais si l'augmentation naturelle de la population forcément vouée aux travaux de la terre pouvait, jusqu'à un certain degré, rendre permanent l'abaissement anormal du taux des fermages et du prix des salaires, en revanche le produit de la terre ne pouvait être maintenu que par une incessante application de capitaux à l'aménagement et à

<sup>1</sup> Les whiteboys, une organisation secrète irlandaise qui mena des opérations violentes en 1761-1763 en défense des droits des fermiers, laboureurs et tenanciers.

l'amélioration du sol. Or, par le fait de l'existence des intermédiaires entre le propriétaire et l'exploitant du sol, toute application suivie, persistante, de capitaux à la terre, devenait impossible.

Comment le fermier aurait-il appliqué des capitaux à l'amélioration du sol ? Il était obligé de payer un fermage si élevé, et il se trouvait si bien pressuré par le collecteur des dîmes, que, l'année écoulée, il ne lui restait pas un farthing de reste. Le *middleman* aurait pu, à la vérité, suppléer au fermier ; les capitaux ne lui manquaient point ; mais rien ne l'excitait à améliorer un domaine dont la jouissance devait, après son bail, être accordée au plus fort enchérisseur. Le spéculateur de Londres avait pour ses fonds de meilleurs placements que ceux qui lui étaient offerts par l'Irlande insoumise et troublée. Quant au propriétaire, il était au haut de l'échelle sociale, absolument dans la situation où se trouvait son fermier tout au bas ; vivant au sein de la plus riche aristocratie du monde, obligé de soutenir dans l'oisiveté le luxe d'une position élevée, il subvenait à grand-peine à ses dépenses avec son revenu. Au bout de l'an, il n'était, toute proportion gardée, pas moins gêné que son fermier. Comme lui, il n'économisait pas, il s'endettait.

Le capital nécessaire à la conservation du sol ne pouvant être fourni par aucun de ceux qui, propriétaires, *middlemen* ou fermiers, vivaient du produit de la terre d'Irlande, ce produit devait, en conséquence, décliner et tomber à rien dans un certain laps de temps, plus ou moins long, selon l'intensité des forces productives dont la terre était naturellement pourvue.

Ni les propriétaires, ni les *middlemen*, ni les fermiers, ne s'aperçurent du péril ; il ne vint à la pensée de personne que cette terre, que l'on soumettait à un travail continu, sans jamais lui restituer une suffisante quantité d'éléments de vitalité, pourrait bien un jour cesser de produire ; il ne vint à la pensée de personne qu'un jour le sol pourrirait la semence qui lui serait confiée, au lieu de la transformer en un fruit savoureux ! Non ! l'attention des propriétaires et des *middlemen* ne se portait pas si loin dans l'avenir ; leur unique étude consistait à faire rendre, dans le présent, à la terre, tout ce qu'elle pouvait rendre, fût-ce aux dépens de sa fécondité future. Le fermier, à son tour, imitait les exemples qui lui venaient d'en haut ; il était d'ailleurs trop absorbé par les soucis de sa misère présente, pour s'inquiéter beaucoup des infortunes que pouvait lui réserver l'avenir.

Les propriétaires terriens imaginèrent un expédient infaillible pour tirer de la terre un revenu plus considérable, sans la fortifier par des applications de capitaux. De concert avec les *landlords* de la Grande-Bretagne, ils établirent la *loi céréale*.

On s'est peu occupé de la loi céréale sur l'Irlande ; cependant il est permis d'affirmer que cette loi de privilège a été plus funeste encore à l'Irlande qu'à l'Angleterre<sup>1</sup>. Les Irlandais, au reste, ne s'y sont pas trompés ; ils n'ont pas manqué de s'apercevoir que la législation qui privilégiait pour eux le marché de la Grande-Bretagne servait uniquement à augmenter la fortune de leurs *landlords*, résidant en Angleterre ou sur le continent, tout en accroissant leur propre misère ; et M.

<sup>1</sup> Ici Molinari revendique son originalité. — Beaumont, Bastiat ou Eugène Buret (*De la misère des classes laborieuses en Angleterre et en France*, Paris, 1840, Livre I, chapitre VI. De l'Irlande) avaient déjà évoqué la question dans de courts développements.

O'Connell n'hésitait pas, dans un meeting tenu, en 1843, à Covent-Garden, à fraterniser avec les apôtres de *l'anti-corn-law-league*<sup>1</sup>. La loi céréale a accru en Irlande, comme en Angleterre, la rente des propriétaires, en surélevant le prix du blé ; elle a ainsi contribué, d'une part, à maintenir la funeste existence des intermédiaires ; d'une autre part, à obliger les populations à se nourrir désormais d'une substance inférieure, la pomme de terre.

En même temps la loi céréale a hâté, sinon provoqué le morcellement du sol en Irlande. On sait quel était le cri général des fermiers anglais après la mise en vigueur des *corn-laws*. Vous nous avez fait payer, disaient-ils aux landlords, des rentes parlementaires ; mais vous ne nous avez pas procuré des prix parlementaires. — Ce qui signifiait que l'augmentation de prix, payée par le consommateur de blé, ne suffisait pas pour compenser l'augmentation de rente exigée par le propriétaire. La situation était la même en Irlande : les *middlemen* irlandais ne souffraient pas moins que les fermiers anglais de l'instabilité et de l'insuffisance relative des prix. Seulement, éloignés de la surveillance des propriétaires, ils avaient, pour balancer ce dommage, un moyen que les fermiers anglais ne possédaient pas, et dont ceux-ci n'auraient point d'ailleurs usé avec avantage : ils pouvaient morceler le sol à l'infini.

Nous venons de dire que les fermiers anglais n'auraient trouvé aucun avantage à morceler la terre. En effet, il est bien avéré que la grande culture est plus productive que la petite ; il est bien avéré que la production des denrées alimentaires, comme celle des denrées servant au vêtement et au logement, s'accomplit avec d'autant plus d'économie, qu'elle a lieu sur une échelle plus vaste ; le fermier anglais aurait, par conséquent, retiré du morcellement un produit inférieur à celui que lui rapportait sa terre, exploitée à l'aide des procédés perfectionnés de la grande culture. Mais l'Irlande se trouvait dans une situation exceptionnelle. En Irlande, il y avait fort peu d'entrepreneurs d'industrie agricole possédant assez de capitaux pour exploiter un vaste domaine, et il résultait de cette insuffisance de la concurrence entre les preneurs, que les grandes fermes se louaient, toute proportion gardée, 10 ou 15% moins cher que les petites<sup>2</sup>. Ainsi donc, quoique celles-ci rendissent un produit moindre, les *middlemen* devaient les préférer, puisqu'elles donnaient une plus forte rente. Un propriétaire ne se serait point, sans doute, arrêté à cet avantage actuel, temporaire ; il aurait préféré à une forte rente, achetée au prix de la ruine de la terre, une rente plus faible avec une terre bien conservée. Mais qu'importait au *middleman* la bonne conservation du sol ? On n'est prévoyant qu'à la condition d'avoir intérêt à l'être, et, pour le *middleman*, un pareil intérêt n'existait point.

Cependant le morcellement des terres ne devait point s'arrêter à ce premier degré ; divisée par le *middleman*, la terre fut sous-divisée par le fermier. Ce sous-morcellement était une conséquence nécessaire du premier. Du moment, en effet, que le *middleman*

<sup>1</sup> Ici Molinari semble se tromper sur la date. Daniel O'Connell, figure majeure de la vie politique irlandaise de l'époque, ne se présenta à Covent-Garden qu'en 1844. Voir le récit donné par Bastiat, *Cobden et la Ligue* (Meeting hebdomadaire de la Ligue, 21 février 1844). Il soutenait toutefois le mouvement depuis plusieurs années. (voir Paul A. Pickering & Alex Tyrrell, *The People's Bread. A History of the Anti-Corn Law League*, Leicester University Press, 2000, p. 73)

<sup>2</sup> Enquête de 1833. (Note de Molinari)

divisait le sol de manière à obtenir un maximum de concurrence de la part des fermiers et par là même un maximum de rente, les fermiers qui, par le fait de l'excès de la concurrence, avaient à payer un excès de rente, étaient obligés d'aller aux expédients pour remplir leurs engagements ; ils étaient obligés de chercher, dans le mode d'exploitation du sol, une combinaison qui leur permît de vivre et de payer leur rente. Jamais l'exploitation régulière, normale de leur ferme ne leur aurait permis d'obtenir ce double résultat. Que firent-ils ? Au-dessous d'eux, il y avait la foule des journaliers, foule immense et dénuée, que l'anéantissement de l'industrie et du commerce de l'Irlande avait rejetée sur la terre, où elle vivait d'un salaire insuffisant et précaire. À ces parias affamés les fermiers offrirent des parcelles de terrain d'un acre et d'un demi-acre. Les journaliers se disputèrent ces chétifs lambeaux de terre avec plus d'acharnement encore que n'en avaient mis les tenanciers à se disputer les fermes ; car ils étaient plus nombreux et plus pauvres. Les fermiers s'accoutumèrent à louer de la sorte en *conacres*<sup>1</sup> environ le tiers de leurs fermes ; en ajoutant au produit qu'ils tiraient de l'exploitation directe des deux autres tiers, le surplus de rente résultant de cette sous-location faite à des gens dont la concurrence en vue de la terre dépassait la leur, ils réussissaient, dans les années ordinaires, à vivre et à payer leurs rentes.

Au lieu de mettre un tiers de leurs fermes seulement en *conacres*, les fermiers auraient fini sans doute par les subdiviser entièrement, si les *middlemen*, dont les baux étaient fixés communément pour trente-et-un ans, n'avaient compris qu'avec un pareil système, *la terre s'en irait trop vite* ; ils refusèrent en conséquence d'autoriser les *conacres* au-delà du tiers de la ferme. Ils estimaient qu'avec un tiers de *conacres*, un domaine pouvait se maintenir pendant trente-et-un ans. Qu'il fût ou non ruiné après cette période, ce n'était point leur affaire.

L'intérêt que les *middlemen* avaient à permettre jusqu'à un certain point le sous-morcellement du sol, était, au reste, bien évident. Si le fermier n'avait pas eu la ressource de faire des *conacres*, il lui eût été impossible de mettre à la ferme le prix de location excessif qu'il y mettait ; il lui eût été impossible de vivre et de payer toute l'énorme rente dont il avait grevé son travail. Le fermier payant une rente moins forte, les profits du *middleman* eussent nécessairement été moindres. L'intérêt du *middleman* était donc de permettre autant de *conacres* que la terre en pouvait supporter pendant la durée du bail.

Nous ne prétendons pas que la loi céréale ait été la cause originaire de l'extrême division du sol en Irlande. Non, cette cause réside premièrement dans l'abandon de la terre par les propriétaires intéressés à sa conservation, secondement dans la pauvreté et dans le nombre excessif des entrepreneurs et des ouvriers de l'agriculture ; mais si la loi céréale n'a point produit le mal, elle en a activé la contagion, en augmentant les prétentions des propriétaires, et par suite les embarras des *middlemen* et la gêne des fermiers.

Grâce aux expédients que nous venons de décrire, la rente de la terre se maintint en Irlande à un taux élevé, bien qu'aucun capital ne fût appliqué à l'entretien du sol ; mais ces expédients hâtèrent la ruine de la terre, à laquelle la subdivision des exploita-

<sup>1</sup> Système de location temporaire des terres pour la production de blé (d'où son nom de *corn-acre*) mais plus souvent de pommes de terre.

tions, jointe à la misère des exploitants, ne permit plus d'accorder un repos suffisant. Les propriétaires et les *middlemen* ne s'apercevaient point de cette diminution de la quantité des aliments fournis par la terre, puisque l'augmentation de la concurrence des preneurs, suite de l'augmentation naturelle de la population, empêchait la rente de tomber comme le produit ; la foule des fermiers et des journaliers, dont la pénurie allait sans cesse croissant, s'en apercevait seule, mais qu'y pouvait-elle faire ? Il n'était pas en son pouvoir de remédier au mal. Il fallait bien qu'elle se résignât à subir sa destinée.

Nous savons que l'on a reproché aux Irlandais de s'être trop multipliés et d'avoir ainsi volontairement aggravé leur misère ; on a même affirmé que tous les maux de l'Irlande viennent de l'excessif accroissement de sa population. Examinons brièvement si ce reproche est fondé.

D'abord, il n'est pas vrai que l'extrême concurrence des travailleurs agricoles en Irlande ait pour cause originaire le développement excessif de la population. Cette concurrence meurtrière a été amenée par l'établissement des *lois pénales* et du système restrictif, qui, en fermant aux Irlandais fidèles à l'ancien culte les professions libérales et les emplois publics, en déprimant l'industrie et le commerce de l'Irlande, ont rejeté sur l'agriculture la masse de la population catholique. Dès cette époque, il y eut dans l'industrie agricole un excédent de bras. Pour rétablir l'équilibre, il aurait fallu que les Irlandais opprimés se fussent attachés non seulement à ne point augmenter leur population, mais encore à la diminuer. Était-ce possible ? était-ce juste ? était-ce utile ?

Diminuer la population, ou même la forcer à demeurer stationnaire était chose impraticable ; nous disons plus, il était impossible que la population irlandaise, en s'adonnant à la culture de plus en plus parcellaire du sol, ne s'augmentât point dans une progression de plus en plus rapide. Aucun travail n'exige, en effet, à un moindre degré l'intervention des facultés intellectuelles que celui de l'homme occupé à la culture d'un petit coin de terre. C'est là une œuvre purement physique, une œuvre qui exige uniquement l'application de la force musculaire et, par conséquent, le développement, l'exercice des instincts que cette force suppose. Parmi ces instincts, le plus puissant est celui de la reproduction. Si donc l'homme passe d'un emploi qui développe moins l'activité de ses instincts matériels à un emploi qui les développe davantage, ce changement favorisera, sans aucun doute, la multiplication de l'espèce. Or, telle était précisément la situation de l'Irlandais, obligé de se faire agriculteur d'industriel ou de négociant qu'il était.

Les faits ont, au reste, pleinement confirmé, en Irlande, l'observation qui précède. C'est dans les comtés où la terre est le moins divisée, où, par conséquent, le travail agricole est le plus intellectuel, où, en même temps, le cercle dans lequel vit le travailleur est le plus étendu, c'est dans ces comtés que la population croît le moins promptement ; c'est, au contraire, dans les comtés où la terre est arrivée à l'extrême limite du morcellement que la population s'augmente dans la progression la plus rapide<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> De 1821 à 1831, la population s'est accrue dans la province de Leinster de 100 à 108 ; de Munster de 100 à 115 ; d'Ulster de 100 à 114 ; de Connaught de 100 à 121. Or, c'est dans la province de Leinster que les terres sont le moins divisées, et c'est dans la province de Connaught qu'elles le sont le plus. (Note de Molinari)



Supposons néanmoins que la doctrine de la *contrainte morale*<sup>1</sup> eût pu balancer les effets du passage d'une occupation plus ou moins intellectuelle à une occupation purement physique ; supposons qu'un père Mathews, partisan de la doctrine du *moral-restraint*, eût réussi à convaincre de la nécessité de vivre dans la continence, cette race irlandaise dans laquelle les sentiments et les instincts dominent les facultés intellectuelles, devrait-on, au nom de la justice et de l'utilité, se féliciter d'un pareil résultat ? Quoi ! parce qu'un peuple est opprimé ; parce que les issues naturelles, ouvertes à son activité, lui sont en partie interdites, il serait juste, il serait utile que ce peuple s'efforçât de se diminuer, de se proportionner, quant au nombre, aux emplois qu'une abominable tyrannie lui a laissés ? Il serait juste, utile, qu'au lieu de s'occuper à reconquérir toute la place qu'il occupait sous le soleil, il s'amoindrît assez pour ne pas déborder de celle que la main rapace des oppresseurs lui a marquée ? Non, Dieu merci ! ni la justice, ni l'utilité n'ordonnent une telle abnégation, un tel sacrifice ! Avant de commander à un peuple de mettre des bornes à son développement, la justice, l'utilité lui commandent de tirer parti de toutes les ressources que la nature a offertes à son activité. La terre d'Irlande aurait pu aisément, si elle n'avait point été exploitée, épuisée par une race avide, entretenir dans l'aisance la population croissante qui la couvrait. Il n'était donc ni juste, ni utile de conseiller à l'Irlande de cesser de se peupler ; ce qui était juste, utile, c'était de conseiller à l'Angleterre de cesser d'opprimer l'Irlande<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> La contrainte morale (*moral restraint*), fameux palliatif proposé par Malthus pour endiguer la surpopulation. Qu'il nous soit permis d'insister ici sur la grande faveur dont cet auteur jouissait alors chez les économistes libéraux français. En 1845, la librairie Guillaumin venait de faire paraître une édition de *l'Essai sur le principe de population* avec une introduction de Pellegrino Rossi, une notice de Charles Comte et des notes de Joseph Garnier. Dans la note suivante Garnier entreprit une défense de l'orthodoxie malthusienne mise à mal par Molinari.

<sup>2</sup> Mais en attendant que l'Angleterre cesse complètement d'opprimer l'Irlande ; mais pour que l'Irlande cesse elle-même d'être un peu moins abruti afin de faire valoir ses droits avec plus d'énergie ; mais pour que le père de famille puisse avoir un peu plus de liberté afin de tirer parti des ressources existant autour de lui ; mais en attendant les bons effets des remèdes qu'on applique et qu'on se propose d'appliquer, et en admettant qu'ils soient efficaces et curatifs, fallait-il observer ou méconnaître les lois de la prévoyance ? Telle est la question, qui ne nous paraît comporter qu'une seule réponse. Ne nous arrêtons pas au rapport que la nature a pu établir entre les occupations physiques ou intellectuelles et l'intensité de la force de reproduction ; car il serait fort difficile de distinguer si c'est le travail moins divisé ou plus intellectuel qui est cause de reproduction plus lente, ou si ce n'est pas tout aussi bien la moralité arrêtant la population qui limite la concurrence des cultivateurs et la division des terres. En tout cas, ces deux forces peuvent agir simultanément, s'accéléralent l'une par l'autre ; et il devient évident que ce qui ralentit l'une d'elles a une action bienfaisante ; action possible, puisqu'elle se manifeste évidemment partout où l'abrutissement des populations n'est pas tombé trop bas ; action utile, puisqu'il en résulte moins de concurrence effrénée, plus de chances de vivre, plus d'énergie pour faire ressort contre l'oppression ; action juste, parce qu'il ne s'agit pas de l'employer à fortifier l'oppresseur, mais bien à relever l'opprimé.

L'auteur de cet article n'a pas assez tenu compte de l'influence de l'excès de population. Cette cause de misère nous semble être de premier ordre dans l'histoire des malheurs de l'Irlande, indépendamment de toutes les autres causes. En admettant avec lui que l'excédent des bras dans l'industrie agricole soit d'abord provenu des lois pénales et d'un système économique de restriction qui a fermé aux Irlandais l'accès des emplois publics, les a chassés de l'industrie et du commerce, il est impossible de ne pas voir dans cette foule toujours croissante de fermiers et de journaliers exploités par les *middlemen* une absence de prévoyance, une dégénérescence de l'esprit de famille, dont les propriétaires irlandais, les prêtres

Quoi qu'il en soit, le produit de la terre irlandaise tomba d'une manière effrayante. Tandis qu'en Angleterre 1 055 982 travailleurs cultivant 13 849 320 hectares de terre, donnaient naissance à un produit évalué à 4 000 500 000 fr., en Irlande, 1 131 715 travailleurs cultivant 5 257 625 hectares, produisaient seulement une valeur de 900 000 000 fr. <sup>1</sup> C'est-à-dire qu'en Angleterre, sous le régime de la grande culture, un travailleur agricole extrayait du sol quatre à cinq fois plus d'aliments que n'en retirait le travailleur irlandais sous le régime de la petite culture ; ou si l'on veut tenir compte de l'étendue du sol cultivé, c'est-à-dire que le même espace de terrain qui, en Angleterre, cultivé par un homme, rendait deux, ne rendait qu'un en Irlande, cultivé par deux hommes et demi. Or, la rente exigée pour un hectare en Irlande, était au moins égale à la rente exigée pour un hectare en Angleterre ; il s'ensuivait que chaque agriculteur irlandais, fermier ou journalier, devait vivre avec un revenu équivalant à peine au cinquième du revenu de l'agriculteur anglais. Si l'on considère que la classe agricole en Angleterre est fort loin de se trouver dans l'aisance, on pourra, d'après cette estimation, se faire une idée de la misère irlandaise.

Notons bien que l'évaluation précédente date de treize années. Depuis cette époque, la situation de l'agriculture irlandaise a constamment empiré ; en 1845 et en 1846 enfin, la récolte de la pomme de terre a manqué, partiellement dans la première de ces deux années, totalement dans la seconde<sup>2</sup>. La récolte de la pomme de terre constitue, à peu près seule, le revenu de la plupart des fermiers et de la masse des journaliers ; la récolte du blé et l'élevé des bestiaux servent à payer la rente. On évalue à 300 millions de francs le montant de la récolte des pommes de terre, soit au tiers du montant du produit total. Les 6 à 7 millions d'exploitants du sol en Irlande vivent donc avec un revenu de 40 à 50 fr. par an ou de 12 centimes  $\frac{1}{2}$  par jour, tandis que les quelques milliers de propriétaires ou *middlemen* absorbent, sous forme de rente, une somme annuelle de 600 millions de francs. Telle est la situation dans laquelle deux siècles d'oppression ont placé l'atelier agricole de l'Irlande.

### III.

Nous venons d'examiner par quel enchaînement de causes l'Irlande est tombée au plus bas degré de l'échelle de la misère ; nous avons montré que les confiscations et les *lois pénales* avaient engendré l'*absentéisme*, que l'*absentéisme*, à son tour, avait engendré le système d'exploitation par intermédiaires, et que ce dernier système avait enfin, sous l'impulsion des *corn-laws*, donné naissance au morcellement, lequel avait ruiné le sol. Ainsi les *lois pénales* et les *lois céréales* ont été les grands véhicules de la misère irlandaise.

catholiques et le gouvernement anglais n'ont pas su ou voulu combattre les funestes effets. (*Note du rédacteur en chef*)

<sup>1</sup> Enquête de 1833. (Note de Molinari)

<sup>2</sup> La récolte de 1846 fut plus sévèrement touchée par la contamination que la précédente, mais une part fut tout de même propre à la consommation.

Aujourd'hui que les unes et les autres sont à peu près abolies ; aujourd'hui que l'Irlande a cessé jusqu'à un certain degré d'être opprimée dans l'exercice de ses droits civils, politiques, religieux et économiques, peut-on espérer qu'elle se relèvera d'elle-même de son abjection ? Peut-on espérer que, devenue libre, elle trouvera encore en elle-même assez de ressources pour réparer les maux dont elle est redevable à deux siècles de servitude ? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

L'unique problème à résoudre est celui-ci : augmenter le produit du sol en Irlande, car tout le mal vient de l'insuffisance de ce produit. Si la terre d'Irlande donnait, la rente payée, un produit assez considérable pour que le travailleur agricole pût en échanger une partie contre des produits industriels ou immatériels, les bras qui encombrant l'agriculture trouveraient à s'employer dans l'industrie, le commerce ou les professions libérales, et la misère disparaîtrait de l'Irlande.

Il y a un moyen assuré d'augmenter le produit agricole de l'Irlande, c'est d'appliquer des capitaux au sol. La terre d'Irlande, se trouvant pourvue d'une fécondité naturelle au moins égale à celle de la terre de la Grande-Bretagne, on doit admettre que si l'agriculture irlandaise était aussi riche en capitaux que l'agriculture anglaise, elle donnerait, toute proportion gardée, un produit au moins égal, c'est-à-dire un produit double de celui de 1832, triple de celui de 1846.

Mais où trouver ces capitaux indispensables à l'amélioration du sol ?

*La cause immédiate* qui a éloigné les capitaux du sol c'est, avons-nous remarqué, l'établissement du système d'exploitation par intermédiaires, et c'est l'élévation du taux de la rente qui a maintenu ce système. Or, voici qu'un événement désastreux, conséquence de la mauvaise exploitation du sol, l'anéantissement de la récolte des pommes de terre, vient frapper l'Irlande ; voici que la substance dont se nourrit exclusivement la population agricole de l'Irlande vient à manquer.

En présence de ce douloureux événement, quelle est la situation de la classe qui vit du produit de la rente du sol ?

Trois cas peuvent se présenter.

Ou bien la classe qui se nourrit de la pomme de terre sera alimentée aux frais du gouvernement britannique, et dans ce cas le revenu des rentiers et des *middlemen* demeurera à peu près intact.

Ou bien la subsistance de cette classe sera laissée à la charge de la propriété irlandaise, et dans ce cas, la rente du sol se trouvera momentanément diminuée de moitié.

Ou bien enfin la classe agricole, dont la subsistance a été pourrie en germe, ne sera nourrie par personne, et dans ce dernier cas, la terre cessant d'être cultivée, ne donnera plus de rente.

Si le gouvernement se charge de nourrir la classe agricole (et c'est malheureusement le parti auquel s'est arrêté lord John Russell), les individus qui vivent de la rente ne subissant aucune diminution dans leurs revenus, n'auront aucun intérêt immédiat à modifier le système d'exploitation qui épuise actuellement le sol. Sans doute, ils doivent prévoir que si la disette sévit de nouveau l'année prochaine, le gouvernement anglais se lassera de nourrir les victimes de la mauvaise exploitation de la terre, et qu'il les laissera à leur charge. Mais ne peuvent-ils pas espérer que la disette donnera du répit à l'Irlande ? Ne peuvent-ils pas espérer que l'année prochaine sera une année ordinaire ? Pourquoi donc se mettraient-ils en frais d'industrie et de capitaux pour améliorer l'agriculture irlandaise ? Ne continuera-t-elle pas à leur fournir la rente accoutumée ? Et si dans quelques années une nouvelle famine survient, le gouverne-

ment n'est-il pas là pour en payer les frais ? Quelle raison aura-t-il de refuser alors ce qu'il accorde bénévolement aujourd'hui ?

Supposons, au contraire, que le gouvernement anglais eût sagement refusé d'intervenir dans la subsistance de la classe agricole de l'Irlande<sup>1</sup>, que serait-il arrivé ?

À moins de laisser mourir de faim la foule des fermiers et des laboureurs, les détenteurs du sol auraient été obligés de lui fournir les moyens de subsister. Or, remarquons bien qu'ils avaient un intérêt immédiat à empêcher la famine de faire son œuvre. Le travail de la classe agricole leur rapportant une rente annuelle de 600 millions de francs, tandis que l'alimentation de cette classe ne coûte pas plus de 2 à 300 millions de francs, ils auraient perdu, à la laisser périr, la moitié de leur revenu. Alors même que le déficit actuel dût être permanent, leur intérêt serait encore de sauver de la famine les agriculteurs irlandais. On ne devait donc pas craindre de leur confier la vie de cette classe dénuée. Leur intérêt répondait de leur charité.

Mais si la rente du sol se trouvait, par le fait de l'impôt de famine qui pèserait sur elle, réduite de moitié environ, il est bien évident que les propriétaires, atteints dans leurs revenus, seraient puissamment excités à empêcher le retour de ce déficit ; voyons ce qu'ils pourraient faire pour y parvenir.

Les propriétaires ont généralement argué, pour obtenir l'aide du gouvernement, que leurs biens se trouvent chargés d'hypothèques. Au dire de l'un d'eux, lord Mountcashel, le montant de ces hypothèques ne s'élèverait pas à moins de la moitié du montant de la rente. Mais est-ce là une raison bien valable ? Si un domaine produisant 2 est grevé d'une hypothèque égale à 1, le propriétaire n'a-t-il pas la ressource d'en aliéner la moitié pour se libérer ? Et une fois le partage effectué entre le débiteur et le créancier, la charge résultant de la disette ne s'allège-t-elle pas en se répartissant sur les deux propriétaires ? On peut objecter que si la propriété demeure grevée des frais de la famine, elle diminuera de valeur, et que par conséquent le propriétaire sera obligé d'en céder plus de la moitié au créancier pour éteindre la dette foncière. Mais qu'importe ? Alors même qu'il devrait la céder tout entière, où serait le mal ? Au point de vue de la justice, n'est-ce pas au propriétaire à subir toutes les conséquences de la disette, puisque la diminution du produit du sol n'a d'autre cause que sa détestable incurie ? Du jour où il a renoncé à se mêler de la gestion de ses terres ; du jour où il s'est borné à leur demander des revenus sans leur restituer des capitaux, ne devait-il pas prévoir qu'elles finiraient par s'épuiser ? Pourquoi donc faire peser sur un pays tout entier le dommage résultant de la négligence d'une classe d'hommes ?<sup>2</sup> Au point de vue de l'utilité, peut-on dire que le transfert d'une propriété des mains d'un débiteur à celles d'un créancier soit un fait nuisible ? Du débiteur ou du créancier, lequel est le mieux en état d'appliquer des capitaux à la terre ? C'est évidemment le créancier, surtout lorsque ce créancier est, comme en Irlande, ordinairement un riche

<sup>1</sup> La non-intervention était prônée par Richard Cobden et ses amis. Celui-ci en avait fait un principe conducteur dans les relations internationales.

<sup>2</sup> L'idée de rendre les grands propriétaires responsables du soulagement de la misère (« *make property pay for poverty* ») était défendue par les journaux anglais du temps. Le principe fut suivi plus systématiquement par le gouvernement britannique dans les mois suivants cet article.

capitaliste qui a spéculé sur l'incurie du propriétaire, dans la vue de se substituer à lui tôt ou tard.

À la vérité, la loi des substitutions, encore en vigueur en Irlande comme dans la Grande-Bretagne, met obstacle à l'aliénation des propriétés territoriales ; mais depuis longtemps cet obstacle a cessé d'être invincible ; depuis longtemps les légistes irlandais ont trouvé moyen d'affranchir les propriétaires besogneux des entraves apportées à la mise en gage et à la vente des propriétés. Lord John Russell vient d'ailleurs d'annoncer une mesure (et c'est la seule de tout le plan ministériel que l'on puisse louer sans réserve) destinée à faciliter la vente des immeubles grevés d'hypothèques. De ce côté, il n'y a donc plus d'obstacles sérieux.

Remarquons bien que dans les circonstances actuelles, les propriétaires, dont les domaines sont chargés d'hypothèques, ont un intérêt immédiat à s'en défaire. Si, en effet, une seconde famine survenait, la valeur de la propriété, déjà diminuée par les charges de la famine actuelle, le serait davantage encore par celles de la seconde. Le sol continuant à s'épuiser, pour peu que les hypothèques eussent d'importance, la rente de la terre ne tarderait pas à être absorbée par les charges, et le propriétaire perdrait la totalité de la valeur de son domaine. Pour éviter ce désastre imminent, il ne lui reste que deux partis à prendre : vendre sa terre, avant que l'épuisement du sol n'ait occasionné de nouvelles calamités, ou bien remédier lui-même à l'épuisement du sol.

Dans l'une ou l'autre éventualité, la propriété se trouverait entre les mains d'un homme disposé à l'améliorer et possédant des moyens suffisants pour mener à bien cette entreprise. Si elle était vendue, l'acheteur l'améliorerait afin de ne point perdre successivement le prix de ses avances. Or, cet acheteur serait ou le créancier de la terre, et, dans ce cas, la valeur de son hypothèque serait un gage suffisant de sa fortune et de son crédit ; ou un capitaliste assez riche pour relever un domaine lourdement grevé et menacé de ruine, et, dans ce cas, l'amélioration du sol ne serait pas moins assurée. Si, enfin, le propriétaire gardait sa terre hypothéquée, c'est évidemment qu'il posséderait les moyens nécessaires pour la relever, autrement il n'hésiterait pas à s'en défaire.

Remarquons aussi qu'il ne pourrait pas arriver que la terre hypothéquée une fois mise en vente, ne trouvât point de preneurs. Le créancier aurait intérêt non seulement à l'acheter, mais encore à la payer à sa valeur. Si, en effet, elle n'était point vendue, soit parce qu'il ne se rencontrât aucun acheteur, soit parce que le prix offert fût trouvé insuffisant, et si, par conséquent, elle demeurait entre les mains d'un homme dépourvu des moyens nécessaires pour l'améliorer, le créancier finirait par perdre le montant de sa créance, en même temps que le propriétaire perdrait le montant de son revenu. Mais, plutôt que de perdre un capital avancé sur hypothèque, le créancier ne s'empresserait-il pas de se charger de la terre ?

Nous avons insisté sur ce point, afin de faire bien ressortir la faute que le gouvernement anglais a commise en se décidant à prêter des capitaux aux propriétaires disposés à améliorer leurs domaines. Si la terre n'est pas hypothéquée, à quoi sert l'intervention du gouvernement ? Le propriétaire ne manquera pas de prêteurs disposés à lui confier leurs fonds sur première hypothèque. Si, au contraire, la terre est hypothéquée, la mesure proposée n'aura-t-elle pas pour résultat inévitable de ralentir le mouvement des mutations de propriétés, aux dépens du crédit public ? Au lieu de faire passer sa terre à un homme disposant de ressources plus considérables que les siennes, le propriétaire obéré ne préférera-t-il pas se servir du crédit que lui offre le

gouvernement ? L'amélioration du sol s'accomplira ainsi avec le concours du crédit public, tandis que le seul crédit privé aurait pu y suffire. Mais de quoi se compose le crédit public ? N'est-ce pas de la somme des crédits particuliers ? Lorsque l'on use de l'un, n'est-ce pas aux dépens des autres ? Lorsque le gouvernement emprunte pour prêter aux particuliers, ne diminue-t-il point par le fait la somme que les particuliers peuvent se prêter les uns aux autres ? Une pareille intervention, si elle est utile aux emprunteurs dont elle refait la fortune, n'est-elle pas nuisible à la masse de la population dont elle resserre le crédit ? Et est-ce bien de venir au secours des propriétaires irlandais qu'il s'agit aujourd'hui ? Le gouvernement anglais n'aurait-il pas mieux fait de laisser les propriétaires obérés sous le coup de l'obligation de céder leurs terres à des gens mieux pourvus qu'eux-mêmes de capitaux et de crédit ? L'amélioration du sol ne se serait-elle pas ainsi opérée naturellement, sans que la masse de la population diminuât ses ressources pour augmenter celles des landlords de l'Irlande ? En vérité, c'est un singulier procédé que celui qui consiste à prêter aux riches pour secourir les pauvres !

Si les choses avaient été abandonnées à leur cours naturel, les détenteurs du sol se seraient trouvés, comme nous venons de le voir, parfaitement en état d'améliorer les cultures et intéressés à réaliser sous le plus bref délai ce progrès indispensable. Examinons de quelle façon la transformation se serait accomplie.

Déjà, à l'époque de l'enquête sur l'état de l'agriculture irlandaise, quelques propriétaires intelligents s'étaient aperçus que le régime du morcellement amenait la ruine de la terre, et ils avaient entrepris de reconstituer les grandes exploitations, en réunissant un certain nombre de petites fermes. Malheureusement, l'application de ce nouveau système exigeait l'expulsion des petits tenanciers et le renvoi d'un certain nombre de journaliers. Le mal, à la vérité, n'était que temporaire, car le produit de la grande culture, dépassant celui de la culture morcelée, la différence devait s'échanger contre des objets d'utilité ou d'agrément, qui n'auraient pas été produits si le sol n'avait point fourni un surplus de denrées alimentaires. Or, pour produire ces objets, il fallait du travail. L'excédent des travailleurs de l'agriculture améliorée devait trouver ainsi, inévitablement, de l'emploi dans les professions industrielles et commerciales, ou dans les arts libéraux. Mais, dans l'intervalle, il fallait que les expulsés vécussent. S'ils avaient possédé quelques ressources, la transition eût été, sans aucun doute, insensible ; par malheur, ils se trouvaient, à peu près sans exception, arrivés à la dernière limite de la misère. L'expulsion, pour eux, c'était le vagabondage, la mendicité et la mort. En présence d'une pareille situation, les propriétaires qui amélioraient leurs terres n'avaient-ils pas le devoir de secourir les expulsés, et de leur fournir les moyens de se rendre où les bras faisaient défaut ? Quelques-uns remplirent ce devoir d'humanité ; ils avancèrent à leurs ci-devant tenanciers les fonds nécessaires pour aller chercher du travail en Angleterre ou en Amérique ; mais les plus nombreux s'en affranchirent et livrèrent sans remords à toutes les horreurs du besoin les tenanciers qu'ils dépossédaient. Cette odieuse barbarie recula considérablement les progrès de l'amélioration des terres, en attirant la haine des travailleurs agricoles sur les propriétaires innovateurs.

Dans l'état actuel des choses, l'expulsion des petits tenanciers ne présente plus les inconvénients qui la signalaient autrefois. D'une part, la classe agricole, qui n'a point, cette année, retiré de la terre les aliments nécessaires à sa subsistance, doit être moins attachée au sol, puisqu'elle n'y trouve plus une vie assurée ; d'une autre part, les propriétaires sont plus intéressés à venir au secours des expulsés, puisque ces misérables

demeureraient, en tout cas, à leur charge. Le moment est donc favorable pour changer le mode d'exploitation du sol<sup>1</sup>.

Aussitôt que la transformation serait opérée, aussitôt que la terre, au lieu d'être cultivée par lambeaux d'un demi, d'un quart, et même d'un seizième d'hectare, serait exploitée, comme en Angleterre, par des fermes de 2 à 300 hectares, l'agriculture irlandaise donnerait infailliblement un produit plus considérable ; à mesure que ce produit s'accroîtrait, on verrait se développer et reflourir en Irlande toutes les autres branches de la production. Au bout de quelques années, la plaie de la misère irlandaise serait fermée.

Il est vraiment déplorable que le ministère whig, au lieu de laisser ce progrès nécessaire, inévitable, s'accomplir de lui-même, ait voulu à toute force intervenir dans les affaires économiques des Irlandais. L'unique résultat de son intervention sera de retarder le progrès, et de prolonger ainsi la situation dangereuse où se trouve placée l'Irlande. Nous avons vu plus haut qu'en contribuant à nourrir le peuple, le gouvernement rend moins actif l'intérêt qui porte les propriétaires à améliorer leurs domaines ; nous avons vu aussi qu'en prêtant des capitaux aux landlords il fait peser inutilement sur le pays une partie des risques et des charges de l'amélioration des cultures. Ce que nous avons dit au sujet des prêts de capitaux s'applique également aux avances pour dessèchements et pour construction de fermes sur des terres incultes. Ces deux mesures anti-économiques sont encore aggravées par une autre disposition, en vertu de laquelle le gouvernement est autorisé à exproprier les propriétaires qui refuseraient de céder de gré à gré leurs terrains incultes. Il ne s'agit, à la vérité, que des mauvaises terres, de celles qui ne donnent pas plus de 2 à 2,5 sch. par acre ; mais cela ne rend pas la mesure meilleure. Le plus souvent, en effet, les propriétaires, menacés d'expropriation, mettront en culture leurs mauvais terrains, afin de ne les point livrer à vil prix ; ils seront d'autant plus disposés à prendre ce parti, qu'ils auront un crédit ouvert auprès du gouvernement pour l'amélioration du sol. La loi d'expropriation provoquera de la sorte le gaspillage des capitaux prêtés par l'État. Si les terres sont vendues et morcelées en petites fermes, les mêmes inconvénients se présentent, aggravés de ceux qui résultent du morcellement.

D'ailleurs, n'est-il pas tout au moins imprudent d'introduire aujourd'hui le principe d'expropriation pour cause d'utilité publique dans la législation de l'Irlande ? La plupart des landlords irlandais ne demanderaient, certes, pas mieux que d'être expropriés. Ce à quoi ils tiennent, c'est au capital que leurs fonds de terre représentent, et non pas à ces fonds mêmes ; le plus grand nombre d'entre eux ne résident pas dans leurs domaines, et quelques-uns ne les ont jamais vus. Une expropriation qui les en débarrasserait, moyennant une suffisante indemnité, ne mettrait-elle pas fin à tous leurs embarras ? Seul, le gouvernement demeurerait alors chargé des destinées de l'Irlande ; seul, il aurait à réparer les maux dus à l'incurie des propriétaires ; et Dieu sait comment il viendrait à bout de cette lourde tâche !

<sup>1</sup> C'est aussi le raisonnement que fit l'Angleterre. La logique de la reconstitution de la propriété foncière sur la base de la grande culture resta en toile de fond de toutes les interventions du gouvernement britannique à partir de 1847.

Comme si le ministère whig avait voulu achever d'enrayer le progrès, il a proposé d'étendre la taxe des pauvres aux proportions de l'ancienne taxe des pauvres de l'Angleterre. Comment stimuler, après cela, les Irlandais au travail ? N'auront-ils pas, en vivant à ne rien faire, un *minimum* de subsistances ? Et voyez comme le moment est bien choisi ! C'est précisément à une époque où l'Irlande a besoin de toute l'activité, de toute l'énergie de ses enfants pour sortir de sa condition misérable ; c'est à cette époque que le ministère songe à pensionner leur oisiveté ! En vérité, la mesure fait peu d'honneur aux lumières des successeurs de sir Robert Peel.

Déjà, au reste, les funestes effets de l'intervention du gouvernement anglais dans les affaires économiques de l'Irlande se font sentir. Tandis que la classe agricole est en proie à toutes les horreurs d'une famine comme on n'en a point vu depuis le Moyen âge, les classes qui vivent de la rente de la terre accumulent leurs économies dans les caisses d'épargne et dans les banques de dépôts<sup>1</sup> ! Aussi bien qu'en feraient-elles ? Le gouvernement n'est-il pas venu, à leur place, au secours des misérables ? Chose scandaleuse ! Depuis que le gouvernement a commencé sa malencontreuse mission de distributeur de travail et de subsistances, les taxes locales ont cessé d'être exactement payées. C'est tout simple ; on a pour excuse la difficulté des temps, et l'on compte pour le reste sur le gouvernement. D'un autre côté, les ouvriers irlandais qui allaient chercher du travail en Angleterre, sont demeurés dans le pays dès que le gouvernement a pris sur lui de les faire subsister pour rien ou en échange d'un travail illusoire.

Ne désespérons pas toutefois de l'avenir de l'Irlande. Aussitôt que tout le monde sera bien convaincu en Angleterre que le système d'intervention de l'État est vicieux, et déjà l'expérience de six mois a fait entrer cette conviction dans un bon nombre d'esprits, ce système sera abandonné et l'Irlande pourra s'acheminer sans entraves à de meilleures destinées. Pourvu que le ministère whig ne se décide pas trop tard à *laisser faire* !

<sup>1</sup> Le *Times*, en Angleterre, citait le doublement des dépôts dans les caisses d'épargne irlandaises comme un signe de l'absence de sacrifices concrets exigés de la part des riches propriétaires irlandais et du fait que le contribuable britannique devait assumer seul la charge. — Dès les débuts de la crise irlandaise, il faut rappeler que les journaux anglais, source d'information majeure de Molinari, étaient particulièrement sévères. Ils accusaient les riches propriétaires irlandais de ne pas assumer leur responsabilité et le bas peuple de se complaire dans l'oisiveté et la sollicitation éternelle de l'aide extérieure. En mars 1847, le *Times* parlait des Irlandais dans ces termes : « un peuple qui est né et a grandi de temps immémorial dans une oisiveté éhontée, dans l'imprévoyance, dans le désordre et par conséquent dans l'indigence » (*Times*, 23 mars 1847) Quand, en octobre, deux lettres publiques de la reine Victoria cherchèrent à encourager la solidarité anglaise envers le peuple irlandais, la générosité anglaise se fit longtemps attendre. Le *Times* critiqua carrément l'initiative et suggéra que l'argent levé soit réservé pour l'aide aux pauvres d'Angleterre. (*Times*, 5-12 octobre)



# La crise financière et commerciale en Angleterre

[*Journal des Économistes*, juin 1847.]

Dans le courant du mois dernier la situation a été extrêmement tendue en Angleterre ; le blé, qui jusqu'alors était demeuré dans les limites de 70 à 72 schellings le quarter, en moyenne, avait dépassé 100 schellings ; le taux de l'intérêt s'était élevé à six ou 7%, les fonds publics avaient subi une dépression inusitée, et le travail était devenu de plus en plus rare dans les districts manufacturiers : bref, les affaires commençaient à prendre une tournure fort inquiétante. Heureusement le retour de la belle saison et l'aspect des innombrables et vigoureuses pousses de blé, qui couvrent les champs de la vieille Angleterre, ont dissipé en partie les appréhensions et rendu les transactions plus faciles. Le soleil de mai a fondu quelques-uns des épais nuages qui assombrissaient l'horizon commercial et financier de la Grande-Bretagne ; néanmoins le ciel est encore bien couvert, et, selon toute apparence, il ne retrouvera point de sitôt sa sérénité accoutumée. Les perturbations du monde économique ne sont pas moins lentes à s'apaiser que celles du monde physique.

Les causes de cette crise sont faciles à saisir. La première et la plus importante réside dans le déficit des récoltes. Aucun pays n'a été atteint au même degré que l'Angleterre, par la grande calamité qui a frappé l'Europe occidentale. En Irlande, la récolte des pommes de terre, qui avait déjà manqué partiellement en 1845, a complètement fait défaut en 1846 ; le déficit des subsistances, dans ce malheureux pays, n'a pas été évalué à moins de 16 000 000 liv. En Écosse, la récolte de l'orge et de l'avoine, aliments de la portion la plus pauvre de la population, a également manqué, et l'on a vu se produire dans les *Highlands*, des scènes de misère et de deuil comparables à celles qui affligeaient l'Irlande. En Angleterre enfin, la récolte des céréales est demeurée, comme dans le reste de l'Europe occidentale, au-dessous de la moyenne.

Pour combler le déficit des approvisionnements à l'intérieur, il a fallu acheter au dehors des masses considérables de subsistances. En 1846, et principalement dans les six derniers mois, l'Angleterre a importé 5 814 666 quarters de céréales, et 4 556 812 quintaux de farines ; dans les quatre premiers mois de 1847, l'importation totale ne s'est pas élevée à moins de 1 500 000 quarters. Les subsistances animales, affranchies de tous droits, comme les subsistances végétales, sont entrées aussi en fortes quantités. Le nombre des têtes de bétail importées, qui n'avait été que de 54 426 en 1845, s'est élevé à 140 257 en 1846. Grâce aux mesures libérales adoptées par son gouvernement, l'Angleterre a été plus rapidement et plus complètement approvisionnée qu'aucun des autres pays menacés par la famine. Chose remarquable ! tandis que les prix anglais demeuraient, dans les années ordinaires, beaucoup au-dessus du niveau des prix du continent, ils ont été, dans la plus grande partie de l'hiver de 1846, infé-

rieurs à ceux des principaux marchés de l'Europe occidentale et notamment des marchés français. La différence est devenue tellement sensible, que les blés ont fini par refluer des ports d'Angleterre sur les marchés du continent ; pendant le mois d'avril, 88 000 quarters de blé anglais, et 50 000 quarters de blé étranger ont été expédiés en France, en Belgique et en Hollande. À la suite de ces exportations, les prix ont monté, mais il est hors de doute que la hausse aurait eu lieu beaucoup plus tôt si l'exportation avait été interdite. Dans ce cas, en effet, l'Angleterre ne serait point devenue la grande station d'attente des blés de Russie et d'Amérique, ses approvisionnements eussent été moindres et la hausse eût été, par là même, plus rapide ; au lieu de demeurer au-dessous du prix du continent, il est probable que les prix anglais auraient monté plus haut, puisque le déficit a été, toute proportion gardée, plus considérable en Angleterre qu'en aucun autre pays. Le gouvernement anglais n'a pas eu, comme on voit, à se repentir de s'être montré, en cette circonstance, plus libéral que le gouvernement français.

Mais si les fautes du pouvoir n'ont point en Angleterre aggravé la crise ; si l'ignorance, l'incurie ou la faiblesse des gouvernants n'ont point empêché le déficit des subsistances soit végétales, soit animales, de se combler, autant du moins que le permettaient les circonstances, en revanche, une autre cause a singulièrement accru pour l'Angleterre les difficultés de la situation.

Ce n'est rien exagérer que d'estimer à 25 000 000 sterl. la somme que l'Angleterre sera obligée de dépenser au dehors pour combler le déficit de la récolte de 1846. Remarquons bien que c'est là une dépense exceptionnelle, imprévue, et à laquelle il faut pourvoir immédiatement ; à moins que l'Angleterre ne dispose de ressources extraordinaires, à moins que le travail de l'année courante n'ait été plus fructueux que celui des années antérieures, il est évident que cette somme devra être puisée à des sources différentes de celles où la nation puise ordinairement pour solder ses achats extérieurs. Or, quelle est la situation des industries dont les produits servent communément à solder la masse des importations ? Le travail de ces industries est-il actuellement plus actif qu'il ne l'était naguère ? L'Angleterre a-t-elle produit, dans la désastreuse saison de 1846-1847, plus de fils et de tissus de coton, de laine et de lin, plus de fer, d'acier, de machines, etc., qu'elle n'en avait produit dans les saisons précédentes ? Non, tout au contraire ! Dans la plupart des districts manufacturiers de la Grande-Bretagne, et notamment dans le Lancashire, on travaille depuis plusieurs mois à *short-time*<sup>1</sup>. Au lieu d'augmenter extraordinairement sa production des denrées d'exportation, afin de solder des importations extraordinaires, l'Angleterre l'a diminuée.

D'où cela vient-il ? Pourquoi l'Angleterre travaille-t-elle moins que de coutume, alors qu'elle aurait besoin de travailler davantage ? Tout simplement parce qu'elle trouve, cette année, plus de difficultés à placer ses produits à l'étranger qu'elle n'en rencontrait dans les années précédentes. Et d'où vient ce surcroît de difficultés ? Comment se fait-il que les produits anglais soient aujourd'hui moins demandés au dehors qu'ils ne l'étaient naguère ?

<sup>1</sup> Travail à temps partiel.

Il y a deux causes : en première ligne, il faut noter la situation de gêne où le déficit des récoltes a placé les contrées dans lesquelles l'Angleterre trouve ses principaux débouchés. Ainsi, la France, l'Espagne, la Belgique, la Hollande, et l'Allemagne, forcées de consacrer à l'achat des denrées alimentaires une portion de leurs revenus double de celle qu'elles appliquaient au même objet dans les années d'abondance, ont dû naturellement réduire leur consommation des produits manufacturés. Au moins, la Russie et les États-Unis, à qui le déficit des récoltes dans l'Occident de l'Europe a procuré des bénéfices inusités, ont-ils offert aux producteurs anglais quelque compensation ? Aucune, et voici pourquoi. En premier lieu, si les exportations de blé ont procuré des bénéfices extraordinaires à la classe agricole de la Russie et des États-Unis, elles ont contribué à porter, dans ces deux pays, le prix du blé au-dessus du niveau accoutumé. Le blé a haussé en Russie et aux États-Unis aussi bien que dans l'occident de l'Europe. Il est résulté de là, que si la classe agricole s'est trouvée en état de consommer plus de produits manufacturés, les autres classes ont été obligées d'en consommer beaucoup moins. En second lieu, les tarifs douaniers ont fait obstacle, particulièrement en Russie, à l'importation des produits anglais. Perdant d'un côté, sans gagner d'un autre, les manufacturiers de la Grande-Bretagne ont dû nécessairement ralentir leur travail. Les fabricants de fils et de tissus de laine, par exemple, qui avaient importé, du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> avril 1846, 50 797 balles de laine brute, n'en ont importé, cette année, dans la même période, que 52 242 balles, soit 18 555 balles de moins. Il en a été de même dans la plupart des autres branches de l'industrie manufacturière.

La seconde cause qui a contribué à ralentir les exportations réside dans l'insuffisance de la récolte du coton. La saison de 1846 a été mauvaise pour le coton aux États-Unis comme pour les céréales en Europe. Le déficit de la récolte a occasionné dans le prix une augmentation de plus de 50%. Les produits manufacturés, fils ou tissus, ont subi naturellement une hausse correspondante où à peu près, et sous l'influence de cette hausse, contemporaine de celle des céréales, la consommation a rapidement décru. Du 1<sup>er</sup> avril 1845 au 1<sup>er</sup> avril 1846, l'importation du coton en laine a été de 458 624 balles ; elle est tombée à 296 160 balles dans l'exercice suivant, et à 259 450 balles dans l'exercice finissant au 1<sup>er</sup> avril 1847. Or, l'exportation des fils et tissus de coton constituant à peu près la moitié de l'exportation totale de l'Angleterre, on conçoit que cette coïncidence de la hausse du prix du coton avec la hausse du prix du blé ait considérablement aggravé la situation. La Grande-Bretagne s'est trouvée de la sorte complètement hors d'état de payer avec ses ressources ordinaires ses importations extraordinaires de subsistances. De là une immense et inévitable perturbation dans son économie intérieure.

À ces causes, qui suffisent bien assurément pour expliquer la crise actuelle, quelques organes de la presse anglaise, notamment le *Times* et l'*Economist*, ajoutent une autre cause encore, à savoir, le vaste développement des entreprises des chemins de fer. L'*Economist* a consacré une longue série d'articles à l'appui de cette thèse. Nous les avons lus<sup>1</sup> avec l'attention que mérite tout ce qui sort de la plume du savant rédac-

<sup>1</sup> Nous avons déjà eu l'occasion de constater, par les livres cités dans certains des articles précédents, que Molinari était capable de lire l'anglais. Il ne paraît pas toutefois qu'il ait été très habile à le parler.

teur de *l'Economist* ; mais nous avouerons que, bien loin de nous convaincre, les raisons alléguées par l'habile écrivain ont fait germer dans notre esprit une conviction tout opposée. Il nous semble que la rapide multiplication des entreprises de chemins de fer, au lieu d'aggraver la crise, a contribué, au contraire, à la rendre moins intense.

L'argumentation de *l'Economist* repose sur une distinction assez obscure entre le capital fixe et le capital circulant<sup>1</sup>, et sur une appréciation évidemment inexacte des caractères du capital fixe. En construisant depuis deux ans un nombre considérable de chemins de fer, l'Angleterre, dit *l'Economist* a transformé en capital fixe une portion notable de son capital circulant, et elle a ainsi diminué la somme de ses capitaux disponibles. L'insuffisance des capitaux, dans la situation actuelle, a ralenti la production manufacturière et réduit en conséquence la quantité des objets nécessaires pour solder les importations.

Pour bien faire sentir le vice de cette argumentation, remontons aux notions les plus vulgaires de la science. Avec quoi une nation paye-t-elle ses consommations annuelles ? Avec son revenu de l'année, cela est indubitable. Le plus souvent, elle dépense moins que son revenu, et alors elle augmente son capital ; mais il peut arriver quelquefois, dans une mauvaise année, par exemple, que son revenu soit insuffisant pour solder sa dépense ; alors, au lieu d'augmenter son capital, elle est obligée de l'entamer.

Cela posé, quel est l'intérêt d'une nation aussi bien que d'un individu ? C'est d'augmenter le plus possible son revenu, et de payer le moins cher possible la masse des objets nécessaires à sa consommation. Comment une nation augmente-t-elle son revenu ? En rendant son travail de plus en plus productif, en développant de préférence les branches d'industrie qui donnent le plus gros intérêt au capital et le meilleur salaire au travail. Lorsque l'industrie et le commerce sont libres ; lorsque, par conséquent, chacun est le maître d'appliquer ses capitaux et son travail à l'emploi qui lui paraît le plus avantageux, il est bien évident que le revenu national doit recevoir, chaque année, son *maximum* d'accroissement.

Comment une nation paye le moins cher possible ses objets de consommation, cela est presque superflu à dire. C'est en laissant arriver librement à elle, sans distinction d'origine, les denrées produites au meilleur marché.

Examinons à présent si l'Angleterre a augmenté son revenu au *maximum*, en développant comme elle l'a fait la construction des chemins de fer.

Pourquoi les capitaux anglais se dirigent-ils depuis quelques années, et principalement depuis deux ans, vers l'industrie des chemins de fer plutôt que vers les autres industries ? Parce que les entreprises des chemins de fer rapportent plus que les autres entreprises industrielles ; parce qu'un capital engagé dans l'exploitation d'un railway donne actuellement en moyenne un plus gros intérêt qu'un capital utilisé dans une exploitation d'une autre sorte. Cette inégalité de produit s'explique aisément. Les chemins de fer, ces instruments de locomotion, à l'aide desquels on produit économiquement une vitesse de dix à quinze lieues à l'heure, tandis que les véhicules anciens ne donnent qu'une vitesse de une à trois lieues, moyennant un prix de revient

<sup>1</sup> La distinction entre capital fixe et capital circulant est issue d'Adam Smith et de David Ricardo. Elle sera reprise par Karl Marx et utilisée comme fondement de ses théories dans le *Capital*.

infiniment plus considérable, les chemins de fer, disons-nous, sont d'invention récente, et l'Angleterre n'en possède pas encore un nombre assez grand pour subvenir au besoin qu'elle en a. Jusqu'à ce que le réseau qui lui est nécessaire soit achevé, jusqu'à ce que la production de cette vitesse<sup>1</sup> économique de dix à quinze lieues à l'heure réponde aux besoins de la consommation, les propriétaires de railways jouiront d'une sorte de monopole, ils pourront élever le prix du produit immatériel qu'ils livrent au public au-dessus du niveau où le retiendrait une concurrence normale ; ils obtiendront, en conséquence, de leurs capitaux un revenu supérieur à celui que les producteurs des autres industries où une concurrence suffisante est depuis longtemps établie, retirent des leurs. Une véritable prime est attachée aujourd'hui aux entreprises de chemins de fer, et cette prime attirera les capitaux dans ces entreprises, jusqu'au jour où la concurrence y sera aussi développée que dans les autres branches de la production.

Ce qui se passe dans l'industrie des chemins de fer s'est passé, remarquons-le bien, dans la plupart des autres industries aux époques où elles se sont établies. Les premières exploitations ont réalisé des bénéfices considérables, et, jusqu'à ce que la concurrence eût fait descendre ces bénéfices exceptionnels au niveau des autres profits industriels, les capitaux se sont portés de préférence sur l'industrie nouvelle. C'est l'histoire récente des industries du coton, de la laine, du lin, etc., en France, aussi bien qu'en Angleterre.

<sup>1</sup> L'expression « production de la vitesse », qui revient plusieurs fois dans cet article, mérite qu'on s'y arrête, après la représentation du clergé en 1845 comme d'une « grande compagnie commerciale dont l'État achète en bloc les produits immatériels » (voir n°8), et avant la célèbre « production de la sécurité » en 1849. Molinari marque ici son originalité en s'appliquant à examiner l'ensemble des faits sociaux d'après le prisme de la science économique et en considérant la vitesse elle-même comme un « produit immatériel », qui par conséquent s'échange, a un prix, un coût de revient, une demande, une offre, etc. — Suivant Condillac, qui expliquait en son temps qu'une science bien faite n'est autre chose qu'une langue bien faite, il faut considérer dans cette expression de Molinari bien davantage qu'une innovation de langage. C'est un progrès sensible que Molinari fait accomplir à la science économique en étendant son champ d'analyse. — Le rapetissement de la science économique avait été engagée à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle et n'était pas encore vaincue à l'époque où Molinari écrivit cet article. Loin de la démarche globale des Physiocrates, les disciples de Jean-Baptiste Say avaient appris à considérer l'économie politique comme la science seule des richesses, avec une définition assez renfermée donnée au mot richesses (« les choses que l'on possède et qui ont une valeur reconnue » J.-B. Say, *Catéchisme d'économie politique*, 5<sup>e</sup> édition, Bruxelles, 1839, p.18). Jean-Baptiste Say n'appréciait pas les bornes trop larges posées par Adam Smith, qui voyait l'économie politique comme « une branche des connaissances du législateur et de l'homme d'État » (*Richesse des Nations*, Guillaumin, 1843, vol. 3, p. 1), ou par Dupont de Nemours, avec lequel il mena une controverse épistolaire et qui lui écrivit : « Vous voyez, mon cher Say, que notre science a beaucoup d'étendue, qu'elle embrasse un grand nombre d'objets. Pourquoi la restreindriez-vous à celle des richesses ? Sortez du comptoir ; promenez-vous dans les campagnes ; c'est de toutes les volontés du Créateur, relativement à notre espèce, qu'il s'agit. » (J.-B. Say, *Cours complet d'économie politique* suivi de *Mélanges* et d'extrait de sa correspondance, Bruxelles, 1844, p. 591) Au moment où Molinari entre en scène, la position de Jean-Baptiste Say l'avait entièrement emporté sur celle des économistes du XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1843, Adolphe Blanqui dira : « nous applaudissons à l'accord à peu près unanime avec lequel la définition proposée par J.-B. Say est adoptée maintenant en Europe » (Note insérée dans l'édition de la *Richesse des Nations*, Paris, Guillaumin, 1843, volume 3, p. 2). — Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la science économique se réinventait et su atteindre une nouvelle portée et une nouvelle utilité en revendiquant un périmètre plus large, notamment au travers des travaux de l'école des Choix Publics, dont Molinari, comme nous le verrons dans de subséquents volumes, fut un véritable précurseur.

Mais poursuivons. Si les capitalistes anglais trouvent plus d'avantage à écouler leurs fonds dans les entreprises de chemins de fer que dans les autres entreprises de production, n'est-il pas évident que cette direction librement imprimée au capital national est la plus favorable possible à l'extension du revenu public ? Si les épargnes successives de la nation n'avaient pas rencontré l'issue des chemins de fer, de deux choses l'une, ou bien elles seraient demeurées sans emploi, et, dans ce cas, la nation se serait trouvée annuellement appauvrie de tout le montant du revenu qu'elle retire de la production de la vitesse ; ou bien elles se seraient dirigées vers d'autres industries moins productives, et dans cette seconde éventualité, le revenu national aurait été diminué de la différence. Que les autres branches de la production donnent actuellement un produit inférieur à celui de l'industrie de la locomotion, cela ne saurait être mis en doute. S'il en était autrement, les capitaux disponibles ne s'y porteraient-ils point, au lieu de se diriger vers les entreprises de chemins de fer ?

Maintenant, s'il est vrai qu'une nation paye d'autant plus facilement ses consommations qu'elle jouit d'un revenu plus considérable, n'est-il pas clair que la situation de l'Angleterre, dans la crise présente, ne saurait avoir empiré par le fait que ses capitaux se dirigent en masse, depuis quelques années, vers les entreprises de chemins de fer ? N'est-il pas clair, au contraire, que l'augmentation de revenu, résultant de cet emploi exceptionnellement avantageux de ses capitaux, doit lui avoir procuré un surcroît de ressources pour traverser la crise ? N'est-il pas clair enfin que toute mesure qui porterait atteinte à la multiplication des lignes en fer en Angleterre diminuerait la somme des ressources dont peut disposer la nation, et rendrait par là même plus difficile l'achat et le paiement des subsistances dont elle a besoin ?

Écoutons, toutefois, les objections de *l'Economist*. Si, dit ce journal, notre capital disponible n'avait pas été détourné de ses voies accoutumées, il aurait servi à produire des denrées d'exportation, à l'aide desquelles nous aurions payé nos importations extraordinaires de subsistances. La direction inusitée qu'il a prise a fait obstacle, au contraire, à notre production manufacturière, en occasionnant une hausse dans le prix des salaires et dans le taux de l'intérêt. Le ralentissement de la production manufacturière a rendu de plus en plus difficile le paiement des importations. Les chemins de fer, en effet, ne fournissent point des produits qui puissent être échangés au dehors.

D'abord, est-il bien exact de dire que si l'Angleterre n'avait pas consacré ses capitaux disponibles à l'établissement d'un réseau de voies ferrées, elle les aurait engagés dans les industries qui travaillent pour l'exportation ? Est-ce que toutes ces grandes et anciennes industries de l'Angleterre ne sont pas suffisamment, nous devrions dire surabondamment pourvues de capitaux ? En y portant de nouveaux fonds, ne risquerait-on pas d'y développer à l'excès la concurrence, à leur grand préjudice et au grand préjudice du pays ? À coup sûr, l'Angleterre n'aurait point dirigé de ce côté la masse de ses économies. Qu'en aurait-elle fait ? Ou bien elle les aurait consommées, ou bien elle les aurait utilisées à l'étranger. Si elle les avait consommées, évidemment elle n'aurait pu s'en servir pour combler son déficit actuel ; si elle les avait utilisées à l'étranger, ses ressources eussent été absolument ce qu'elles sont aujourd'hui, en admettant que le produit des exploitations du dehors eût été égal à celui des chemins de fer à l'intérieur. Observons, à ce propos, que non contents d'appliquer leurs capitaux disponibles à l'établissement du réseau britannique, les Anglais en ont engagé encore une quantité notable dans les chemins de fer du continent. Ne peut-on pas conclure de ce fait que si le gouvernement anglais avait entravé le développement de l'industrie des chemins de fer, une plus grande masse du capital disponible de l'Angleterre se

serait portée dans les entreprises du dehors ? La situation intérieure en aurait-elle été améliorée ?

Est-il plus exact de dire que l'apport des capitaux dans les entreprises de chemins de fer a fait obstacle à la production des denrées d'exportation ? Les salaires industriels sont-ils aujourd'hui plus élevés qu'ils ne l'étaient avant que ces entreprises ne se fussent multipliées ? Nous ne le pensons pas, car les districts manufacturiers regorgent d'ouvriers sans travail, ou travaillant à la demi-journée. En ce qui concerne le taux de l'intérêt, n'aurait-il pas haussé alors même que l'Angleterre n'aurait pas eu un kilomètre de railway en construction ou en exploitation ? Ce qui a fait hausser le taux de l'intérêt, n'est-ce pas le déficit de la récolte, ce grand capital que fournit annuellement l'agriculture ? Ainsi diminué par un accident fortuit, le capital de la Grande-Bretagne n'at-il pas dû nécessairement hausser de prix ? La cause de l'augmentation du taux de l'intérêt n'est-elle pas là tout entière ?

Enfin, est-il vrai que la nation aurait trouvé plus d'avantage à augmenter la production du coton, denrée qui s'exporte, que celle de la *vitesse*, denrée qui ne s'exporte pas ? Est-il vrai que le capital engagé dans les chemins de fer ne puisse contribuer à solder les subsistances exportées aussi bien que le capital engagé dans les manufactures de coton ?

Prenons un exemple. Supposons que deux compagnies de capitalistes retirent chacune, du fonds disponible de la nation, une somme d'un million pour l'appliquer, celle-là à l'établissement d'une manufacture de coton, celle-ci à l'établissement d'un chemin de fer. L'intérêt courant d'une pareille somme, en temps ordinaire, serait de 5%, et donnerait une somme de 50 000 fr. À cet intérêt courant, qui ne représente guère que la privation que chacun s'impose en se dessaisissant de ses économies, il faut ajouter 1 ou 2%, parfois davantage, pour les risques courus par les capitaux engagés dans la production. Pour qu'un capital utilisé dans une manufacture de coton, ou dans une entreprise de chemin de fer, ne subisse aucune dépréciation, il faut qu'il rapporte au moins 4 ou 5% (il y a une différence en faveur des chemins de fer, car la production de la vitesse comporte moins de risques que celle du coton ; mais il est inutile ici d'en tenir compte). Si la manufacture de coton est moins productive que le chemin de fer, si elle ne rapporte annuellement que 40 000 fr., et que le chemin de fer en donne 50 000, la nation n'aurait-elle pas gagné à ce que les deux millions eussent été appliqués à la production de la *vitesse* ? Le revenu public ne se serait-il pas augmenté, dans ce dernier cas, de tout ou partie de la différence des deux produits ? Dans les circonstances actuelles, la nation n'aurait-elle pas profité de cet excédent de ressources pour acheter des subsistances ? Qu'importe la nature de la denrée produite ? Qu'importe que cette denrée s'exporte ou ne s'exporte point ? Du moment qu'un produit soit matériel, soit immatériel, s'échange, au dehors ou au dedans, ceux qui le fournissent ne reçoivent-ils pas une valeur qu'ils peuvent transformer en subsistances ? Les exploitations de chemins de fer procurent des moyens de subsistance aux travailleurs et aux capitalistes, aussi bien que les manufactures de coton. La nature d'une production est indifférente ; le revenu qu'elle fournit, voilà ce qui importe ! Si les chemins de fer rapportaient beaucoup en Angleterre, et si, en même temps, les manufactures de coton rapportaient peu, l'Angleterre ferait peut-être une excellente opération en abandonnant la production du coton pour augmenter celle de la vitesse. Par cette opération, elle pourrait accroître son revenu, et par là même ses moyens d'acheter des subsistances, bien qu'elle eût réduit la production de ses denrées d'exportation. Nous croyons inutile d'insister davantage là-dessus.

Est-il vrai, en fin de compte, que dans une année de crise, dans une année où les revenus ne suffisent point pour solder les consommations, où la nation est obligée de toucher, pour subsister, soit à ses réserves disponibles, soit à ses capitaux engagés, elle ne puisse disposer aussi aisément du capital de ses chemins de fer que de celui de ses manufactures ? N'est-ce pas tout le contraire ? Le capital des exploitations manufacturières n'est point, en grande partie du moins, dans la circulation, tandis que les actions dans lesquelles se divise le capital des chemins de fer sont cotées à la Bourse, et passent incessamment de main en main.

*L'Economist* objecte qu'il n'est pas supposable que les étrangers prennent des actions de chemins de fer en échange des subsistances qu'ils fournissent à l'Angleterre. Nous le voulons bien, mais ils achètent des fonds publics ; c'est un fait notoire. Or, il est probable que si le marché avait été moins bien approvisionné de valeurs de toute nature ; si, par conséquent, le prix des fonds publics s'était maintenu à un taux plus élevé, l'empereur de Russie, par exemple, aurait trouvé moins d'avantage à acheter des consolidés anglais. Il serait résulté de là que les importations de blé de la Russie se seraient ralenties, faute de retours suffisamment avantageux, et que la crise aurait augmenté d'intensité.

N'est-il donc pas bien permis d'affirmer que les entreprises de chemins de fer, en accroissant d'une part le chiffre du revenu de la Grande-Bretagne, et, par là même, le chiffre de ses ressources disponibles, en répandant d'une autre part sur le marché des capitaux une masse considérable de valeurs, ont exercé sur la situation présente une influence favorable et non point une influence funeste ?

Nous avons à dessein insisté sur ce point, parce que la thèse soutenue par *l'Economist* pourrait avoir, dans la pratique, les conséquences les plus fâcheuses. S'il était vrai que les capitalistes ne donnassent point, en tout état de cause, à leurs fonds la direction la plus favorable à la prospérité publique, n'y aurait-il pas lieu de régler l'emploi du capital national ? Dans les circonstances actuelles, par exemple, le Parlement anglais ne serait-il pas fondé à refuser l'autorisation de se constituer aux nombreuses Compagnies en instance devant lui ? La thèse soutenue par *l'Economist* conduit directement au déplorable écart de l'intervention du pouvoir dans les affaires de l'industrie, et c'est pourquoi nous avons dû la réfuter.

Que si l'on objecte que les capitalistes peuvent céder à des entraînements imprudents, et qu'il est bon, en ce cas, de les éclairer afin de les remettre dans la bonne voie, nous dirons qu'un homme qui expose ses fonds dans une entreprise, sait généralement mieux que personne à quoi s'en tenir sur la valeur de cette entreprise. Il est douteux que le *leading-article* d'un journal puisse ajouter beaucoup aux informations qu'il a recueillies avant de se dessaisir de ses capitaux. Si le *Times* s'avisait de déconseiller à ses compatriotes de se faire cordonniers, en affirmant qu'il y a trop de bottes et de souliers en Angleterre, ne lui répondrait-on pas : qu'en savez-vous ? Et si les boutiques de cordonniers continuaient à donner de bons profits, assurément on passerait outre<sup>1</sup>. Quand le *Times* crie contre la *railway-manie*, n'est-ce pas absolument

<sup>1</sup> La supériorité du signal des prix, comme source d'information et comme guide de l'action de l'entrepreneur, sur toute autre information publique, est digne d'être notée. Elle rappelle, à plus d'un



comme s'il s'avisait de crier contre la manie de faire des souliers ? Nous comprenons que, dans un pays où le gouvernement se mêle, à tort et à travers, des entreprises de chemins de fer, où il surexcite les unes et ralentit les autres arbitrairement, la presse attache spécialement son attention au développement de cette industrie-là ; mais nous ne comprenons pas qu'elle le fasse dans un pays où l'industrie des chemins de fer est libre, ou à peu de choses près. Dans ce dernier pays, en effet, les capitaux ne se porteraient vraisemblablement dans les entreprises de chemins de fer qu'autant qu'il est utile qu'ils s'y portent, et si la limite utile venait à être dépassée, il est certain que les actionnaires intéressés s'en apercevraient avant la presse. *Ne sutor ultra crepidam*<sup>1</sup>.

Examinons maintenant quelle sera la durée probable de la crise, et quels sont les moyens d'y mettre fin.

Selon *l'Economist*, les affaires ne reprendront pas leur cours régulier avant la récolte prochaine. Or, cette année, la récolte sera tardive. L'Angleterre aura donc à traverser encore deux ou trois mois difficiles, deux ou trois mois pendant lesquels les grains demeureront à un prix élevé, pendant lesquels aussi les causes qui ralentissent le travail manufacturier ne cesseront point d'agir. L'Angleterre continuera à disputer à la France, à la Belgique et à l'Allemagne les grains de la Russie et des États-Unis, et, comme aujourd'hui, elle sera obligée de recourir pour les solder à ses ressources extraordinaires.

Pour restituer aux affaires leur équilibre dérangé par une importation inusitée de substances alimentaires, que faudrait-il ? Il faudrait, en sus des ressources accoutumées, une somme à peu près équivalente au montant du déficit des subsistances, et qui pût être immédiatement employée à combler ce déficit. Il est bien entendu que ce capital ne devrait désertier aucun emploi utile, sinon le déficit ne serait pas comblé, il ne serait que déplacé.

Eh bien ! ce capital existe, et dans une série d'articles extrêmement remarquables, *l'Economist* indique les moyens de le rendre disponible. Notre savant confrère prouve d'une manière péremptoire que l'Angleterre pourrait trouver aujourd'hui une somme de plus de 20 000 000 liv. sterl., et appliquer cette somme au paiement des subsistances qu'elle a été obligée de demander à l'étranger, sans qu'il en résultât aucune perturbation dans son économie intérieure, et aucun sacrifice, aucune privation pour personne. Voici le mot de cette énigme financière.

Cet échange perpétuel de valeurs que l'on nomme la circulation, et au moyen duquel les besoins multiples et variés d'une société civilisée sont satisfaits avec une si admirable régularité, s'opère en Angleterre principalement au moyen de l'or et des billets de Banque. L'Angleterre possède :

En or. — Souverains	30 000 000 liv.
1/2 souverains	5 000 000
Billets de la Banque d'Angleterre	20 000 000

siècle d'intervalle, certaines des propositions centrales de la doctrine de Friedrich Hayek sur la nature de l'information et le fonctionnement des prix.

<sup>1</sup> Un cordonnier ne doit pas s'aventurer à juger d'autres matières que les chaussures. (Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*).

Billets des autres Banques	8 000 000
Total	63 000 000 liv.

C'est avec cette somme de 65 000 000 liv., plus un appoint en argent, que l'Angleterre opère son mouvement annuel de circulation. Quand le mouvement des affaires se ralentit, elle peut employer à d'autres usages une partie de sa monnaie ; quand il s'accélère, elle a besoin, au contraire, d'un supplément de numéraire ou de *banknotes*. Mais le chiffre cité plus haut forme la moyenne normale.

Dans la somme de 65 000 000 liv. utilisée pour la circulation, il y a 28 000 000 liv. de monnaie de papier, dont la production n'a coûté qu'une somme insignifiante, quelques milliers sterling tout au plus ; il y a, en revanche, 55 000 000 livres de monnaie d'or, qui ont exigé l'exportation d'une somme équivalente en produits du sol et de l'industrie de la Grande-Bretagne. *L'Economist* propose à ses concitoyens de remplacer cette monnaie coûteuse par de la monnaie qui ne coûte rien, de l'or par du papier. Les billets de la Banque d'Angleterre ne vont pas, comme on sait, au-dessous de 5 liv. ; *l'Economist* voudrait que l'on autorisât l'émission de billets de 1 liv. En se substituant aux Souverains d'or, ces billets mettraient immédiatement en disponibilité une somme de 20 000 000 liv. au moins. On pourrait se servir de ce capital devenu disponible, de ce capital *trouvé*, pour solder le supplément de subsistances que l'Angleterre a importé de l'étranger, et la crise actuelle se trouverait de la sorte considérablement amortie.

Voici à peu près comment les choses se passeraient.

Dans les moments de crise, on voit se produire simultanément deux faits qui, à la première apparence, semblent contradictoires ; on voit augmenter la demande des capitaux et diminuer celle de la monnaie. Pourtant rien n'est plus naturel. Dans ces moments-là, les ressources étant limitées et les besoins pressants, n'est-il pas tout simple que les demandes de capitaux soient plus nombreuses que de coutume ? En revanche, le mouvement de la circulation étant moins ample et moins rapide qu'à aucune autre époque, ne faut-il pas moins de monnaie pour l'opérer ? Ainsi, par exemple, que s'est-il passé en Angleterre depuis quelques mois ? Le 18 septembre 1846, la Banque d'Angleterre avait à l'escompte pour 12 521 816 liv. de billets de commerce, et, dans la circulation, pour 20 922 252 liv. de banknotes<sup>1</sup>. Le 5 avril 1847, le montant des billets à l'escompte était de 18 627 116 liv., et celui des billets en circulation de 20 815 254 liv. ; tandis que le montant des billets escomptés s'était augmenté d'un tiers, le chiffre des billets en circulation avait légèrement fléchi. La Banque n'avait point cessé cependant de donner des banknotes en échange des billets escomptés par elle. Mais voici ce qui arrivait. Les négociants de la Cité ayant besoin de capitaux qu'ils pussent expédier au dehors pour solder les subsistances importées, ils allaient aussitôt demander à la Banque de l'or en échange des banknotes mises en circulation. La réserve métallique de la Banque a été ainsi profondément entamée en quelques mois : de 16 000 000 liv., elle est descendue à 9 000 000 liv. Comme on le suppose bien, les métaux précieux sortis des caves de la Banque ne sont pas demeurés en Angleterre où ils n'avaient que faire ; ils ont été immédiatement exportés. On éva-

<sup>1</sup> Billets de banque.

lue à 7 000 000 liv. la quantité d'or que l'Angleterre a envoyée à l'étranger depuis le commencement de la crise.

Mais d'après les statuts imposés par le gouvernement à la Banque d'Angleterre, cet établissement de crédit est tenu de conserver toujours disponible une certaine quantité de métaux précieux. On a fixé pour la circulation en banknotes, une limite arbitraire de 14 000 000 liv. au-dessous de laquelle cette circulation est supposée ne pouvoir tomber, à moins d'un accident extraordinaire, et l'on a enjoint à la Banque de conserver toujours dans ses caves une valeur en métaux précieux, égale à la différence qui existe entre le minimum de circulation et la circulation effective. Aujourd'hui, la circulation effective des banknotes atteignant 20 000 000 liv. environ, la Banque est tenue de conserver, en métaux précieux, une somme de 6 000 000 liv. Sa réserve actuelle est donc encore surabondante. Mais si elle avait laissé aller les choses depuis le commencement de la crise ; si elle n'avait pas diminué les avantages qu'elle accorde au commerce, il est certain que cette réserve qui avait fléchi, en quelques mois, de 16 000 000 à 9 000 000 liv., serait rapidement tombée au-dessous de 6 000 000 liv. Pour éviter le péril que lui ont créé ses statuts, qu'a-t-elle fait ? Elle a augmenté le taux de ses escomptes, un peu plus tôt qu'elle n'aurait été obligée de le faire si sa constitution eût été meilleure, et par là même elle en a diminué le montant.

Supposons maintenant qu'une ou plusieurs Banques soient autorisées à émettre des banknotes de 1 liv., comment feront-elles pour en activer l'émission ? Elles escompteront un peu au-dessous du taux actuel les billets du commerce, et elles donneront en échange des billets de 1 liv. Si ces nouvelles banknotes conviennent au public mieux que les souverains d'or, elles demeureront dans la circulation et les souverains en sortiront. Ceux-ci seront exportés et ils serviront à solder une valeur équivalente en denrées d'importation. Dans un délai très bref, l'Angleterre pourra de la sorte avoir remplacé économiquement sa monnaie d'or par de la monnaie de papier.

Cette substitution de la monnaie de papier à la monnaie d'or s'opérerait soit au moyen de Banques libres, soit au moyen d'une Banque nationale, soit enfin par le canal de la Banque d'Angleterre. Bien que *l'Economist* reconnaisse que le premier mode d'exécution est de beaucoup supérieur aux deux autres, il semble incliner vers le troisième. C'est une concession, selon nous, très regrettable, de la théorie aux préjugés de la pratique<sup>1</sup>. Mais passons. Comment s'accomplirait l'opération si la Banque d'Angleterre en était chargée ?

Pour garantir sa circulation actuelle de 20 000 000 liv. en billets de 5 liv. et au-dessus, la Banque conserve pour 14 000 000 liv. de sécurités<sup>2</sup> du gouvernement, plus un minimum de 6 000 000 en numéraire ; pour garantir une circulation supplémentaire de 50 000 000 liv., il lui faudrait un supplément de sécurités de 20 000 000 liv. et 10 000 000 liv. en numéraire ; ce qui ferait en totalité 54 000 000 liv. de sécurités, et 16 000 000 de numéraire. Elle n'aurait à ajouter que 7 000 000 liv. à sa réserve actuelle

<sup>1</sup> Quoique ce domaine ne soit pas sa spécialité, Molinari nous apparaît comme un défenseur en théorie de la liberté des banques. Plus tard, Bastiat se prononcera également pour les banques libres : voir *Gratuité du crédit* (*Œuvres*, V, p. 233) et *Ce que l'on voit et ce que l'on ne voit pas* (*Œuvres*, V, p. 282 et 288).

<sup>2</sup> Titres financiers, d'après le mot anglais *securities*.

de métaux précieux pour rendre disponible une somme de 50 000 000 liv. en souverains d'or. La différence pourrait être aussitôt utilisée au dehors.

Si l'opération réussissait, si l'Angleterre trouvait plus commode et plus avantageux de se servir pour ses transactions habituelles de banknotes d'une livre, que de souverains d'or, le déficit se comblerait comme par enchantement, et, au début de la saison prochaine, les dernières traces de la crise auraient disparu. N'est-ce pas un magnifique essai à tenter ?

En cas de réussite, quelle serait la situation des États du continent où viendrait affluer l'or, que la nouvelle monnaie de papier aurait rendu inutile en Angleterre ? D'après *l'Economist*, ils ne ressentiraient que faiblement le contrecoup de cette mesure. Nous ne partageons pas cette opinion ; la production totale des métaux précieux, or et argent, ne s'élevant chaque année qu'à 339 238 000 fr. (167 045 000 fr. pour l'or, et 172 195 000 fr. pour l'argent)<sup>1</sup>, il nous paraît évident que la mise en disponibilité d'une somme de 20 à 50 000 000 liv. (500 000 000 à 750 000 000 fr.), affecterait gravement la valeur de ces denrées. Il est probable que la dépréciation atteindrait l'argent bien plutôt que l'or. Ce dernier métal, en effet, est un véhicule de circulation plus parfait que l'argent, et si jusqu'à présent il n'est pas entré davantage dans la circulation du continent, c'est que l'Angleterre l'a, en quelque sorte, monopolisé pour son usage, de même qu'elle a monopolisé l'acier de Suède pour la fabrication de ses outils. La valeur de l'argent ne reprendrait son niveau que lorsque la réduction du chiffre de la production aurait de nouveau rétabli l'équilibre entre l'offre et la demande de ce métal. Mais si l'argent venait à être déprécié, la France qui en possède une masse énorme ne subirait-elle pas une perte considérable ?

Quoi qu'il advienne, au reste, du plan de *l'Economist*, n'est-ce pas une chose admirable de voir l'Angleterre chercher et trouver, dans les moments où sa situation est la plus difficile, les moyens d'améliorer son économie intérieure ? C'est de la crise de 1839 que date la réforme de son régime douanier, ce sera peut-être de la crise de 1847 que datera celle de son système monétaire. Quand donc les années de crise seront-elles aussi pour la France des années fécondes<sup>2</sup> ?

<sup>1</sup> Michel Chevalier. — *Des mines d'or et d'argent du Nouveau-Monde*. (Note de Molinari)

<sup>2</sup> Ces dernières phrases expliquent l'attention donnée par Molinari aux solutions de long-terme, que ce soit pour la crise irlandaise ou pour la crise anglaise. Cette attention pour le futur, au milieu des déboires du présent, se remarque aussi chez les autorités britanniques qui paraissent animés de l'idée que la crise irlandaise pourrait servir à rendre un service et d'un mal qu'on pourrait faire un bien. On lit dans une lettre de Randolph Routh, responsable des secours en Irlande, en avril 1846 : « Le peu d'effort que réclame la culture des pommes de terre et sa croissance prolifique jette le peuple dans l'oisiveté et dans des vices de plusieurs sortes, qu'un travail constant et une nourriture plus noble empêcheraient. Je crois très probable que nous tirerons un grand avantage du présent désastre. » (Lettre de Randolph Routh à Trevelyan, 1<sup>er</sup> avril 1846, *Correspondance explanatory of the measures adopted by her majesty's government for the relief of distress arising from the failure of the potato crop in Ireland*, 1846, xxxvii, p. 139)

***Black '47*, film irlandais-luxembourgeois réalisé par Lance Daly et sorti en septembre 2018.**

par **Benoît Malbranque**

Préférer une critique cinématographique à une critique de livre n'est pas pour l'Institut Coppet une habitude ; je ne suis pas prêt de la prendre. Mais dans le moment où nous publions le brouillon d'un large morceau des *Ceuvres de Molinari*, contenant ses articles de 1847 sur l'Irlande dans la *Revue Nouvelle* et le *Journal des économistes*, un tel choix s'imposait.

J'avais aussi un autre mobile : celui de trouver par l'image une description visuelle de ce que le langage a été longtemps incapable de dire. On sait que les tragédies humaines se racontent avec peine par les mots. Par la sorte de souffrance discrète qu'elle amena, et malgré la puissance évocative de ses horreurs, la grande famine irlandaise de 1845-1852 ne contredit pas cette observation et s'avéra pour ses contemporains d'une extrême difficulté à raconter et à décrire. Dans son premier article sur l'Irlande (janvier 1847), Molinari ne trouvant pas les mots justes, se contente de dresser un parallèle entre le drame irlandais et le célèbre tableau du *Radeau de la Méduse*<sup>1</sup>. Cette même difficulté à poser par écrit la réalité irlandaise du temps se retrouve chez nombre d'autres observateurs. Ainsi Elihu Burnitt, une Américaine qui visitait l'Irlande en cette même année de 1847, écrit : « Je ne trouve aucuns mots ni aucune illustration qui frappent suffisamment les sens et puissent donner une idée juste du spectacle qui se présente à moi... La nuit, je suis restée éveillée des heures, recherchant avec peine dans mon esprit une image, une représentation juste, ou de nouvelles formes de description, par lesquels je puisse en faire pénétrer une perception concrète dans l'esprit du lecteur lointain. »<sup>2</sup> Aussi le cinéma pourrait-il compléter la littérature pour véhiculer des faits et favoriser une compréhension globale des événements.

Nous verrons dans un instant si ce film satisfait à cette soif naturelle. Disons avant cela qu'il s'en donnait les moyens, non seulement matériellement, mais par le choix des acteurs, dont certains sont déjà bien connus du public, à l'image de Hugo Weaving (*Matrix*, *Le Seigneur des anneaux* et *Le Hobbit*) et Jim Broadbent (*Harry Potter et le prince de sang-mêlé*, *Harry Potter et les reliques de la mort*), et qui ne déçoivent pas. La qualité picturale du film, indéniable, et la poursuite d'un fil rouge scénaristique sommaire et commode sont à ajouter à son crédit.

<sup>1</sup> Gustave de Molinari, « Situation de l'Irlande », *Revue nouvelle*, janvier 1847, t. 12, p. 409

<sup>2</sup> Cité par Margaret Kelleher, *The Feminisation of Famine : expressions of the inexpressible*, Cork University Press, 1997, p. 53

On comprend que l'opposition entre Anglais et Irlandais et la manifestation de l'emprise anglaise, de la tyrannie anglaise même, sur l'Irlande, ait dû former le nœud du drame. Toutefois il n'apparaît pas que le *Black '47* procède toujours par des moyens bien raisonnables et ce film dans l'ensemble réaliste aurait été bien meilleur encore sans certaines petites exagérations. C'est une exagération volontaire que de placer la mort de la mère du héros en 1846, en expliquant qu'elle a refusé la soupe populaire et qu'elle préféra la mort à une aumône flétrissante, quand les historiens montrent que le pic de mortalité ne commença qu'en 1847 ou à la toute fin de 1846. C'en est une nouvelle que de représenter une distribution de soupe par des représentants anglais sous la condition expresse d'une conversion préalable à l'anglicanisme (les Irlandais étaient en majorité des catholiques, des *papistes*) : le cas semble avoir été extrêmement rare et même les historiens irlandais les plus passionnés pour leur cause nationale nient que la pratique ait eu jamais une quelconque ampleur. Enfin c'est exagérer de prétendre qu'au milieu de la famine les grands propriétaires (anglais, et résidant en Irlande) aient fréquemment fait le choix d'expédier des grains irlandais vers les ports d'Angleterre. Le cas, naturellement, a pu se produire, mais du point de vue strictement économique, la chose n'était pas sensée et en effet elle resta extrêmement rare.

Ces quelques écarts avec la vraisemblance n'empêchent pas *Black '47* d'illustrer de belle manière la grande famine irlandaise.

La philosophie de Molinari, bien naturellement, n'y trouve aucune place : on s'attendait à rien de moins. Focalisé sur la détestation réciproque entre Irlandais et Anglais, le film néglige tout à fait les questions essentielles sur lesquelles Molinari revenait inlassablement, comme la survivance du monopole et des prohibitions au commerce au travers des *corn-laws*. Il laisse au spectateur le sentiment d'une ingratitude des Anglais, dont le devoir était de *faire davantage*.

En mars 1847, dans le *Journal des économistes*, Molinari concluait avec un tout autre langage :

« Aussitôt que tout le monde sera bien convaincu en Angleterre que le système d'intervention de l'État est vicieux, et déjà l'expérience de six mois a fait entrer cette conviction dans un bon nombre d'esprits, ce système sera abandonné et l'Irlande pourra s'acheminer sans entraves à de meilleures destinées. Pourvu que le ministère whig ne se décide pas trop tard à *laisser faire* ! »<sup>1</sup>

Mais le grand public et le monde du cinéma sont faits d'une autre pâte que cela.

Benoît Malbranque

<sup>1</sup> Gustave de Molinari, « L'Irlande », *Journal des économistes*, mars 1847, 6<sup>e</sup> année, t. XVI, p. 329.



